

ATION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES  
**M**ARTINIQUE

VICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

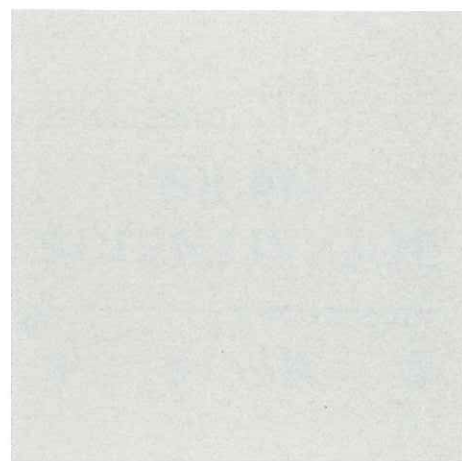
**1 9 9 5**



**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
MARTINIQUE**

---

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**



**BILAN  
SCIENTIFIQUE  
DE LA RÉGION  
MARTINIQUE**

**1995**

**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
DIRECTION DU PATRIMOINE  
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE  
1996**

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**  
ex-Hôpital Civil  
97200 Fort-de-France  
Tel : 0596 60 05 36

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**  
16, avenue Condorcet  
97200 Fort-de-France  
Tel : 0596 73 12 46  
Fax : 0596 63 11 89

*Ce bilan scientifique a été conçu  
afin que soient diffusés rapidement  
les résultats des travaux archéologiques de terrain.  
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie  
qui, dans le cadre de la déconcentration,  
doit être informé des opérations réalisées en régions  
(au plan scientifique et administratif),  
qu'aux membres des instances chargées du contrôle  
scientifique des opérations  
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs  
et à toute personne concernée  
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie  
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »  
ont été rédigés par les responsables des opérations,  
sauf mention contraire.  
Les avis exprimés n'engagent  
que la responsabilité de leurs auteurs.*

**Couverture : Saint-Pierre, Église du Fort**  
Photo Serge Veuve

Assistance rédactionnelle et réalisation :  
Gondwana Éditions, Éric Leroy  
97220 Trinité  
Tel : 0596 58 06 76  
Fax : 0596 58 00 14

*Imprimé en CEE, 12/96*

ISSN 1249-4569 © 1996

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**



# MARTINIQUE

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Table des matières

1 9 9 5

Préface	05
Bilan et orientation de la recherche archéologique	06
Résultats scientifiques significatifs	09
Tableau de présentation générale des opérations autorisées	10
Tableau des opérations autorisées	11
Carte de présentation générale des opérations autorisées	12
Travaux et recherches archéologiques de terrain	13
Carte de présentation générale des opérations autorisées	12
Carte archéologique	13
Anses d'Arlets, Petite Anse	14
Marigot, La pointe	16
Saint-Pierre, Église du Fort	19
Saint-Pierre, Bord de mer	23
Sainte-Anne, Savane des Pétrifications	24
Trois-Ilets, l'Anse-à-l'Ane	23
Programmes collectifs de recherches archéologiques	29
Le Néolithique de la Martinique dans le contexte antillais	28
Les sites archéologiques à caractère religieux dans l'histoire de la Martinique	31
Les complexes chauxonniers et la fabrication de la chaux à la Martinique	35
Liste des abréviations	37
Liste des programmes de recherche nationaux	38
Personnel du service régional d'Archéologie	39



A l'heure du bilan annuel des activités du service régional de l'Archéologie, un mot vient à l'esprit de l'observateur qui tenterait de les résumer, la coopération. C'est, en effet, la démarche qui préside à l'implication du service, dans ses relations avec les communes de la Martinique qui le sollicitent, pour l'instruction des POS, les études d'impact ou les permis de construire. Ainsi le patrimoine archéologique est-il désormais pris en compte lors des travaux d'aménagement urbain ou rural, et il est heureux que les municipalités le considèrent comme un élément important de l'aménagement du territoire. Les exemples sont nombreux de l'intégration de cette pratique dans les procédures : ce fut le cas notamment avec la réalisation de sondages en amont d'une opération de lotissement au Marigot et la prise en compte du site découvert dans le projet d'urbanisme. Ce fut aussi l'occasion de réaliser de grands sondages extensifs, répartis sur plus de dix hectares, et de mettre ainsi en valeur un site précolombien important.

Coopération encore avec les collectivités territoriales qui souhaitent protéger le patrimoine culturel de la Martinique, et qui se préoccupent de la réalisation de son inventaire général. Car s'il est vrai que les richesses patrimoniales doivent être protégées, on ne peut protéger que ce que l'on connaît, et la poursuite du travail d'inventaire archéologique permet d'assurer cette connaissance d'un plus grand nombre de sites, et par conséquent d'effectuer des choix et de fixer des priorités pour l'étude ou la protection.

Coopération enfin avec les autres services patrimoniaux de la direction régionale des Affaires culturelles, avec la réalisation de fouilles archéologiques en amont de restaurations par les monuments historiques, afin de nourrir la connaissance historique et fonctionnelle de ces monuments.

Créé bien avant la Drac (on l'appelait alors « direction des Antiquités »), le service régional de l'Archéologie en est devenu le pivot (le poteau-mitan, dirait-on ici), l'élément fédérateur des services patrimoniaux, auxquels viennent s'ajouter désormais les services départementaux de l'architecture et du patrimoine. Nul doute que son rôle de coopération avec l'ensemble des opérateurs sera renforcé avec la création des services de l'inventaire et de l'ethnologie, souhaitée par tous.

Jean MONTOYA

*Directeur régional des Affaires culturelles*



## Bilan et orientation de la recherche archéologique

1 9 9 5

L'activité archéologique programmée, en 1995, après deux années où elle a été ralentie par la difficulté à faire aboutir les conventions destinées à son financement en partenariat avec les collectivités territoriales et la mise en place de nouvelles équipes, a progressivement été relancée à un rythme qui correspond aux capacités de la recherche en Martinique. Dans le même temps, trois programmes collectifs de recherche, (le premier concernant l'archéologie précolombienne, les deux autres, l'archéologie coloniale) ont vu le jour afin de coordonner l'action des chercheurs en Martinique. Une partie des opérations qui avaient été programmées pour 1995 n'a pu avoir lieu faute d'avoir réuni les financements nécessaires (la convention tripartite, État, Conseil régional et Conseil général pour les recherches archéologiques terrestres en Martinique, qui devait financer la plupart des opérations, n'a pu être signée que le 26 décembre 1995) et a été reportée en 1996.

### Aménagement du territoire et archéologie préventive

Des efforts particuliers ont été entrepris dans le domaine de la protection du patrimoine archéologique par l'intensification des collaborations avec tous les partenaires de l'aménagement du territoire et la poursuite de la carte archéologique, mission prioritaire des services régionaux de l'archéologie.

Dans le cadre de sa mission de protection du patrimoine archéologique, dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, le Service régional de l'archéologie a été régulièrement consulté pour l'élaboration ou la révision de POS. Il a pu ainsi proposer la constitution de zones non constructibles ou de zones soumises à des prescriptions archéologiques en application du décret 86-192 du 5 février 1986 et de l'article R111.3.2 du code de l'urbanisme. Il a instruit plusieurs dossiers d'étude d'impact sur des aménagements routiers et urbains (Fort-de-France, Schoelcher), des permis de construire, notamment à Saint-Pierre et au Marigot. Cette politique d'archéologie préventive ainsi mise en place progressivement en Martinique commence à porter ses fruits. Après l'opération de fouille archéologique préventive (AFAN) sur le site précolombien de l'Anse Céron (commune du Prêcheur) entreprise à la suite de la mise au jour de vestiges archéologiques lors de travaux d'aménagement réalisés par l'ONF débutée en 1994 et qui s'est achevée en 1995 (deuxième tranche des travaux d'aménagement), une campagne de sondages systématiques a été entreprise au Marigot, au lieu-dit La Pointe sur un site précolombien menacé par la construction d'un ensemble immobilier. Prévenu de la décou-

verte fortuite de quelques vestiges précolombiens dans les déblais des premiers travaux d'aménagements, le service régional de l'Archéologie a pu mettre sur pied une opération archéologique préventive partiellement financée par l'aménageur. Parallèlement il demandait l'application du décret 86-192 du 5 février 1986 afin d'être consulté pour le permis de construire. Les sondages effectués sur une superficie de 11 ha ont permis de cerner une zone de 2 ha environ où ont pu se conserver des vestiges précolombiens. Un zonage archéologique a été établi et une négociation est en cours afin de modifier le projet d'aménagement pour tenir compte des vestiges archéologiques et permettre leur protection et leur exploitation.

Nous avons repris avec la Conservation des Monuments historiques, les dossiers d'inscriptions de deux sites précolombiens (site de la Plage Dizac au Diamant et pétroglyphes de la forêt de Montravail à Sainte-Luce). La coopération du service régional de l'archéologie avec ce service a permis l'instruction commune de dossiers d'urbanisme (POS, permis de construire) conférant plus d'efficacité à nos prescriptions dans le domaine de la protection des sites archéologiques. Nous sommes toujours confrontés à des difficultés pour la mise en œuvre des règlements d'urbanisme et de protection des Monuments historiques et des sites archéologiques. Certaines collectivités territoriales semblent ne pas prendre suffisamment en compte la nécessité de respecter toutes les procédures réglementaires afin d'assurer une protection efficace au patrimoine de la région.

En ce qui concerne la protection des vestiges architecturaux dégagés par les fouilles, et protégés au titre des Monuments historiques, le service régional de l'Archéologie a été largement associé aux réflexions, menées par la Conservation des Monuments historiques et l'architecte en chef des Monuments historiques, sur les choix de conservation et de restaurations notamment sur divers monuments de Saint-Pierre : bureau du Génie, maison coloniale de santé

Cette collaboration avec les Monuments historiques s'est aussi concrétisée par la réalisation d'une intervention dans le cadre de travaux d'études préalables à un projet de restauration et de mise en valeur de l'église du Fort à Saint-Pierre. C'est ainsi qu'a été réalisé l'étude archéologique de ce monument qui consistait en un « état des lieux » de l'église reconstruite et agrandie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et détruite par l'éruption de 1902 et en la recherche des vestiges de l'église primitive construite au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

En 1995, le projet d'acquisition et de mise en valeur du site de Vivé au Lorrain, qui vient d'être protégé par une inscrip-



tion à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, a été remis en chantier. Il s'agit d'un des plus anciens et plus importants sites précolombiens de la Martinique à la fois par sa superficie, près de 14 hectares et par son état de conservation. En effet, si la couche supérieure du gisement a été profondément bouleversée par les cultures, sa couche inférieure a été scellée par une couche de ponce, déposée par la Montagne Pelée, qui la protège des atteintes des travaux agricoles. La remise en route du chantier archéologique sous forme de sondages permettra de conforter le dossier scientifique de ce site exceptionnel qui pourrait jouer un rôle de pôle d'attraction pour la côte nord Atlantique, dans le cadre d'un schéma régional d'aménagement culturel.

Les travaux de la carte archéologique ont porté principalement sur une recherche sur les bâtiments militaires (fortifications, redoute, batteries), des origines de la colonie à 1844 et sur une vérification de la documentation sur les sites précolombiens.

Cependant, l'absence d'un service de l'inventaire continue de se faire sentir en Martinique : son existence permettrait de relayer utilement les efforts d'inventaire entrepris dans le cadre de la carte archéologique pour les périodes les plus récentes (archéologie industrielle) et de favoriser certains choix de la politique régionale de protection du patrimoine.

## Archéologie et cyclone

Les phénomènes cycloniques qui ont affecté la Martinique ont levé de fortes houles, inhabituelles sur la côte de la mer des Caraïbes ; plusieurs sites côtiers ont été érodés et des vestiges archéologiques ont été mis au jour.

C'est ainsi que des ossements humains ont été mis au jour sur la plage de l'Anse-à-l'Ane, commune des Trois-Îlets. Sur la côte de Petite Anse, aux Anses d'Arlets, la houle a déplacé les galets qui tapissent habituellement les aménagements, réalisés par les pêcheurs afin de halier leurs bateaux, découvrant ainsi une couche précolombienne visible en coupe sur une centaine de mètres. L'inspection de cette coupe et le ramassage des nombreux vestiges (céramiques et coquillages) dégagés par la mer devant entraîner la découverte de restes humains. Une fouille d'urgence a mis au jour les restes d'un individu. Une pipe en terre cuite blanche, cassée, déposée au niveau du bassin, assure une attribution à la période coloniale.

Enfin, la houle a dégagé à Saint-Pierre des aménagements de bord de mer habituellement masqués par le sable : il existait dans le prolongement de chaque rue descendant vers la mer des sortes de môles qui permettaient d'apporter les marchandises à embarquer au plus près de l'eau afin de faciliter leur chargement sur les barques qui faisaient la navette vers les bateaux ancrés dans la baie.

## Archéologie programmée

Ces différentes opérations relevaient des deux pôles majeurs de la recherche archéologique de la Martinique, l'archéologie précolombienne et l'archéologie coloniale.

Des résultats importants ont été obtenus dans le domaine de l'archéologie précolombienne.

A Sainte-Anne, sur le site de la Savane des Pétrifications, où une prospection au sol avait confirmé la présence de gisements de matières premières siliceuses exploitées par l'homme préhistorique, une première opération de fouille a été menée à la fin de l'année 1995. Ces travaux dirigés par Léonid KAMÉNEFF ont bénéficié du concours de Pierre BODU et de Benoît BÉRARD, spécialistes de la technologie lithique et de Philippe ALLÉE et Claude COSANDEY, géomorphologue et géographe. Ils ont compris, la fouille d'un premier amas de débitage comptant plusieurs centaines d'éclats, situé sur un des affleurements de jaspes de couleurs diverses et la révision générale des blocs et éclats découverts lors des prospections. Le réexamen des éclats et des gros blocs repérés par prospection a amené la remise en cause de leur origine anthropique : les supports sont le plus souvent naturels (éclats thermiques) et les enlèvements qui les affectent semblent être uniformément présents sur toutes leurs arêtes sans organisation particulière : il pourrait s'agir de trace de chocs survenus lors de leur mise en place géologique.

Les sondages entrepris sur le site de La Pointe au Marigot ont confirmé les différentes « stratégies » d'installation des populations amérindiennes dans l'île suivant les secteurs : alors que sur la côte caraïbe et sur la côte sud de l'île les sites sont implantés en majorité en bord de mer, il semble que sur la côte atlantique, soumise au vent dominant les installations se sont faites en retrait de la côte sur les premiers plateaux dominant la mer.

Le projet collectif coordonné par Jean-Pierre GIRAUD apporte des éléments sur l'état de la recherche précolombienne dans les Petites Antilles et plus particulièrement en Martinique. Une importante bibliographie (plus de 1800 titres) a été rassemblée. Le corpus des dates radiocarbone de la Caraïbe a commencé à être rassemblé. Enfin la bibliographie de chaque site précolombien de la Martinique a été réunie.

Les seules fouilles importantes d'époque coloniale menées en Martinique en 1995 sont celles entreprises sur l'église du Fort à Saint Pierre dans le cadre d'une étude menée par les Monuments historiques. Ces travaux ont permis de mettre au jour les vestiges de l'église primitive bâtie au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et masquée par les travaux de reconstruction et d'agrandissement de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La série de sondages réalisée par Serge VEUVE a ainsi permis de retrouver les fondations de l'édifice primitif et d'en dresser un plan qui a pu être confronté aux plans dressés au XVIII<sup>e</sup> siècle. La fouille a mis en évidence la réutilisation des fondations du transept et du chœur de l'église primitive lors de sa transformation.

Le projet collectif sur l'industrie de la chaux aux Antilles coordonné par Nathalie VIDAL s'est poursuivi cette année avec une étude du fonctionnement du dernier ensemble chafournier traditionnel de la Martinique et celle du seul four à chaux de type Kern construit en Martinique.

La fouille du cimetière d'esclaves de l'habitation Fond Saint-Jacques à Sainte-Marie a repris à la fin de l'année 1995 et se poursuivra en 1996.

Les travaux de recherche entrepris dans le cadre du projet collectif de recherche concernant les sites à caractère



religieux dans l'histoire de la Martinique présenté par Vincent HUYGHUES-BELROSE se sont attaché à mettre en évidence le rôle des édifices religieux dans la naissance des bourgs martiniquais. Les premiers travaux ont porté sur les communes du nord ouest de l'île.

## Archéologie sous-marine

La présence en Martinique d'un chercheur du Groupe de Recherche en Archéologie Navale (GRAN) et l'existence d'une section archéologique au sein du Comité Régional Martinique (COREMA) de la Fédération française de plongée et sports sous-marins permettent une action préventive efficace qui évite le développement d'une activité archéologique sous-marine clandestine. Le programme de prospection du GRAN a été suspendu en 1995 dans l'attente de la signature de la convention État, Conseil général, Conseil Régional destinée à les financer et reporté en 1996. Un stage de sensibilisation à la protection des biens culturels maritimes et à l'archéologie sous-marine a été organisé par le COREMA, le GRAN et le service régional de l'Archéologie à destination des brigades navales de la gendarmerie de la Martinique.

## Animation diffusion

La direction régionale des Affaires culturelles de la Martinique, comme celles de Guadeloupe et de Guyane ont apporté un concours financier au XVI<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie de la Caraïbe qui a eu lieu du 24 au 28 juillet 1995 à Basse-Terre en Guadeloupe. Deux commu-

nications concernant la Martinique y ont été faites, la première faisant le point sur la recherche archéologique en Martinique, la seconde, présentée par Nathalie VIDAL présentant le site de la plage Dizac au Diamant. Ce congrès a été l'occasion de prises de contacts avec les équipes travaillant en Guadeloupe afin d'envisager des travaux en collaboration et de renouer le contact avec Louis ALLAIRE, de l'université de Manitoba, le seul chercheur universitaire à avoir travaillé en Martinique sur la période précolombienne, des années 1970 au début des années 1980. Il a pu être envisagé son retour dans l'île afin qu'il achève ses travaux la concernant et qu'il entreprenne leur publication.

Comme les années précédentes, le service régional de l'Archéologie a dispensé, dans le cadre d'une unité de valeur de premier cycle, des cours spécialisés en archéologie préhistorique et précolombienne à l'Université Antilles-Guyane. Il est envisagé de poursuivre cet enseignement pendant l'année universitaire 1995-1996 et de le compléter par la réalisation de stages de fouilles pour les étudiants sur les chantiers de la Martinique.

Le service régional de l'archéologie a participé aux travaux du CCSTI de la Martinique et a été partie prenante à la manifestation de la « Science en Fête » en présentant la carte archéologique informatisée et une exposition sur l'archéologie précolombienne, et en proposant des animations pour les groupes scolaires. Il a aussi participé à un PAE sur les différentes applications de la télédétection satellite et répondu à diverses demandes d'animation en milieu scolaire.

Jean-Pierre GIRAUD  
*Conservateur régional de l'Archéologie de la Martinique*



## Résultats scientifiques significatifs

1 9 9 5

**A**rchéologie amérindienne

A Sainte-Anne, sur le site de la Savane des Pétrifications, où une prospection au sol, menée en 1994 sur des terrains dénudés par l'érosion, avait confirmé la présence de gisements de matière première siliceuses exploitées par l'homme préhistorique, une première opération de fouille a été menée en 1995. Ces travaux ont bénéficié du concours de spécialistes de la technologie lithique et de géomorphologues. Ils ont compris, outre la fouille d'un premier amas de débitage comptant plusieurs centaines d'éclats, situé sur un des affleurements de jaspes de couleurs diverses (rouges, jaunes et noirs) déjà repérés, une révision générale des blocs et éclats découverts lors des prospections. L'étude du premier atelier de débitage fait ressortir de nombreuses similitudes entre les produits de débitages recueillis sur l'atelier et ceux découverts sur un site proche, celui de l'Anse Trabaud, d'époque Suazoïde, et permet d'écarter, au moins sur ce type d'atelier l'hypothèse d'un âge précéramique. Le réexamen d'un certain nombre de gros blocs et éclats épars sur la Savane des Pétrifications a amené la remise en cause de leur origine anthropique : les supports sont le plus souvent naturels (éclats thermiques) et les enlèvements qui les affectent semblent être uniformément présents sur toutes leurs arêtes sans organisation particulière : il pourrait s'agir de trace de chocs qui se seraient produits lors de leur mise en place géologique.

Une campagne de sondages systématiques a été entreprise au Marigot, au lieu-dit La Pointe sur un site précolombien menacé par la construction d'un ensemble immobilier. Les sondages effectués sur une superficie de 11 ha ont permis de cerner une zone de 2 ha environ où ont pu se conserver des vestiges précolombiens. Ils sont pour la plupart situés sur le pourtour du plateau qui a reçu l'occupation préhistorique. La partie supérieure du plateau a été érodée et perturbée par les labours, cependant il est possible que le substrat ait conservé des structures en creux diverses (traces d'implantations de poteaux, fosses diverses). Les pentes ont livré un matériel, en partie colluvié, extrêmement abondant. Ces sondages ont confirmé les différentes « stratégies » d'installation des populations amérindiennes dans l'île suivant les secteurs : alors que sur la côte caraïbe et sur la côte sud de l'île les sites sont implantés en majorité en bord de mer, il semble que sur la côte atlantique, soumise au vent dominant, les installations se sont faites en retrait de la côte sur les premiers plateaux dominant la mer.

**A**rchéologie coloniale

Des fouilles importantes ont été entreprises en 1995 sur l'Église du Fort à Saint-Pierre dans le cadre d'une étude

menée par les Monuments Historiques. Ces travaux ont mis au jour les vestiges de l'église primitive bâtie au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et masquée par les travaux de reconstruction et d'agrandissement de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La série de sondages réalisée a ainsi permis de retrouver les fondations de l'édifice primitif et d'en dresser un plan qui a pu être confronté aux plans dressés au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les relations entre les deux édifices successifs ont été explicitées par la fouille qui a mis en évidence la réutilisation des fondations du transept et du chœur de l'église primitive lors de sa transformation.

Le programme collectif de recherche sur l'industrie de la chaux aux Antilles s'est poursuivi cette année avec une étude du fonctionnement du dernier ensemble chaufournier traditionnel de la Martinique et celle du seul four à chaux de type Kern construit en Martinique.

La fouille du cimetière d'esclaves de l'habitation Fond Saint-Jacques à Sainte-Marie a repris en 1995. Les corps semblent avoir été mis en terre dans des linceuls. Les superpositions de sépultures témoignent de la longue durée d'utilisation de ce cimetière.

A la suite des cyclones qui ont levé de fortes houles, inhabituelles sur la côte de la mer des Caraïbes, plusieurs sites côtiers ont été érodés. C'est ainsi que des ossements humains ont été découverts sur la plage de l'Anse à l'Ane, commune des Trois-Ilets où déjà quelques restes humains avaient été dégagés en 1976 lors du passage d'un précédent cyclone. Il a pu être observé sur le crâne de 2 individus des mutilations dentaires qui évoquent des rites d'initiations africains. La présence de 2 houes associés aux ossements lors de leur dégagement par la mer, ainsi que d'une trace de rouille sur un des fémurs, et les observations précédentes permettent de considérer avec de fortes probabilités que l'on est en présence d'un cimetière d'esclaves.

Sur la plage de Petite Anse, aux Anses d'Arlets, la houle a déplacé les galets qui tapissent habituellement les aménagements réalisés par les pêcheurs afin de halier leurs bateaux (les dégras) découvrant ainsi une couche précolombienne visible en coupe sur une centaine de mètres. L'inspection de cette coupe et le ramassage des nombreux vestiges (céramiques et coquillages) dégagés par la mer devait entraîner la découverte de restes humains. Une fouille d'urgence a mis au jour les restes d'un individu déposé en décubitus dorsal apparemment en pleine terre. Une pipe en terre cuite blanche, cassée, associée aux ossements assure une attribution à la période coloniale. Une enquête de voisinage a révélé l'existence probable d'autres restes humains déjà observés dans ce secteur. Il pourrait ainsi s'agir d'une sépulture appartenant à un cimetière d'esclaves.

Jean-Pierre GIRAUD

## MARTINIQUE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Tableau de présentation générale des opérations autorisées

1 9 9 5

	MARTINIQUE
SONDAGES (SD)	0
SAUVETAGES (SP, SU, MH)	4
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	1
RELEVÉS D'ART RUPESTRE (RE)	0
PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PT)	0
PROSPECTIONS INVENTAIRE (PI, PA, PR)	1
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)	3
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>



MARTINIQUE

Tableau de présentation générale  
des opérations autorisées

	MARTINIQUE
SONDAGES (SD)	0
SAUVETAGES (SP, SU, MH)	4
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	1
RELEVÉS D'ART RUPESTRE (RE)	0
PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PT)	0
PROSPECTIONS INVENTAIRE (PI, PA, PR)	1
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)	3
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 5

MARTINIQUE

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque		Carte
97 202 004 AP	Anses d'Arlets, Petite Anse	Jean-Pierre Giraud (SDA)	SU	H2	MOD	*	1
97 213 056 AH	Lamentin, Californie	Nathalie Vidal (AFA)	PC	H19	CONT	*	2
97 216 012 AP	Marigot, La Pointe	Nathalie Vidal (AFA)	SU	P12	PRECO	*	3
97 217 024 AH	Le Marin, La Massel	Nathalie Vidal (AFA)	PC	H19	CONT	*	4
97 225 043 AH	Saint-Pierre, Eglise du Fort	Serge Veuve (AFA)	MH	H16	MOD	*	5
97 226 003 AP	Sainte-Anne, Savane des Pétrifications	Léonid Kameneff (BEN)	FP	P12	PRECO	*	6
97 231 033 AH	Trois-Ilets, Anse à l'Ane	Jean-Pierre Giraud (SDA)	SU	H2	MOD		7
97 207	Ducos	Abel Elurse (AFAN)	PI				
97 220	Rivière-Pilote	Maggy Marie-Jeanne (AFA)	PI				

Intitulé de l'opération	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque		
Le néolithique de la Martinique dans son contexte antillais	Jean-Pierre Giraud (SDA)	PC	P12	PRECO	*	
Les sites archéologiques à caractère religieux dans l'histoire de la Martinique	V. Huyghues Belrose (BEN)	PC	H16	MOD	*	
La fabrication artisanale de la chaux aux Antilles	Nathalie Vidal (AFA)	PC	H19	MOD	*	

\* Rapport déposé au service régional de l'Archéologie et consultable par le public.

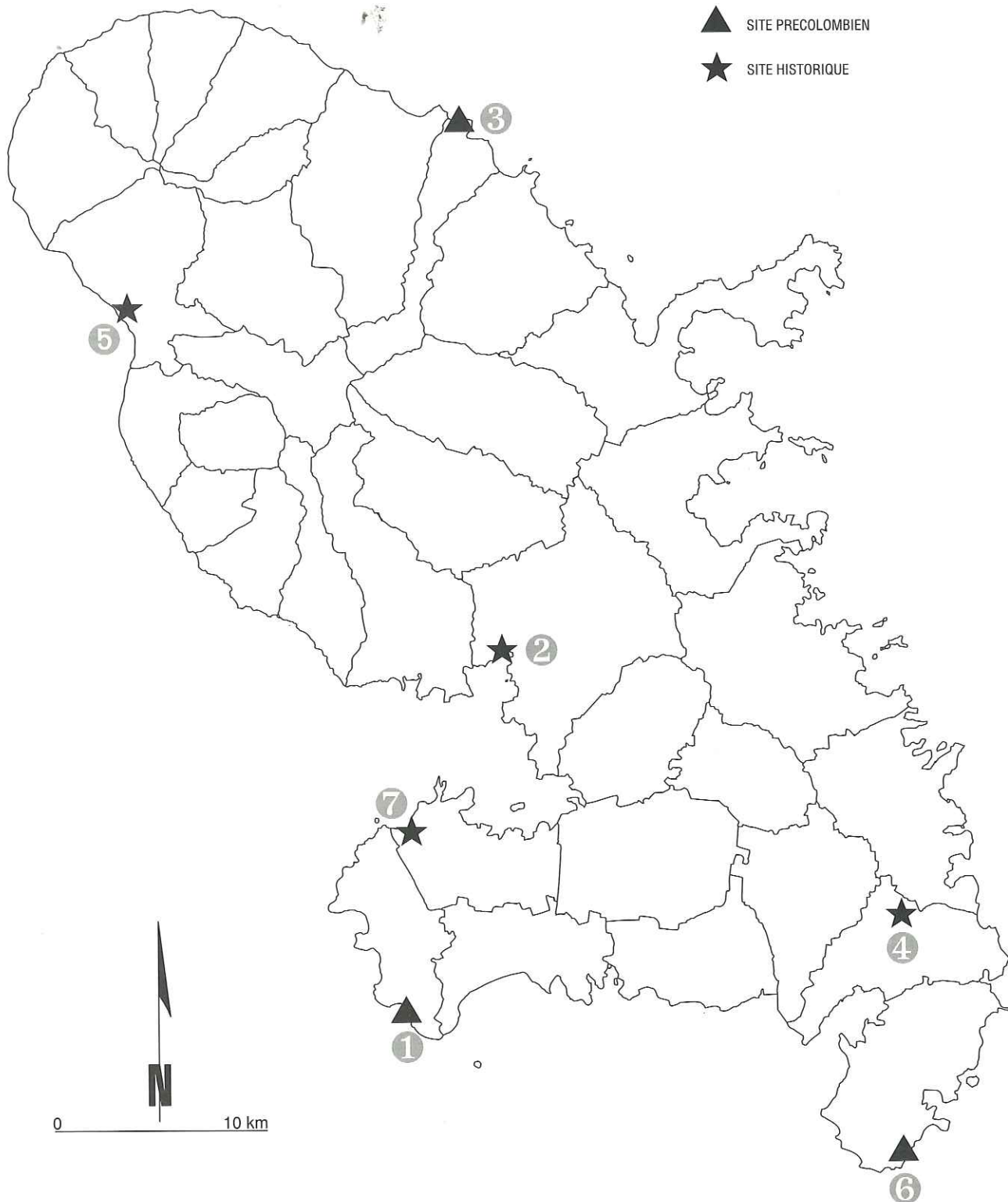
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage, p. 37 et 38).

# MARTINIQUE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Carte de présentation générale des opérations autorisées

1 9 9 5



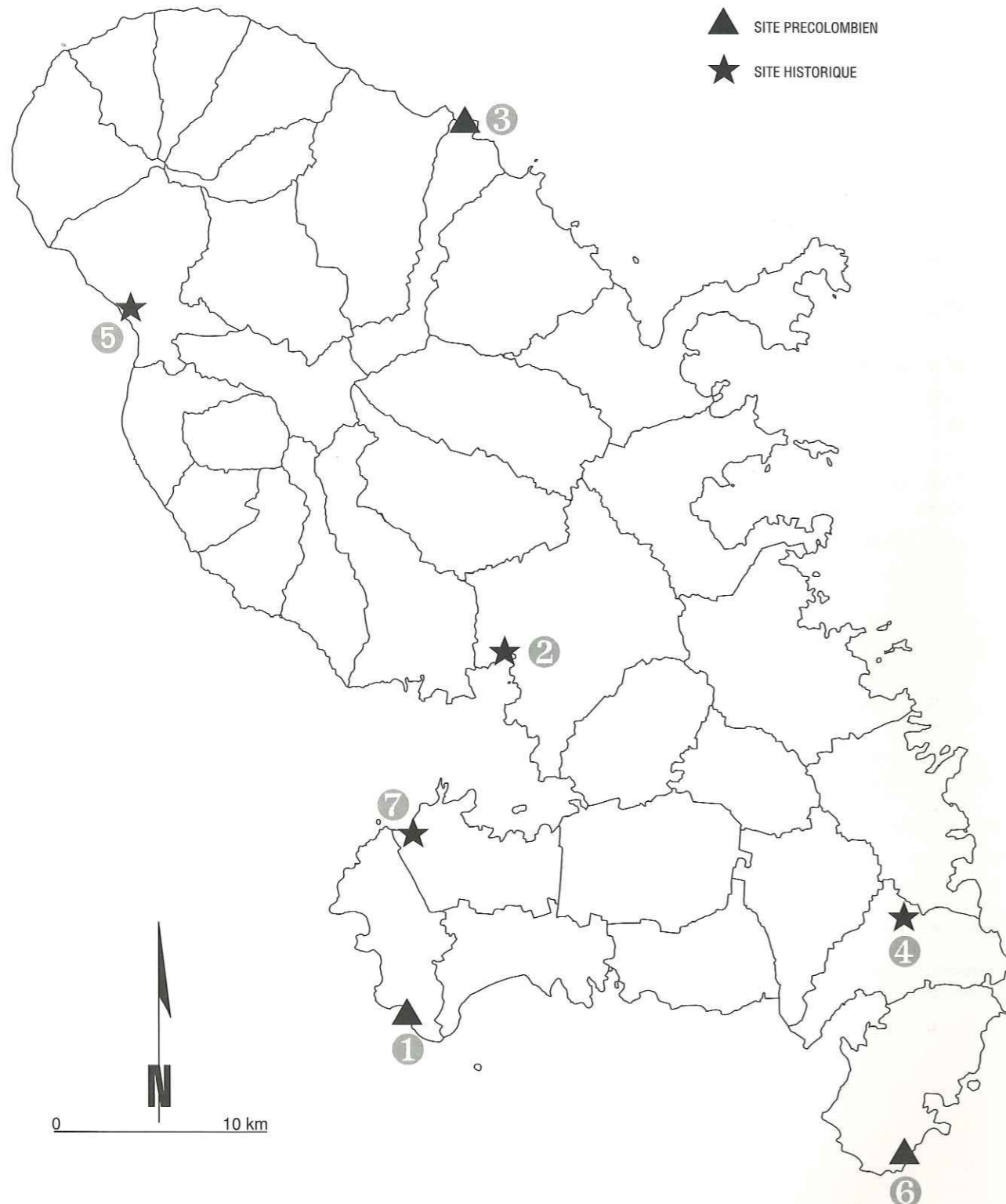


## MARTINIQUE

### Carte de présentation générale des opérations autorisées

## BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 5



## MARTINIQUE

### Travaux et recherches archéologiques de terrain

## BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 5

## LA CARTE ARCHÉOLOGIQUE DE LA MARTINIQUE

En 1995, le Service régional de l'archéologie s'est attaché à poursuivre la constitution de la carte archéologique de la Martinique, commencée en 1992, mission prioritaire des services régionaux de l'archéologie. Le service a été pourvu de l'application de cartographie SCALA (logiciel de système d'information géographique) et du matériel nécessaire pour le faire fonctionner : il peut désormais créer de façon informatique des cartes de sites archéologiques. Un stage de formation à l'application de la carte archéologique informatisée, DRACAR, a été organisé, en Martinique, pour les agents chargés de la carte archéologique en Guadeloupe et en Guyane. Cette formation réalisée par un technicien du service, Claude LAMEYNARDIE, a été suivie d'une deuxième formation interrégionale, organisée par le DOSI, après l'acquisition de l'application de cartographie SCALA.

L'équipe de la carte archéologique s'articulait autour de Nathalie VIDAL (chargée d'étude AFAN) et de Claude LAMEYNARDIE (technicien de recherches au service régional de l'Archéologie). Plusieurs contractuels sont venus renforcer cette équipe : Laurence VERRAND, résidant à Aix-en-Provence, pour les recherches aux Archives nationales, section de l'Outre-mer, Serge VEUVE pour les recherches sur Fort-de-France.

Cette année, à côté d'actions ponctuelles de vérification de données sur le terrain, les efforts ont porté sur plusieurs domaines :

- achèvement de la campagne d'acquisition de données sur les bâtiments militaires (fortifications, redoutes, batteries) jusqu'à 1844, grâce à un travail documentaire entrepris aux Archives, à Aix-en-Provence ;
- dépouillement méthodique de la bibliographie et des archives de fouilles concernant l'archéologie précolombienne de la région ;
- reprise systématique de l'ensemble de la documentation commune par commune en fonction de priorités liées à des aménagements du territoire.

Le bilan chiffré de ces travaux s'élève à une cinquantaine de créations de fiches de sites sous DRACAR (concernant essentiellement des ouvrages militaires) et à plusieurs dizaines de modifications de fiches à la suite de révisions bibliographiques et de vérifications sur le terrain. Le total

des sites enregistré sur la base de données informatisée est, à ce jour, de 1090. Le nombre de modifications enregistrées durant l'année est le reflet de l'effort d'amélioration de la qualité de l'information stockée dans la base informatique ; en particulier pour la localisation des sites.

Afin de réduire les incertitudes sur la localisation des sites inventoriés, un important travail de cartographie a été entrepris. C'est ainsi que la totalité des feuillets de *L'itinéraire des chemins royaux de l'Isle Martinique* élaborée en 1785 et connu sous le nom de *Routier de la Martinique* a été acquis. Il a été superposé par montage sur la carte IGN actuel et a permis ainsi d'observer la permanence des voies de communication depuis cette époque. Les distorsions topographiques peuvent être rectifiées à partir du tracé des cours d'eau, des lacets des routes et de détails caractéristiques. Les Habitations sont reportées avec le nom de leur propriétaire ainsi que les parcelles agricoles.

Une série de recherches sur plus d'une centaine de dossiers du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle appartenant aux Dépôts des Fortifications pour les Colonies – Martinique (DFC), à son supplément (DFC Supplément) et au fonds de l'*Atlas Moreau de Saint Méry* (qui résulte d'un pillage d'archives restituées au domaine public) conservés dans la Section de l'Outre-mer des Archives nationales a été menée à bien. Des sondages ont été effectués dans des fonds secondaires tel le DFC Mémoires généraux Amérique méridionale Antilles 1666-1816 ou le DFC Lois Administration générale de 1689 à 1880.

Le dépouillement de cette documentation (près de 1300 pièces, dont 469 pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) a permis d'inventorier plus de 160 emplacements et 40 projets, jusqu'à présent inconnus, de forts et de batteries, situés essentiellement à la périphérie de l'île et de les situer sur des cartes au 1/25000. En complément, une réflexion a été menée sur l'évolution de la politique de défense de l'île que traduisent l'évolution et le déplacement des sites de défenses à travers le temps ; notamment après la période de troubles et d'attaques anglaises qui marque l'après révolution. La majeure partie des projets concerne les côtes sud de l'île, du Diamant à Trinité et révèle les faiblesses de l'organisation défensive mises en évidence par les attaques anglaises. Ils montrent aussi une adaptation rendue nécessaire par la modernisation de l'artillerie.



Un programme de recueil et de dépouillement systématique de la littérature archéologique concernant les sites précolombiens de la Martinique a débuté afin de compléter la carte archéologique et d'enrichir la documentation attachée à chacun des sites recensés. Il a permis de préciser la situation de nombreux sites et surtout de mieux évaluer la fiabilité des informations que nous possédions, issues de publications relativement anciennes. Des tests de vérification sur le terrain effectués sur la commune du Vauclin ont mis en évidence l'imprécision, parfois supérieure à 500 m de la localisation à partir des cartes archéologiques anciennes.

La reprise systématique de l'ensemble de la documentation recueillie, commune par commune, accompagné d'une opération de prospection diachronique avait débuté en 1994 avec la commune de Rivière-Pilote dans le cadre d'une convention État/Commune de Rivière-Pilote. Ce travail s'est poursuivi en 1995 sur le territoire de la commune de Ducos. Il permet d'ores et déjà de mettre en évidence des aménagements qui échappent à une documentation d'archives (par exemple les aménagements hydrauliques, digues, bassins associés aux habitations sucrières, chauffours). Il s'agit ainsi de vérifier la localisation et l'état de conservation des sites inventoriés dans la carte archéologique et de compléter ces données par une enquête orale et une prospection au sol. Du point de vue méthodologique, la prospection dans la commune de Rivière-Pilote, réalisée par

Maggy MARIE-JEANNE et Abel ELURSE, a constitué un test intéressant : c'est la première fois qu'une commune de l'intérieure de l'île, au relief tourmenté, faisait l'objet de prospections. Il apparaît que, dans les zones de culture, une proportion importante des sites d'époque coloniale (17 sur 26) sont entièrement ruinés.

Alors que le Document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain de la ville de Saint-Pierre, réalisé sous la direction de Serge VEUVE, est dans sa dernière phase de correction avant sa publication prévue pour 1996, un travail analogue a été lancé sur la ville de Fort-de-France qui, jusqu'à présent, n'avait pas été traitée. Un inventaire des plans, cartes et documents relatifs à l'évolution de la ville depuis les débuts de la colonisation jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, accessibles aux Archives départementales, au CAOM et à la Bibliothèque nationale a été réalisé. Ce travail, qui ne fait que débiter, a déjà permis de cerner le noyau ancien de la ville sur lequel une surveillance archéologique va être appliquée.

L'objectif est de pouvoir mieux répondre, grâce à la mise en place de zonages archéologiques dans le cadre du décret n° 86-192 et lors de l'élaboration de POS, aux exigences d'une réelle politique de protection du patrimoine archéologique dans la région Martinique.

Nathalie VIDAL

## LES ANSES D'ARLETS

### Petite Anse

A la suite de la forte houle consécutive au cyclone Iris, Cécile CELMA, conservatrice du Musée départemental d'Archéologie a découvert en inspectant les rivages de Petite Anse, dans le quartier Degras, aux Anses d'Arlets un ensemble de poteries précolombiennes.

Ces poteries apparaissent dans les coupes de certains des degres (tas d'épierrement) aménagés lors du creusement de « makadés », sorte de cales creusées dans le rivage afin de faciliter le halage des bateaux de pêche pour les amener à sec. Ces degres et makadés sont en effet, en temps ordinaires, tapissés de gros blocs d'origine volcanique qui masquent les couches de terrain et que les fortes vagues de tempête avaient dégagés. Ces aménagements, mal datés, mais à coup sûr antérieurs au XX<sup>e</sup> siècle ont ainsi entaillé le rivage, recoupant un site archéologique sur plus d'une centaine de mètres. Ce site avait déjà fait l'objet d'une fouille de sauvetage de Mario MATTIONI, en 1984, à la suite d'une tempête tropicale.

Nous avons procédé au ramassage systématique du matériel archéologique apparaissant en coupe. La céramique, assez abondante, était accompagnée de nombreux fragments de coquillages (essentiellement des lambis). Elle montre de nombreux points communs avec celle du Diamant et peut être attribuée à un saladoïde assez évolué (poterie peinte et gravée).

Lors de cette opération de ramassage systématique, deux os humains ont été découverts engagés dans le plan incliné d'un makadé. La fouille d'urgence de cet individu, environné de vestiges précolombiens a donc été réalisée immédiatement après sa découverte, les pêcheurs utilisateurs du makadé souhaitant le remettre en état rapidement après le passage du cyclone.

La fouille a permis de dégager les restes d'un individu en décubitus dorsal, tête à l'est, la face tournée vers le sud, les jambes dans l'axe du corps (les extrémités des membres inférieurs ont disparu du fait de l'érosion). Le bras gauche était le long du corps, la main droite était ramenée sur le bassin. Le squelette axial, rachis et bassin, était en très mauvais état, détruit par la trop forte acidité du sol. La découverte d'une pipe en terre blanche au niveau du bassin, dont le tuyau cassé était engagé dans le foyer, permet de donner une date coloniale à ces vestiges. Les fragments de poteries précolombiennes qui lui étaient associés doivent provenir des sédiments encaissant remaniés lors du creusement de la fosse sépulcrale.

Les limites de cette fosse étaient peu lisibles dans le sédiment encaissant à l'exception du secteur du crâne où elles dessinaient un arrondi, créé semble-t-il par l'arrachement d'un ou de plusieurs blocs volcaniques du substrat.



Un programme de recueil et de dépouillement systématique de la littérature archéologique concernant les sites précolombiens de la Martinique a débuté afin de compléter la carte archéologique et d'enrichir la documentation attachée à chacun des sites recensés. Il a permis de préciser la situation de nombreux sites et surtout de mieux évaluer la fiabilité des informations que nous possédions, issues de publications relativement anciennes. Des tests de vérification sur le terrain effectués sur la commune du Vauclin ont mis en évidence l'imprécision, parfois supérieure à 500 m de la localisation à partir des cartes archéologiques anciennes.

La reprise systématique de l'ensemble de la documentation recueillie, commune par commune, accompagné d'une opération de prospection diachronique avait débuté en 1994 avec la commune de Rivière-Pilote dans le cadre d'une convention État/Commune de Rivière-Pilote. Ce travail s'est poursuivi en 1995 sur le territoire de la commune de Ducos. Il permet d'ores et déjà de mettre en évidence des aménagements qui échappent à une documentation d'archives (par exemple les aménagements hydrauliques, digues, bassins associés aux habitations sucrières, chauffours). Il s'agit ainsi de vérifier la localisation et l'état de conservation des sites inventoriés dans la carte archéologique et de compléter ces données par une enquête orale et une prospection au sol. Du point de vue méthodologique, la prospection dans la commune de Rivière-Pilote, réalisée par

Maggy MARIE-JEANNE et Abel ELURSE, a constitué un test intéressant : c'est la première fois qu'une commune de l'intérieure de l'île, au relief tourmenté, faisait l'objet de prospections. Il apparaît que, dans les zones de culture, une proportion importante des sites d'époque coloniale (17 sur 26) sont entièrement ruinés.

Alors que le Document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain de la ville de Saint-Pierre, réalisé sous la direction de Serge VEUVE, est dans sa dernière phase de correction avant sa publication prévue pour 1996, un travail analogue a été lancé sur la ville de Fort-de-France qui, jusqu'à présent, n'avait pas été traitée. Un inventaire des plans, cartes et documents relatifs à l'évolution de la ville depuis les débuts de la colonisation jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, accessibles aux Archives départementales, au CAOM et à la Bibliothèque nationale a été réalisé. Ce travail, qui ne fait que débiter, a déjà permis de cerner le noyau ancien de la ville sur lequel une surveillance archéologique va être appliquée.

L'objectif est de pouvoir mieux répondre, grâce à la mise en place de zonages archéologiques dans le cadre du décret n° 86-192 et lors de l'élaboration de POS, aux exigences d'une réelle politique de protection du patrimoine archéologique dans la région Martinique.

Nathalie VIDAL

## LES ANSES D'ARLETS

### Petite Anse

A la suite de la forte houle consécutive au cyclone Iris, Cécile CELMA, conservatrice du Musée départemental d'Archéologie a découvert en inspectant les rivages de Petite Anse, dans le quartier Degras, aux Anses d'Arlets un ensemble de poteries précolombiennes.

Ces poteries apparaissent dans les coupes de certains des degras (tas d'épierrement) aménagés lors du creusement de « makadés », sorte de cales creusées dans le rivage afin de faciliter le halage des bateaux de pêche pour les amener à sec. Ces degras et makadés sont en effet, en temps ordinaires, tapissés de gros blocs d'origine volcanique qui masquent les couches de terrain et que les fortes vagues de tempête avaient dégagés. Ces aménagements, mal datés, mais à coup sûr antérieurs au XX<sup>e</sup> siècle ont ainsi entaillé le rivage, recoupant un site archéologique sur plus d'une centaine de mètres. Ce site avait déjà fait l'objet d'une fouille de sauvetage de Mario MATTIONI, en 1984, à la suite d'une tempête tropicale.

Nous avons procédé au ramassage systématique du matériel archéologique apparaissant en coupe. La céramique, assez abondante, était accompagnée de nombreux fragments de coquillages (essentiellement des lambis). Elle montre de nombreux points communs avec celle du Diamant et peut être attribuée à un saladoïde assez évolué (poterie peinte et gravée).

Lors de cette opération de ramassage systématique, deux os humains ont été découverts engagés dans le plan incliné d'un makadé. La fouille d'urgence de cet individu, environné de vestiges précolombiens a donc été réalisée immédiatement après sa découverte, les pêcheurs utilisateurs du makadé souhaitant le remettre en état rapidement après le passage du cyclone.

La fouille a permis de dégager les restes d'un individu en décubitus dorsal, tête à l'est, la face tournée vers le sud, les jambes dans l'axe du corps (les extrémités des membres inférieurs ont disparu du fait de l'érosion). Le bras gauche était le long du corps, la main droite était ramenée sur le bassin. Le squelette axial, rachis et bassin, était en très mauvais état, détruit par la trop forte acidité du sol. La découverte d'une pipe en terre blanche au niveau du bassin, dont le tuyau cassé était engagé dans le foyer, permet de donner une date coloniale à ces vestiges. Les fragments de poteries précolombiennes qui lui étaient associés doivent provenir des sédiments encaissant remaniés lors du creusement de la fosse sépulcrale.

Les limites de cette fosse étaient peu lisibles dans le sédiment encaissant à l'exception du secteur du crâne où elles dessinaient un arrondi, créé semble-t-il par l'arrachement d'un ou de plusieurs blocs volcaniques du substrat.

Les premières observations réalisées sur le squelette permettent de penser que nous sommes en présence d'un individu de sexe féminin, d'âge adulte. Nous n'avons pas découvert de trace de cercueil. L'examen de la disposition des ossements permet d'évoquer un dépôt en pleine terre dans un espace colmaté : les connections du membre supérieur droit sont restées assez étroites malgré sa position en équilibre sur le bassin.

Une enquête de voisinage nous a appris l'existence probable d'autres restes humains déjà mis à jour dans ce secteur. Si cela venait à être vérifié, nous serions ainsi en présence d'un cimetière d'époque historique à un emplacement qui ne correspond pas à un cimetière paroissial : il pourrait s'agir d'un cimetière d'habitation destiné à accueillir les sépultures des esclaves, exclus des cimetières communaux.

Jean-Pierre GIRAUD



fig. 1 Les Anses d'Arlets, Petite Anse. Photo J.-P. Giraud.



L'intervention que nous avons effectuée sur l'assiette du projet de lotissement « Eden Point » au lieu dit « La Pointe », commune du Marigot, a été provoquée par la découverte fortuite de fragments de céramiques précolombiennes par un promeneur. La société « Bâti Créole » avait, en effet, après obtention d'un permis de lotir, entrepris un pré-décapage de certaines des voies du futur lotissement, afin de matérialiser leur tracé. C'est précisément à la surface de ce décapage et dans les tas de déblais qui en provenaient, que devaient être découverts les premiers indices d'une occupation préhistorique s'étendant sur plusieurs hectares.

Prévenu de cette découverte par l'intermédiaire de la conservatrice du Musée départemental d'Archéologie, le Service régional de l'Archéologie de la Martinique effectuait une vérification sur le terrain. A la suite de cette visite, le SRA décidait, après négociation, d'entreprendre une opération archéologique préventive sur l'ensemble des terrains concernés par le projet. Cette opération devait consister en la réalisation de sondages d'évaluation systématiques sur l'ensemble des parties du projet dans lesquels des modifications de sol étaient susceptibles d'affecter la conservation des vestiges archéologiques.

Les objectifs étaient d'effectuer la reconnaissance fine du site et l'estimation de son potentiel scientifique en le délimitant et en évaluant son état de conservation.

A proximité immédiate des terrains concernés par le projet de lotissement, un site localisé au lieu dit « L'Adoration » était déjà connu par des témoignages et la publication d'une fouille qui y avait été menée par le Père DELAWARDE dans les années 1930, puis reprise par le Père PINCHON dans les années cinquante. Le secteur avait donc été préalablement identifié comme une zone à risque archéologique. Cependant aucune vérification récente n'ayant pu être effectuée, sa localisation demeurait imprécise.

La commune du Marigot est située sur la côte Nord Atlantique de l'île. Cette côte, d'origine volcanique, a été formée par les éruptions successives du Morne Jacob puis de la Montagne Pelée pour les épisodes récents. La géomorphologie de cette zone est caractérisée principalement par de nombreux vallons entrecoupés de petites plaines alluviales.

Les sondages d'évaluation ont été effectués sur l'ensemble de l'assiette du projet de lotissement « Eden Point » à la sortie nord-ouest du Marigot, au lieu dit « La Pointe ». Ce sont des parcelles très vallonnées qui ont une déclivité générale orientée est-ouest. Elles sont délimitées au nord par les 50 pas géométriques de la bordure littorale, au sud par la route nationale 1.

Topographiquement, elles s'organisent en un plateau central principal, encadré par des pentes variables entre 10 et 25 %. Ces pentes sont limitées au nord-est par la côte littorale, au nord-ouest par une vallée et au sud par une ravine collectant les eaux de ruissellement. Le projet de lotissement

englobe également les pentes nord d'un second plateau (lieu dit « Dominante ») bordé par la route nationale.

Ces parcelles, actuellement en friche, ont jadis supporté la culture intensive de la canne à sucre et de la banane. La trace des sillons de ces cultures est encore visible, provoquant parfois des dépressions régulières d'une vingtaine de centimètres de profondeur, visibles à l'œil nu.

Une prospection de surface a été effectuée avant l'exécution d'une série de sondages tests sur l'ensemble du projet. Le but étant de délimiter les zones de surface révélant une présence anthropique ancienne.

Profitant des décapages préliminaires, effectués par l'aménageur, qui avaient retiré le couvert végétal sur le tracé des voies, les premières estimations de cette prospection ont ainsi permis de déterminer une large zone où le matériel est présent en surface et jusqu'à 20 à 30 cm de profondeur. Cette zone se trouve dans la partie ouest du projet et s'étend longitudinalement dans le sens de la pente nord-sud (entre 10 et 15 % de dénivelé) entre le plateau et l'extrémité du talweg central. A cet endroit, une importante concentration de matériel céramique et lithique d'origine précolombienne a été mise au jour. Le tracé de voies et l'observation topographique du terrain ont donc servi de repère à l'implantation des sondages.

### I Les sondages

Les sondages ont été effectués à la pelle mécanique munie d'un godet à dents d'une largeur de 100 cm ou d'un godet lisse de 140 cm. Leur profondeur moyenne a été de 120 cm. Elle a pu atteindre jusqu'à 310 cm dans un sondage réalisé dans le but de reconnaître le substrat du site.

Le plan du projet a été divisé en 4 zones principales déterminées par la topographie générale du site :

*Zone 1 : flancs nord des mornes de « Dominante » et nord-ouest de « La pointe », délimitée par la route nationale*

*Zone 2 : vallée et talweg*

*Zone 3 : flanc du morne central*

*Zone 4 : plateau*

Les sondages ont été effectués en premier lieu sur la parcelle C 522, au nord-est. Ils ont été essentiellement organisés sur le sommet de pente et en fond de pente afin de pouvoir observer les éventuelles traces de glissement et de colluvions susceptibles de renfermer du matériel.

Une tranchée test a été effectuée dans la pente maximum (15 %) parallèlement aux aménagements de la voie double côté ouest. Quatre couches principales ont été identifiées et sont présentes dans la plupart des sondages avec des variations fonction de la déclivité du terrain.



L'intervention que nous avons effectuée sur l'assiette du projet de lotissement « Eden Point » au lieu dit « La Pointe », commune du Marigot, a été provoquée par la découverte fortuite de fragments de céramiques précolombiennes par un promeneur. La société « Bâti Créole » avait, en effet, après obtention d'un permis de lotir, entrepris un pré-décapage de certaines des voies du futur lotissement, afin de matérialiser leur tracé. C'est précisément à la surface de ce décapage et dans les tas de déblais qui en provenaient, que devaient être découverts les premiers indices d'une occupation préhistorique s'étendant sur plusieurs hectares.

Prévenu de cette découverte par l'intermédiaire de la conservatrice du Musée départemental d'Archéologie, le Service régional de l'Archéologie de la Martinique effectuait une vérification sur le terrain. A la suite de cette visite, le SRA décidait, après négociation, d'entreprendre une opération archéologique préventive sur l'ensemble des terrains concernés par le projet. Cette opération devait consister en la réalisation de sondages d'évaluation systématiques sur l'ensemble des parties du projet dans lesquels des modifications de sol étaient susceptibles d'affecter la conservation des vestiges archéologiques.

Les objectifs étaient d'effectuer la reconnaissance fine du site et l'estimation de son potentiel scientifique en le délimitant et en évaluant son état de conservation.

A proximité immédiate des terrains concernés par le projet de lotissement, un site localisé au lieu dit « L'Adoration » était déjà connu par des témoignages et la publication d'une fouille qui y avait été menée par le Père DELAWARDE dans les années 1930, puis reprise par le Père PINCHON dans les années cinquante. Le secteur avait donc été préalablement identifié comme une zone à risque archéologique. Cependant aucune vérification récente n'ayant pu être effectuée, sa localisation demeurerait imprécise.

La commune du Marigot est située sur la côte Nord Atlantique de l'île. Cette côte, d'origine volcanique, a été formée par les éruptions successives du Morne Jacob puis de la Montagne Pelée pour les épisodes récents. La géomorphologie de cette zone est caractérisée principalement par de nombreux vallons entrecoupés de petites plaines alluviales.

Les sondages d'évaluation ont été effectués sur l'ensemble de l'assiette du projet de lotissement « Eden Point » à la sortie nord-ouest du Marigot, au lieu dit « la Pointe ». Ce sont des parcelles très vallonnées qui ont une déclivité générale orientée est-ouest. Elles sont délimitées au nord par les 50 pas géométriques de la bordure littorale, au sud par la route nationale 1.

Topographiquement, elles s'organisent en un plateau central principal, encadré par des pentes variables entre 10 et 25 %. Ces pentes sont limitées au nord-est par la côte littorale, au nord-ouest par une vallée et au sud par une ravine collectant les eaux de ruissellement. Le projet de lotissement

englobe également les pentes nord d'un second plateau (lieu dit « Dominante ») bordé par la route nationale.

Ces parcelles, actuellement en friche, ont jadis supporté la culture intensive de la canne à sucre et de la banane. La trace des sillons de ces cultures est encore visible, provoquant parfois des dépressions régulières d'une vingtaine de centimètres de profondeur, visibles à l'œil nu.

Une prospection de surface a été effectuée avant l'exécution d'une série de sondages tests sur l'ensemble du projet. Le but étant de délimiter les zones de surface révélant une présence anthropique ancienne.

Profitant des décapages préliminaires, effectués par l'aménageur, qui avaient retiré le couvert végétal sur le tracé des voies, les premières estimations de cette prospection ont ainsi permis de déterminer une large zone où le matériel est présent en surface et jusqu'à 20 à 30 cm de profondeur. Cette zone se trouve dans la partie ouest du projet et s'étend longitudinalement dans le sens de la pente nord-sud (entre 10 et 15 % de dénivelé) entre le plateau et l'extrémité du talweg central. A cet endroit, une importante concentration de matériel céramique et lithique d'origine précolombienne a été mise au jour. Le tracé de voies et l'observation topographique du terrain ont donc servi de repère à l'implantation des sondages.

### I Les sondages

Les sondages ont été effectués à la pelle mécanique munie d'un godet à dents d'une largeur de 100 cm ou d'un godet lisse de 140 cm. Leur profondeur moyenne a été de 120 cm. Elle a pu atteindre jusqu'à 310 cm dans un sondage réalisé dans le but de reconnaître le substrat du site.

Le plan du projet a été divisé en 4 zones principales déterminées par la topographie générale du site :

*Zone 1 : flancs nord des mornes de « Dominante » et nord-ouest de « La pointe », délimitée par la route nationale*

*Zone 2 : vallée et talweg*

*Zone 3 : flanc du morne central*

*Zone 4 : plateau*

Les sondages ont été effectués en premier lieu sur la parcelle C 522, au nord-est. Ils ont été essentiellement organisés sur le sommet de pente et en fond de pente afin de pouvoir observer les éventuelles traces de glissement et de colluvions susceptibles de renfermer du matériel.

Une tranchée test a été effectuée dans la pente maximum (15 %) parallèlement aux aménagements de la voie double côté ouest. Quatre couches principales ont été identifiées et sont présentes dans la plupart des sondages avec des variations fonction de la déclivité du terrain.

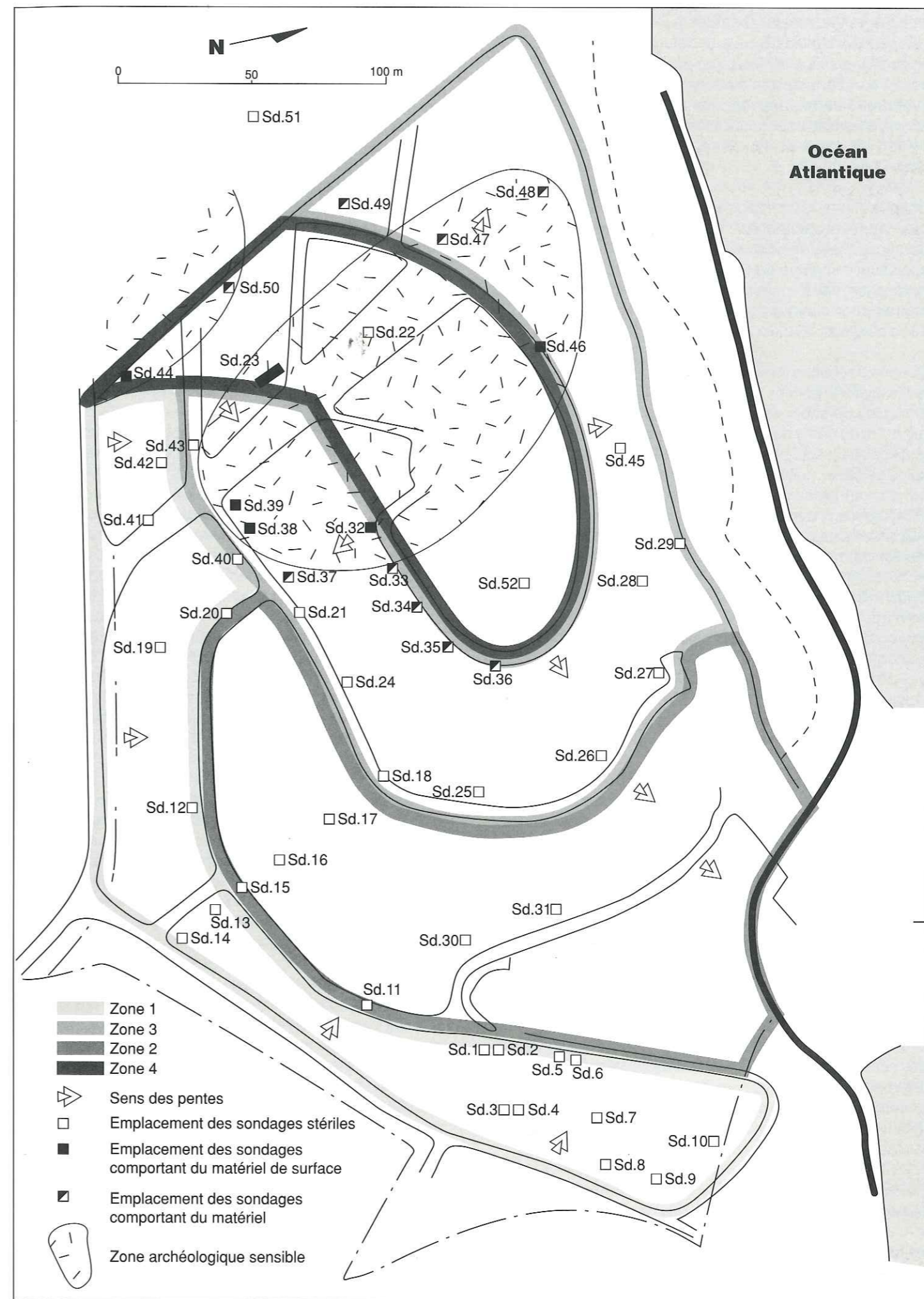


fig. 2 Le Marigot, La pointe. Plan du site d'après doc. Atelier Léoture-Charles.



Couche 4a – substratum : il s'agit d'une couche très épaisse, compacte et dense de couleur ocre jaune provenant sans doute d'une décomposition d'un dépôt éruptif ancien. D'une épaisseur d'une soixantaine de centimètres à l'extrémité supérieure de la tranchée, elle diminue progressivement pour s'enfoncer une quinzaine de mètres plus bas à plus de 130 cm de profondeur. Aucun matériel n'a été retrouvé dans cette couche.

Couche 4b : de même origine que la précédente, de couleur ocre jaune, elle comporte cependant une grande quantité de ponces altérées de couleur jaune très friables. D'une épaisseur moyenne de 20 cm à l'extrémité supérieure de la tranchée, elle s'épaissit jusqu'à 40 cm dans les 4 premiers mètres pour diminuer considérablement puis disparaître 16 m plus bas. Elle est aussi archéologiquement stérile.

Couche 3 : couche intermédiaire beige moyen contenant de petits lapilli de ponces (0,5 mm) blancs. Présence ténue de lenticules de sable volcanique noir, irréguliers. Elle apparaît à 7 m du début de la coupe avec une épaisseur de 10 cm et s'épaissit jusqu'à 50 cm dans le bas de pente. Les lenticules de sable visibles dans cette couche, semblent être le fait d'un tri granulométrique consécutif d'un ravinement semblable au phénomène qui a pu être observé sur le tracé fraîchement mis à nu par le décapage de la voie double. Elle contient du matériel archéologique dans le bas de la pente.

Couche 2 : couche de ponce très cendreuse et friable, beige sombre, granuleuse, d'origine volcanique. Elle apparaît à 9 m du début de la coupe, de faible épaisseur (10 cm) elle s'accroît avec la pente pour atteindre 50 cm dans le bas de la coupe. Présence d'un abondant matériel archéologique dans la partie pentue de la coupe. Des lenticules de sable volcanique noir, irrégulières sont visibles et révèlent également un phénomène de ravinement important.

Couche 1 : terre brun sombre composée de matériaux volcaniques et de terre humifère mélangés, homogène avec ponces (0,3 cm) blanches. Elle contient du matériel archéologique précolombien et historique. D'une épaisseur de 40 cm en début de coupe, elle s'accroît également pour atteindre entre 50 et 60 cm d'épaisseur en bas de coupe. Les lenticules de sable volcanique noir sont également visibles dans la partie inférieure de cette couche. Cette couche a subi le labour sur une profondeur importante, (entre 30 et 60 cm) selon le type de culture, canne ou banane.

Les sondages se sont révélés positifs dans la partie ouest (nord-ouest et sud-ouest) de cette zone.

Les sondages 32, 33, 34, 35 et 36 ont été précisément effectués dans les premières courbes topographiques marquant le début de pente du plateau côté sud. Ces sondages ont livré un matériel de surface roulé et très abîmé, remué par les labours, peu abondant mais significatif.

Côté nord, les sondages 45, 47 et 48 situés sur la pente ont également révélé un matériel de surface remué par les labours.

Le sondage 46 effectué dans la première courbe de dénivelé a permis de retrouver une stratigraphie semblable à la tranchée-sondage 23 située en bas de pente (sud) et laisse présager, par la profondeur à laquelle a été retrouvé le substrat archéologique (96 cm environ), la possibilité

de trouver dans cette zone précise des structures anciennes moins endommagées par le labour.

## II Le matériel

Les formes céramiques les plus fréquemment rencontrées sont des platines, dont un fragment porte des impressions de vannerie, des coupes ovalaires à lèvre éversée décorées de gravures, de pastillages et de peinture, de grands vases circulaires à carène douce peints et gravés sur la panse, ainsi que de petits bols et des marmites à fond plat. L'abondance et la diversité des décorations sur le matériel céramique est frappante. Beaucoup de fragments présentent plusieurs types de décorations souvent associés. On rencontre le plus souvent des décorations peintes, bicolores (blanc sur rouge) souvent en relation avec des décors gravés avant cuisson, ou gravés après cuisson.

Les décors modelés se rencontrent principalement sous forme « d'adornos » (éléments de décoration figuratifs stylisés, souvent situés sur les bords des vases à la place des anses) ou de pastillages (« papules » ponctuées en leur centre) situés principalement sur le bord de vases ou sur les adornos. Les bords de vases et les lèvres de coupe sont les parties les plus fréquemment décorés.

La décoration « grillagée » (« cross hatched ») faite d'incisions sur pâte cuite, très commune et caractéristique du site de Vivé couche inférieure (Commune du Lorrain, I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècle après J.-C.) est représentée sur le site. Cependant elle se trouve associée à des décorations peintes et des formes de vases, telle de grandes coupes à lèvres éversées qui rappellent certaines formes céramiques que l'on retrouve sur le site du Diamant (Commune du Diamant, VI<sup>e</sup> siècle de notre ère).

Notons également l'absence totale de tests de coquilles et de restes de faune, absence due très certainement à l'acidité du sol qui n'a pas permis leur conservation, ainsi que l'abondance de galets et d'éclats de galets étrangers au site dont certains portent des traces de percussion. L'outillage lithique taillé retrouvé comprend des nucléi de jaspe et de calcédoine (dont les principaux gisements se trouvent sur la presqu'île de la Caravelle, au sud-est du site) avec quelques déchets de taille. Deux outils en pierre polie ont été recueillis.

A la suite des observations et des informations obtenues par l'intervention archéologique effectuée sur la parcelle 521 C, nous pouvons conclure que nous sommes en présence d'un site d'habitat précolombien dont le centre était situé sur le plateau du morne de cette parcelle (zone 4). Le matériel recueilli en contrebas et sur les flancs de ce morne témoigne de l'importance de cet établissement (zone 3).

La zone délimitée pour intervention et surveillance archéologique s'étend sur une largeur d'une centaine de mètres et une longueur de 200 mètres environ. Elle englobe la partie ouest du morne et ses flancs sud et nord, c'est-à-dire les secteurs ayant livré des vestiges archéologiques en abondance, ainsi que la zone centrale dont ils proviennent. Deux zones plus précises devront faire l'objet d'une



Couche 4a – substratum : il s'agit d'une couche très épaisse, compacte et dense de couleur ocre jaune provenant sans doute d'une décomposition d'un dépôt éruptif ancien. D'une épaisseur d'une soixantaine de centimètres à l'extrémité supérieure de la tranchée, elle diminue progressivement pour s'enfoncer une quinzaine de mètres plus bas à plus de 130 cm de profondeur. Aucun matériel n'a été retrouvé dans cette couche.

Couche 4b : de même origine que la précédente, de couleur ocre jaune, elle comporte cependant une grande quantité de ponces altérées de couleur jaune très friables. D'une épaisseur moyenne de 20 cm à l'extrémité supérieure de la tranchée, elle s'épaissit jusqu'à 40 cm dans les 4 premiers mètres pour diminuer considérablement puis disparaître 16 m plus bas. Elle est aussi archéologiquement stérile.

Couche 3 : couche intermédiaire beige moyen contenant de petits lapilli de ponces (0,5 mm) blancs. Présence ténue de lenticules de sable volcanique noir, irréguliers. Elle apparaît à 7 m du début de la coupe avec une épaisseur de 10 cm et s'épaissit jusqu'à 50 cm dans le bas de pente. Les lenticules de sable visibles dans cette couche, semblent être le fait d'un tri granulométrique consécutif d'un ravinement semblable au phénomène qui a pu être observé sur le tracé fraîchement mis à nu par le décapage de la voie double. Elle contient du matériel archéologique dans le bas de la pente.

Couche 2 : couche de ponce très cendreuse et friable, beige sombre, granuleuse, d'origine volcanique. Elle apparaît à 9 m du début de la coupe, de faible épaisseur (10 cm) elle s'accentue avec la pente pour atteindre 50 cm dans le bas de la coupe. Présence d'un abondant matériel archéologique dans la partie pentue de la coupe. Des lenticules de sable volcanique noir, irrégulières sont visibles et révèlent également un phénomène de ravinement important.

Couche 1 : terre brun sombre composée de matériaux volcaniques et de terre humifère mélangés, homogène avec ponces (0,3 cm) blanches. Elle contient du matériel archéologique précolombien et historique. D'une épaisseur de 40 cm en début de coupe, elle s'accroît également pour atteindre entre 50 et 60 cm d'épaisseur en bas de coupe. Les lenticules de sable volcanique noir sont également visibles dans la partie inférieure de cette couche. Cette couche a subi le labour sur une profondeur importante, (entre 30 et 60 cm) selon le type de culture, canne ou banane.

Les sondages se sont révélés positifs dans la partie ouest (nord-ouest et sud-ouest) de cette zone.

Les sondages 32, 33, 34, 35 et 36 ont été précisément effectués dans les premières courbes topographiques marquant le début de pente du plateau côté sud. Ces sondages ont livré un matériel de surface roulé et très abîmé, remué par les labours, peu abondant mais significatif.

Côté nord, les sondages 45, 47 et 48 situés sur la pente ont également révélé un matériel de surface remué par les labours.

Le sondage 46 effectué dans la première courbe de dénivelé a permis de retrouver une stratigraphie semblable à la tranchée-sondage 23 située en bas de pente (sud) et laisse présager, par la profondeur à laquelle a été retrouvé le substrat archéologique (96 cm environ), la possibilité

de trouver dans cette zone précise des structures anciennes moins endommagées par le labour.

## II Le matériel

Les formes céramiques les plus fréquemment rencontrées sont des platines, dont un fragment porte des impressions de vannerie, des coupes ovalaires à lèvres éversées décorées de gravures, de pastillages et de peinture, de grands vases circulaires à carène douce peints et gravés sur la panse, ainsi que de petits bols et des marmites à fond plat. L'abondance et la diversité des décorations sur le matériel céramique est frappante. Beaucoup de fragments présentent plusieurs types de décorations souvent associés. On rencontre le plus souvent des décorations peintes, bicolores (blanc sur rouge) souvent en relation avec des décors gravés avant cuisson, ou gravés après cuisson.

Les décors modelés se rencontrent principalement sous forme « d'adornos » (éléments de décoration figuratifs stylisés, souvent situés sur les bords des vases à la place des anses) ou de pastillages (« papules » ponctuées en leur centre) situés principalement sur le bord de vases ou sur les adornos. Les bords de vases et les lèvres de coupe sont les parties les plus fréquemment décorés.

La décoration « grillagée » (« cross hatched ») faite d'incisions sur pâte cuite, très commune et caractéristique du site de Vivé couche inférieure (Commune du Lorrain, I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècle après J.-C.) est représentée sur le site. Cependant elle se trouve associée à des décorations peintes et des formes de vases, telle de grandes coupes à lèvres éversées qui rappellent certaines formes céramiques que l'on retrouve sur le site du Diamant (Commune du Diamant, VI<sup>e</sup> siècle de notre ère).

Notons également l'absence totale de tests de coquilles et de restes de faune, absence due très certainement à l'acidité du sol qui n'a pas permis leur conservation, ainsi que l'abondance de galets et d'éclats de galets étrangers au site dont certains portent des traces de percussion. L'outillage lithique taillé retrouvé comprend des nucléi de jaspe et de calcédoine (dont les principaux gisements se trouvent sur la presqu'île de la Caravelle, au sud-est du site) avec quelques déchets de taille. Deux outils en pierre polie ont été recueillis.

A la suite des observations et des informations obtenues par l'intervention archéologique effectuée sur la parcelle 521 C, nous pouvons conclure que nous sommes en présence d'un site d'habitat précolombien dont le centre était situé sur le plateau du morne de cette parcelle (zone 4). Le matériel recueilli en contrebas et sur les flancs de ce morne témoigne de l'importance de cet établissement (zone 3).

La zone délimitée pour intervention et surveillance archéologique s'étend sur une largeur d'une centaine de mètres et une longueur de 200 mètres environ. Elle englobe la partie ouest du morne et ses flancs sud et nord, c'est-à-dire les secteurs ayant livré des vestiges archéologiques en abondance, ainsi que la zone centrale dont ils proviennent. Deux zones plus précises devront faire l'objet d'une

surveillance accrue, il s'agit des zones de limite topographique du plateau où l'on peut espérer trouver quelques traces d'infrastructures anciennes dans le substratum volcanique (trous de poteaux, fosses, etc.).

Les couches volcaniques des séquences éruptives récentes de la montagne Pelée, très érodées, ne nous permettent pas de définir une chronologie précise de ce site. De plus, le matériel se trouve essentiellement inclus dans des zones fortement perturbées par les labours, ou dans des couches de colluvions mélangées et instables par nature. Dans ces conditions, il est difficile de fixer une chronologie fine de ce site pour lequel nous ne possédons aucun indice sur la durée d'occupation.

## SAINT-PIERRE Cimetière du fort

Une opération archéologique préalable à des travaux de mise en valeur par les Monuments historiques s'est déroulée sur le site de l'église du Fort à Saint-Pierre de la Martinique en octobre et novembre 1995. Elle avait pour but de retrouver par une série de sondages l'implantation de l'église primitive et de procéder à un inventaire et un tri des pierres erratiques. La fouille a bénéficié du concours d'une section du 33<sup>e</sup> RIMA et des élèves du collège Louis Delgrès de Saint-Pierre.

Les ruines de l'église du Fort se situent en bordure d'un plateau dominant la mer Caraïbe, délimité par la rivière Roxelane au sud et celle des Pères au nord. Au cœur du quartier du Fort, elle reçut de plein fouet les effets destructeurs des éruptions de la Montagne Pelée qui se sont succédées entre le 8 mai et le 30 août 1902.

Plusieurs ouvrages récents considèrent que les ruines de l'église du Fort correspondent à l'emplacement de la première église construite à Saint-Pierre peu avant 1640. Ce n'est qu'à partir de 1684 que l'on peut observer sur les plans de Saint-Pierre la présence de deux églises dans ce secteur du quartier du Fort. Elles correspondent aux ruines de l'église du Fort et de la chapelle du cimetière. L'ouvrage du Père DAVID sur le clergé de la Martinique nous révèle d'ailleurs que, dans le courant de 1680, le Père FARGANEL avait bâti en maçonnerie l'église du Fort, « avec le produit de certaines amendes que lui remit M. de Blénac ».

Les deux premiers plans de Saint-Pierre, datés autour de 1670, mettent en évidence, toujours dans le même secteur, une seule église paroissiale dédiée à Saint-Pierre. La difficulté réside dans l'imprécision des plans de l'époque qu'amplifie l'absence d'un véritable tissu urbain. Cependant, située approximativement à mi-chemin de la rivière Roxelane et de celle des Pères, l'église se trouve, sur ces documents, placée au nord du chemin conduisant à l'habitation La Montagne. Or l'actuelle église du Fort se trouve au sud de cette voie.

Le père Du Tertre écrit d'autre part, à la même époque : « A quelque cinquante pas (environ 56,70 m) de l'église est

L'étude comparative du matériel découvert avec celui des sites de Vivé et du Diamant pourra certainement fournir des informations sur sa place précise dans l'évolution des cultures précolombiennes de la Martinique. En effet, le matériel céramique semble comporter une certaine ressemblance avec les formes et les styles céramiques du site de Vivé, site bien défini et daté par une stratigraphie fiable. Des affinités existent aussi avec le site du Diamant. Toutefois, il est possible, compte tenu de ces ressemblances, de proposer, en première approche, une fourchette chronologique comprise entre l'occupation du site de Vivé et l'occupation du site du Diamant (entre le I<sup>er</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle de notre ère).

Nathalie VIDAL

la maison des RR.PP. Jésuites, leur chapelle et leur habitation ». Même si l'évaluation de la distance était quelque peu erronée, l'écart entre les 50 pas du texte et les 435 m qui séparent l'église du Fort de l'entrée du domaine de la maison des Jésuites nous semble trop important pour situer l'église initiale à l'emplacement de l'église du Fort. Nous la verrions plutôt du côté de la chapelle du cimetière. L'état primitif de l'actuelle église du Fort ne paraît donc pas pouvoir remonter au delà de 1680.

## I L'église primitive 1680-1895

La seule description de l'église primitive est donnée par le père Labat qui la visite en 1694 : « L'Église Paroissiale de saint Pierre est de maçonnerie, son portail de pierre de taille est d'ordre dorique, avec un attique qui sert de second ordre. La pierre est taillée assez proprement, mais l'architecte a fait des fautes considérables dans le dessein. Cette Église a cent vingt pieds de longueur sur trente-six de largeur, avec deux chapelles qui font la croisée; les autels, les bancs et la chaire du Prédicateur sont très-propres... »

Selon les plans de la ville, un clocher séparé du corps de l'église est venu compléter, à l'arrière du chevet, la construction de 1680 dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que se structure un quartier urbain tout autour. Il faut attendre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle pour disposer d'un plan plus précis de l'église au sein de son quartier (*Plan du Fort St Pierre et d'une partie de la ville nommée communément quartier du Fort*, anonyme et non daté – CAOM, DFC Martinique 40 B).

Le marquis de Caylus, Gouverneur général des Iles sous le Vent de 1745 à 1750 fut, selon Sidney Daney (1846, II p. 125), enterré dans l'église le 12 mai 1750. L'expulsion des Jésuites en 1763 marque la fin du service religieux exercé sous leur ministère. La paroisse fut ensuite confiée à l'abbé Perreau, puis aux Capucins. Les séculiers les remplacèrent à partir de 1819, jusqu'en 1902. L'ultime document iconographique dont nous disposons consiste en un simple croquis à main levée tracé par le curé de la paroisse



en 1845 (David 1984, t. III, p. 93). Le clocher a été remis en état en 1868 et c'est à partir de 1895 que fut entreprise la reconstruction de la majeure partie de l'église.

Les sondages archéologiques destinés à retrouver l'église primitive ont permis d'en relever le plan, tout en déterminant les parties de maçonnerie réutilisées dans la reconstruction de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Avec l'aide du plan ancien, nous avons pu retrouver les deux murs qui constituaient la rampe de l'escalier d'accès au parvis de l'église depuis la rue Deschiens. Largés et hauts de 0,50 m, distants de 6 m, ils se présentent perpendiculairement à la façade et conservent un enduit de chaux sur leur face intérieure.

Les restes de la façade, arasés au niveau du sol intérieur, ont été retrouvés à l'intérieur de l'église récente à 6,20 m du mur de sa façade. À l'extérieur, l'angle sud-ouest était renforcé par un empiètement à paroi verticale du côté sud, taluté du côté ouest. L'empiètement taluté se poursuivait sur la façade, en retrait cependant, jusqu'à l'escalier central. Un enduit à la chaux peint d'une couleur ocre jaune recouvrait la maçonnerie extérieure.

L'escalier central de plan rectangulaire (3,60 m x 8,20 m) n'est pas celui du croquis de 1845 (à pans), ni celui du XVIII<sup>e</sup> siècle (plus étiré et à pans), ce qui le date de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il se composait de quatre marches dont les pierres ont été récupérées lors de la reconstruction. Le revêtement du palier était fait de carreaux de pierre de couleur beige jaune.

Les murs latéraux nord et sud de la nef ont été positionnés par une série de sondages privilégiant la moitié sud, plus accessible. La largeur des fondations est, selon les sondages, comprise entre 1,00 m et 1,20 m. Un crépis recouvre sa face extérieure et non sa face intérieure, signe de l'arasement du mur au niveau du sol intérieur, tandis qu'à l'extérieur le niveau du sol se trouvait en contrebas.

Formé par la construction de deux chapelles (7,80 m x 7,80 m) de part et d'autre de la nef unique, le transept ancien donnait à l'église son plan en forme de croix latine. L'angle formé par le mur sud de la nef et le transept sud montre les traces de l'encastrement d'une chaire que l'on retrouve sur le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le parement intérieur du mur sud réutilisé dans la reconstruction de l'église récente, conserve dans la partie inférieure de son appareillage deux pierres de taille, témoins d'un piédroit d'une porte donnant sur l'extérieur que l'on retrouve sur le plan du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Du côté nord, le mur présente un appui de fenêtre décentré vers l'ouest par rapport aux deux autres fenêtres récentes et situé à un niveau sensiblement supérieur. Cette fenêtre réutilisée en fenêtre aveugle dans l'église récente a été recentrée sur la façade extérieure seulement. Une plaque tombale, située à 2-3 cm au dessous du sol récent, a été découverte, accolée par un de ses petits côtés au mur sud du transept à 1,10 m de son mur est. Faite d'un calcaire marbrier (dim. : 0,75 x 1,70 m), elle porte les restes très effacés d'une inscription.

Un sondage implanté contre le mur sud du chœur, juste à l'arrière du degré d'accès au chœur récent a permis le positionnement du degré porté sur le croquis de 1845 (contre-

marche supérieure à 1,80 m de l'angle du transept sud). Un remblai, renfermant de nombreux carreaux de pierre beige jaune, recouvrait l'empreinte des deux marches supérieures du degré ancien ainsi que l'amorce de la troisième. Leur raccord avec le mur était légèrement encastré dans la pierre, ce qui permet, d'une part, d'attester l'ancienneté du mur du chœur conservé dans les travaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et, d'autre part, de livrer les dimensions des marches disparues.

Le plan de l'église du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle fait apparaître un degré d'accès au chœur différent. Sa marche inférieure y est en débord par rapport à l'alignement du mur est du transept et sa partie centrale s'élargit en un segment de cercle tourné vers la nef. La construction des degrés postérieurs l'a fait disparaître.

Dans le déambulatoire extérieur, à une vingtaine de centimètres au dessous du revêtement de carreaux de terre cuite final, a été découvert un ancien pavage fait de galets maçonnés. Ce pavé venait s'appliquer avec ses joints de mortier contre le mur du chevet. Le chœur ancien semble donc bien avoir été conservé tel quel dans l'église élargie et allongée de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le muret de clôture du déambulatoire ancien a été retrouvé à l'intérieur du déambulatoire récent. De faible épaisseur (0,25 m), il décrivait un arc de cercle, à 0,60 m en retrait par rapport à son successeur (largeur intérieure : 3,05 m).

Le sol de la nef de l'église antérieure aux travaux de 1895 se situait à un niveau très voisin de celui de 1902. La marche supérieure de l'escalier d'accès à la nef ancienne est, avec son revêtement de pierres, à 10 cm au dessous du niveau du sol de ciment, tandis que dans le chœur, moins de 5 cm séparaient les deux niveaux.

Un sondage a été ouvert à l'extérieur du mur sud de la nef récente. Sa finalité consistait à vérifier le bien-fondé des observations manuscrites portées sur le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle et faisant état de la fausseté des lignes de couleur rouge d'un plan sous-jacent. C'est ainsi qu'une petite chapelle se serait trouvée à quelques mètres de la nef sud de l'église. Six couches de remblais ont été rencontrées, sans aucune trace de construction. On notera la présence de quelques tessons amérindiens dans les couches 5 (0,85 – 0,95 m) et 6.



## L'église récente 1895-1902

L'accroissement du nombre des fidèles depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, conséquence du développement du quartier du Fort, a dû s'accommoder de la seule église du Fort, au plan inchangé depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à ce que l'évêque Leherpeur fonde une nouvelle église dite de la Consolation, située à environ 450 m à l'est de l'église du Fort, entre 1855 et 1860. Mais l'extension du quartier du Fort vers le nord en direction du Prêcheur s'accéléra peu après avec la construction d'un grand nombre de villas résidentielles constituant le Fond Corré. Or l'église du Fort est la première église sur le chemin de la ville que rencontrent ces populations nouvellement installées. Le cyclone de 1891 ne put qu'accélérer le processus de décision. T'Fla Chebba, conducteur des Ponts et Chaussées en fut l'architecte. Les travaux financés par une subvention de la Colonie et la générosité des paroissiens pour un montant voisin



en 1845 (David 1984, t. III, p. 93). Le clocher a été remis en état en 1868 et c'est à partir de 1895 que fut entreprise la reconstruction de la majeure partie de l'église.

Les sondages archéologiques destinés à retrouver l'église primitive ont permis d'en relever le plan, tout en déterminant les parties de maçonnerie réutilisées dans la reconstruction de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Avec l'aide du plan ancien, nous avons pu retrouver les deux murs qui constituaient la rampe de l'escalier d'accès au parvis de l'église depuis la rue Deschiens. Larges et hauts de 0,50 m, distants de 6 m, ils se présentent perpendiculairement à la façade et conservent un enduit de chaux sur leur face intérieure.

Les restes de la façade, arasés au niveau du sol intérieur, ont été retrouvés à l'intérieur de l'église récente à 6,20 m du mur de sa façade. A l'extérieur, l'angle sud-ouest était renforcé par un empâtement à paroi verticale du côté sud, taluté du côté ouest. L'empâtement taluté se poursuivait sur la façade, en retrait cependant, jusqu'à l'escalier central. Un enduit à la chaux peint d'une couleur ocre jaune recouvrait la maçonnerie extérieure.

L'escalier central de plan rectangulaire (3,60 m x 8,20 m) n'est pas celui du croquis de 1845 (à pans), ni celui du XVIII<sup>e</sup> siècle (plus étiré et à pans), ce qui le date de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il se composait de quatre marches dont les pierres ont été récupérées lors de la reconstruction. Le revêtement du palier était fait de carreaux de pierre de couleur beige jaune.

Les murs latéraux nord et sud de la nef ont été positionnés par une série de sondages privilégiant la moitié sud, plus accessible. La largeur des fondations est, selon les sondages, comprise entre 1,00 m et 1,20 m. Un crépis recouvre sa face extérieure et non sa face intérieure, signe de l'arasement du mur au niveau du sol intérieur, tandis qu'à l'extérieur le niveau du sol se trouvait en contrebas.

Formé par la construction de deux chapelles (7,80 m x 7,80 m) de part et d'autre de la nef unique, le transept ancien donnait à l'église son plan en forme de croix latine. L'angle formé par le mur sud de la nef et le transept sud montre les traces de l'encastrement d'une chaire que l'on retrouve sur le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le parement intérieur du mur sud réutilisé dans la reconstruction de l'église récente, conserve dans la partie inférieure de son appareillage deux pierres de taille, témoins d'un piédroit d'une porte donnant sur l'extérieur que l'on retrouve sur le plan du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Du côté nord, le mur présente un appui de fenêtre décentré vers l'ouest par rapport aux deux autres fenêtres récentes et situé à un niveau sensiblement supérieur. Cette fenêtre réutilisée en fenêtre aveugle dans l'église récente a été recentrée sur la façade extérieure seulement. Une plaque tombale, située à 2-3 cm au dessous du sol récent, a été découverte, accolée par un de ses petits côtés au mur sud du transept à 1,10 m de son mur est. Faite d'un calcaire marbrier (dim. : 0,75 x 1,70 m), elle porte les restes très effacés d'une inscription.

Un sondage implanté contre le mur sud du chœur, juste à l'arrière du degré d'accès au chœur récent a permis le positionnement du degré porté sur le croquis de 1845 (contre-

marche supérieure à 1,80 m de l'angle du transept sud). Un remblai, renfermant de nombreux carreaux de pierre beige jaune, recouvrait l'empreinte des deux marches supérieures du degré ancien ainsi que l'amorce de la troisième. Leur raccord avec le mur était légèrement encastré dans la pierre, ce qui permet, d'une part, d'attester l'ancienneté du mur du chœur conservé dans les travaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et, d'autre part, de livrer les dimensions des marches disparues.

Le plan de l'église du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle fait apparaître un degré d'accès au chœur différent. Sa marche inférieure y est en débord par rapport à l'alignement du mur est du transept et sa partie centrale s'élargit en un segment de cercle tourné vers la nef. La construction des degrés postérieurs l'a fait disparaître.

Dans le déambulatoire extérieur, à une vingtaine de centimètres au dessous du revêtement de carreaux de terre cuite final, a été découvert un ancien pavage fait de galets maçonnés. Ce pavé venait s'appliquer avec ses joints de mortier contre le mur du chevet. Le chœur ancien semble donc bien avoir été conservé tel quel dans l'église élargie et allongée de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le muret de clôture du déambulatoire ancien a été retrouvé à l'intérieur du déambulatoire récent. De faible épaisseur (0,25 m), il décrivait un arc de cercle, à 0,60 m en retrait par rapport à son successeur (largeur intérieure : 3,05 m).

Le sol de la nef de l'église antérieure aux travaux de 1895 se situait à un niveau très voisin de celui de 1902. La marche supérieure de l'escalier d'accès à la nef ancienne est, avec son revêtement de pierres, à 10 cm au dessous du niveau du sol de ciment, tandis que dans le chœur, moins de 5 cm séparaient les deux niveaux.

Un sondage a été ouvert à l'extérieur du mur sud de la nef récente. Sa finalité consistait à vérifier le bien-fondé des observations manuscrites portées sur le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle et faisant état de la fausseté des lignes de couleur rouge d'un plan sous-jacent. C'est ainsi qu'une petite chapelle se serait trouvée à quelques mètres de la nef sud de l'église. Six couches de remblais ont été rencontrées, sans aucune trace de construction. On notera la présence de quelques tessons amérindiens dans les couches 5 (0,85 - 0,95 m) et 6.

## II L'église récente 1895-1902

L'accroissement du nombre des fidèles depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, conséquence du développement du quartier du Fort, a dû s'accommoder de la seule église du Fort, au plan inchangé depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à ce que l'évêque Leherpeur fonde une nouvelle église dite de la Consolation, située à environ 450 m à l'est de l'église du Fort, entre 1855 et 1860. Mais l'extension du quartier du Fort vers le nord en direction du Prêcheur s'accélère peu après avec la construction d'un grand nombre de villas résidentielles constituant le Fond Corré. Or l'église du Fort est la première église sur le chemin de la ville que rencontrent ces populations nouvellement installées. Le cyclone de 1891 ne put qu'accélérer le processus de décision. T'Fla Chebba, conducteur des Ponts et Chaussées en fut l'architecte. Les travaux financés par une subvention de la Colonie et la générosité des paroissiens pour un montant voisin

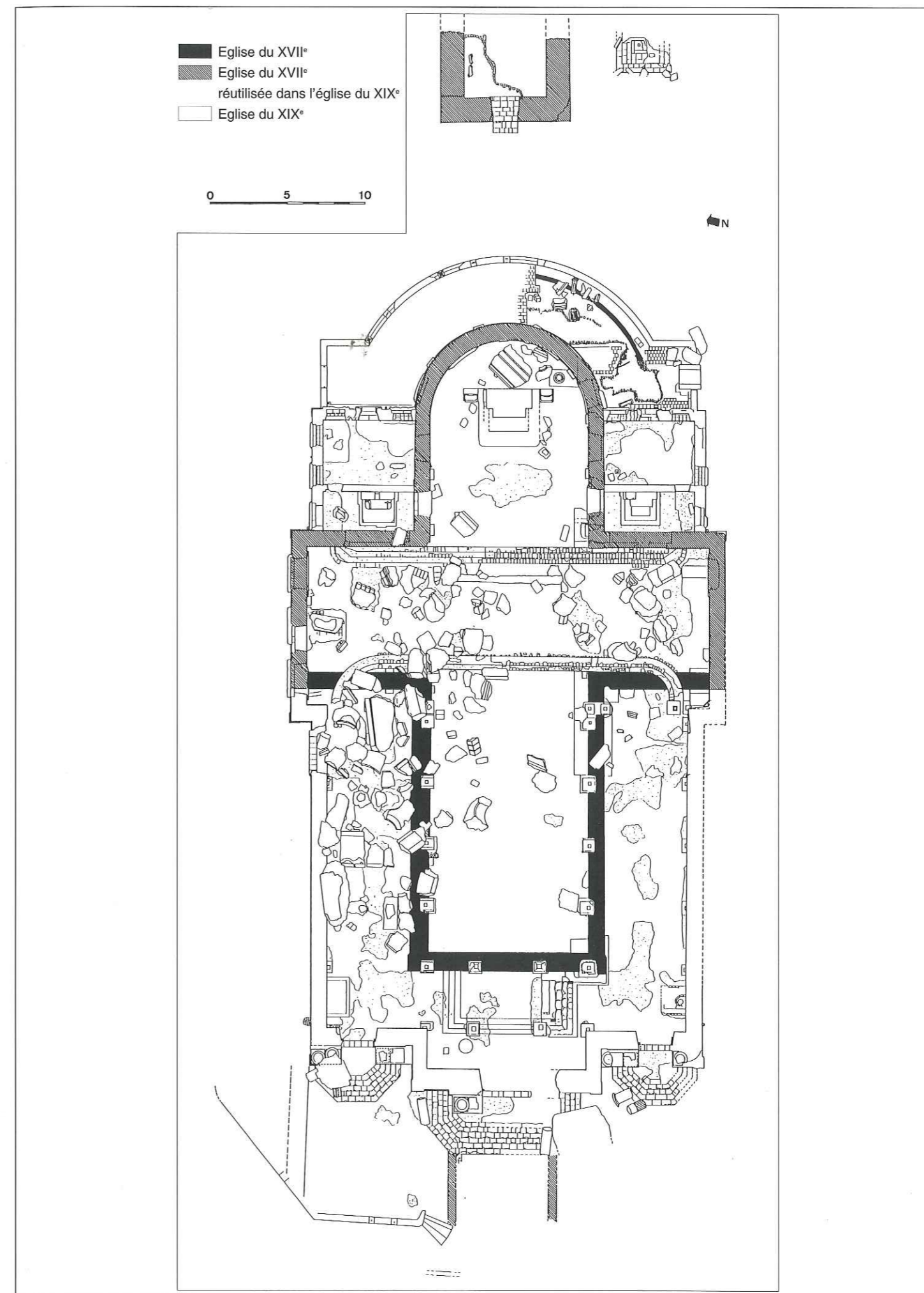


fig. 3 Saint-Pierre, Eglise du fort. Relevé, Serge Veuve.



de 200 000 F, entrepris en 1895, prirent fin en 1899. Toutes les sculptures avaient été exécutées par des ouvriers du pays et par T'Fla Chebba lui-même.

Trois ans à peine après son achèvement, la nouvelle église du Fort subissait l'éruption volcanique de la montagne Pelée, le 8 mai 1902. Son dégagement s'est opéré au cours des années 1950 sous l'impulsion de la municipalité et du Syndicat d'Initiative et a donné lieu à une inauguration officielle le 18 mars 1956.

Un article de journal retrouvé dans la presse de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle nous en donne une description sous la plume de Francisco Serrano, touriste vénézuélien :

« Conception hardie et bien exécutée. Style de la Renaissance.

- Façade : ordres superposés de bas en haut : dorique, ionique, et corinthien.
- Rez-de-chaussée : colonnes doriques portées par des stylobates...
- Étage : fenêtres géminées avec meneaux, [...] niches abritées par des corniches sur lesquelles reposent des anges à ailes largement déployées.
- Entablement ionique : frise décorée de vases et de griffons ; corniches : moulures creusées d'oves, ... de feuilles d'acanthe, etc.
- Attique : partie décorée de l'ordre corinthien ; fronton courbe, belle rosace au-dessous ; mur à droite et à gauche... en forme d'écharpe.
- Étage des bas-côtés : frontons supprimés et remplacés par des acrotères attendant leurs statues.
- Intérieur : colonnes d'ordre corinthien ; voûte demi-cylindrique consolidée par des arcs-doubleaux sculptés ; toutes les ouvertures surmontées d'un œil de bœuf...
- Tribune : occupant toute la largeur de l'église... »

La nef a été entièrement reconstruite, élargie et allongée après arasement de la nef ancienne au niveau du sol. A la nef unique succéda une nef centrale flanquée de deux bas-côtés qui développaient ensemble une surface de plus de trois fois supérieure à celle de la nef d'origine (553 m<sup>2</sup> au lieu de 172 m<sup>2</sup>).

De la nef centrale ne subsiste en place que les plinthes des colonnes scellées dans leur fondation propre. De plan carré (0,85 m de côté) chaque plinthe se composait d'une pierre de taille de remploi. Une mortaise d'une vingtaine de cm de côté, le plus souvent décentrée (autre indice de remploi) pouvait servir à mieux l'unir à la base et à la colonne. L'absence de fragment de colonnes à l'intérieur de l'église semble indiquer qu'elles étaient faites de fûts en bois tout comme les chapiteaux, les arcs-doubleaux et la voûte de la nef. La hauteur des plinthes décroissantes de l'entrée au transept visait à rétablir une assise horizontale pour l'ensemble de la colonnade en compensant la légère pente de la nef entre le transept et l'entrée.

Le profil des bases se compose de deux tores encadrant un petit tore portant une rainure sur sa face avant. Un cavet assure la transition vers le diamètre plus étroit de la colonne. Le moule complet, fait de quatre blocs séparés, a été retrouvé à l'intérieur du clocher.

Les bas côtés nord et sud, symétriques, permettaient l'accès par les portails secondaires de la façade précédés tous deux

d'un escalier à pans. Deux autres entrées se trouvaient à proximité du transept. Au pied des murs, des pilastres, rythmant la succession des fenêtres et des oculi les surmontant, répondaient à chaque colonne de la nef centrale. Leurs plinthes, de hauteur décroissante, vers le transept, ont été retrouvées en place. Les bases de pilastres découvertes présentent le même profil que celui des colonnes.

Peu après l'entrée ouest du bas-côté nord se trouve une plaque tombale couverte de carreaux de faïence blancs et gris. Mario MATTIONI, directeur des Antiquités de Martinique, la fouilla en 1973 et fit peu après sceller à l'arrière une plaque inscrite, aujourd'hui disparue : « Ci-gît l'abbé Édouard Simplicie Hurard, curé de la paroisse du Fort qui avait restauré cette église (1839-1898) ».

Les fonts baptismaux se trouvaient près de l'angle sud-ouest du bas-côté sud. Un petit muret conservé sur 0,20 m de hauteur délimitait un espace (1,30 x 1,40 m) ouvert sur le devant et au centre duquel se trouvait la base de la cuve au dessus de laquelle se pratiquait le baptême par aspersion. Un trou d'évacuation se trouve dans le fond. L'écoulement se faisait à l'ouest par une petite canalisation couverte qui se dirige vers l'extérieur.

Le sol de la nef centrale et des bas-côtés adjacents était fait d'un sol de ciment (1 à 3 cm d'épaisseur) recouvrant un hérisson de cailloutis.

Le transept récent a été sensiblement élargi vers l'ouest tout en étant pratiquement absorbé en plan par l'adjonction des chapelles à l'est, des bas-côtés à l'ouest. En fait l'élargissement vers l'ouest permettait de placer l'extrémité arrondie du degré rentrant adouci qui le sépare de la nef. Par contre la construction des deux chapelles s'ouvrant sur le transept de part et d'autre du chœur permettait d'y replacer avantageusement les anciens autels du transept.

Le passage de la nef centrale et des bas-côtés au transept se faisait donc par un degré rentrant adouci composé de trois marches faites de moellons équarris et enduits d'un mortier de ciment. Le giron de la marche intermédiaire nettement plus large que celui de la marche inférieure et l'existence d'un fragment de barreau de fer conservé avec son scellement sur le giron supérieur à proximité du rentrant nord semblent témoigner de la présence d'une table de communion. Le sol était constitué d'un enduit de ciment posé sur un hérisson de pierrailles.

De dimensions identiques (3,50 m x 5,80 m), les chapelles présentaient contre leur mur de fond un autel s'élevant sur un emmarchement de deux marches. Tous deux étaient sans aucun doute recouverts de carreaux de marbre.

Au sol, des carreaux de 23 cm de côté ont laissé des empreintes sur le mortier de scellement sur une largeur de 1,20 m, face aux portes conduisant aux sacristies. Sur le restant du sol, des empreintes sur le mortier de scellement et quelques fragments de carreaux de marbre blanc subsistent au pied des marches de l'autel (13 cm de côté), disposés en quinconce.

La chapelle nord présente des traces d'empreinte de carreaux (marbre ?) en bordure de marche vers le transept. Un degré à pans menait au chœur. Il se composait de quatre



de 200 000 F, entrepris en 1895, prirent fin en 1899. Toutes les sculptures avaient été exécutées par des ouvriers du pays et par T'Fla Chebba lui-même.

Trois ans à peine après son achèvement, la nouvelle église du Fort subissait l'éruption volcanique de la montagne Pelée, le 8 mai 1902. Son dégagement s'est opéré au cours des années 1950 sous l'impulsion de la municipalité et du Syndicat d'Initiative et a donné lieu à une inauguration officielle le 18 mars 1956.

Un article de journal retrouvé dans la presse de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle nous en donne une description sous la plume de Francisco Serrano, touriste vénézuélien :

« Conception hardie et bien exécutée. Style de la Renaissance.

- Façade : ordres superposés de bas en haut : dorique, ionique, et corinthien.
- Rez-de-chaussée : colonnes doriques portées par des stylobates...
- Étage : fenêtres géminées avec meneaux, [...] niches abritées par des corniches sur lesquelles reposent des anges à ailes largement déployées.
- Entablement ionique : frise décorée de vases et de griffons ; corniches : moulures creusées d'oves, ... de feuilles d'acanthé, etc.
- Attique : partie décorée de l'ordre corinthien ; fronton courbe, belle rosace au-dessous ; mur à droite et à gauche... en forme d'écharpe.
- Étage des bas-côtés : frontons supprimés et remplacés par des acrotères attendant leurs statues.
- Intérieur : colonnes d'ordre corinthien ; voûte demi-cylindrique consolidée par des arcs-doubleaux sculptés ; toutes les ouvertures surmontées d'un œil de bœuf...
- Tribune : occupant toute la largeur de l'église... »

La nef a été entièrement reconstruite, élargie et allongée après arasement de la nef ancienne au niveau du sol. A la nef unique succéda une nef centrale flanquée de deux bas-côtés qui développaient ensemble une surface de plus de trois fois supérieure à celle de la nef d'origine (553 m<sup>2</sup> au lieu de 172 m<sup>2</sup>).

De la nef centrale ne subsiste en place que les plinthes des colonnes scellées dans leur fondation propre. De plan carré (0,85 m de côté) chaque plinthe se composait d'une pierre de taille de remploi. Une mortaise d'une vingtaine de cm de côté, le plus souvent décentrée (autre indice de remploi) pouvait servir à mieux l'unir à la base et à la colonne. L'absence de fragment de colonnes à l'intérieur de l'église semble indiquer qu'elles étaient faites de fûts en bois tout comme les chapiteaux, les arcs-doubleaux et la voûte de la nef. La hauteur des plinthes décroissantes de l'entrée au transept visait à rétablir une assise horizontale pour l'ensemble de la colonnade en compensant la légère pente de la nef entre le transept et l'entrée.

Le profil des bases se compose de deux tores encadrant un petit tore portant une rainure sur sa face avant. Un cavet assure la transition vers le diamètre plus étroit de la colonne. Le moule complet, fait de quatre blocs séparés, a été retrouvé à l'intérieur du clocher.

Les bas côtés nord et sud, symétriques, permettaient l'accès par les portails secondaires de la façade précédés tous deux

d'un escalier à pans. Deux autres entrées se trouvaient à proximité du transept. Au pied des murs, des pilastres, rythmant la succession des fenêtres et des oculi les surmontant, répondaient à chaque colonne de la nef centrale. Leurs plinthes, de hauteur décroissante, vers le transept, ont été retrouvées en place. Les bases de pilastres découvertes présentent le même profil que celui des colonnes.

Peu après l'entrée ouest du bas-côté nord se trouve une plaque tombale couverte de carreaux de faïence blancs et gris. Mario MATTIONI, directeur des Antiquités de Martinique, la fouilla en 1973 et fit peu après sceller à l'arrière une plaque inscrite, aujourd'hui disparue : « Ci-gît l'abbé Édouard Simplicie Hurard, curé de la paroisse du Fort qui avait restauré cette église (1839-1898) ».

Les fonts baptismaux se trouvaient près de l'angle sud-ouest du bas-côté sud. Un petit muret conservé sur 0,20 m de hauteur délimitait un espace (1,30 x 1,40 m) ouvert sur le devant et au centre duquel se trouvait la base de la cuve au dessus de laquelle se pratiquait le baptême par aspersion. Un trou d'évacuation se trouve dans le fond. L'écoulement se faisait à l'ouest par une petite canalisation couverte qui se dirige vers l'extérieur.

Le sol de la nef centrale et des bas-côtés adjacents était fait d'un sol de ciment (1 à 3 cm d'épaisseur) recouvrant un hérisson de cailloutis.

Le transept récent a été sensiblement élargi vers l'ouest tout en étant pratiquement absorbé en plan par l'adjonction des chapelles à l'est, des bas-côtés à l'ouest. En fait l'élargissement vers l'ouest permettait de placer l'extrémité arrondie du degré rentrant adouci qui le sépare de la nef. Par contre la construction des deux chapelles s'ouvrant sur le transept de part et d'autre du chœur permettait d'y replacer avantagusement les anciens autels du transept.

Le passage de la nef centrale et des bas-côtés au transept se faisait donc par un degré rentrant adouci composé de trois marches faites de moellons équarris et enduits d'un mortier de ciment. Le giron de la marche intermédiaire nettement plus large que celui de la marche inférieure et l'existence d'un fragment de barreau de fer conservé avec son scellement sur le giron supérieur à proximité du rentrant nord semblent témoigner de la présence d'une table de communion. Le sol était constitué d'un enduit de ciment posé sur un hérisson de pierrailles.

De dimensions identiques (3,50 m x 5,80 m), les chapelles présentaient contre leur mur de fond un autel s'élevant sur un emmarchement de deux marches. Tous deux étaient sans aucun doute recouverts de carreaux de marbre.

Au sol, des carreaux de 23 cm de côté ont laissé des empreintes sur le mortier de scellement sur une largeur de 1,20 m, face aux portes conduisant aux sacristies. Sur le restant du sol, des empreintes sur le mortier de scellement et quelques fragments de carreaux de marbre blanc subsistent au pied des marches de l'autel (13 cm de côté), disposés en quinconce.

La chapelle nord présente des traces d'empreinte de carreaux (marbre ?) en bordure de marche vers le transept. Un degré à pans menait au chœur. Il se composait de quatre

marches faites de moellons équarris et revêtus de carreaux de marbre tous disparus. Une rangée de carreaux révélés par leur empreinte prenait place à l'avant de la contremarche inférieure. Le maître-autel était surélevé et précédé par un emmarchement de trois marches de marbre. Ses parois étaient couvertes de carreaux de marbre. Des agrafes en bronze en témoignent.

De part et d'autre se dressent encore deux piédestaux dont la plinthe est accolée à la marche inférieure de l'autel. La face avant est faite d'un bloc de marbre. Ils supportaient des statues de marbre dont ne restent que quelques blocs présentant un drapé.

Le sol du chœur a conservé quelques plaques de mortier. A l'arrière du maître-autel subsistent encore en place, sous un énorme massif de maçonnerie, des carreaux de couleur proche du blanc.

Les sacristies placées à l'arrière des chapelles résultent des travaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui les ont placées de part et d'autre du chœur ancien, réutilisées dans ce nouvel état. Elles communiquent avec les chapelles, le chœur et le déambulatoire extérieur. Leurs dimensions sont identiques : 4,10 m x 5,85 m. La position de la fenêtre donnant sur le chœur, très décentrée, au point d'ouvrir de quelques cm

dans l'épaisseur du refend semble indiquer qu'il s'agit là d'une fenêtre du chœur ancien conservé par la reconstruction.

Le sol de la sacristie nord conserve quelques plaques de mortier portant des empreintes de carreaux de 15 cm de côté. De rares fragments de carreaux encore scellés au pied des murs montrent un décor gris sur fond blanc. Un emplacement au sol cimenté (dim. : 1,65 m x 1,75 m), sans traces d'empreintes de carreaux, se trouve contre le mur nord. Un escalier conduisant à l'étage prenait place dans l'angle sud-ouest de la pièce. Il n'en subsiste que la marche inférieure en pierre aux extrémités arrondies, ainsi que deux pitons destinés à soutenir le limon, scellés dans la paroi du mur ouest. Le sol de la sacristie sud était cimenté comme en témoignent les plaques subsistantes. La marche inférieure en pierre d'un escalier qui montait à l'étage subsiste, tout comme au nord.

Le nouveau déambulatoire extérieur est sensiblement plus large que le précédent (3,97 m au lieu de 3,05 m) et son sol était carrelé de terre cuite. Séparé de la rue par un muret qui supportait des piliers, il s'ouvrait sur l'extérieur par deux portes, l'une au nord et l'autre au sud.

Serge VEUVE

## SAINT-PIERRE

### Bord de mer

Les fortes houles qui ont agité la côte Caraïbe à la suite du passage du cyclone Luis a violemment atteint la ville de Saint-Pierre. Elle a dégagé la base du mur qui protège la ville des assauts des vagues. Des aménagements de bord de mer habituellement masqués par le sable ont ainsi été mis à jour. Il s'agit de sorte de môles très légèrement inclinés, pavés de pierres volcaniques, situés dans le prolongement de chaque rue descendant vers la mer. Larges de 4 mètres environ, ils se terminaient en arc de cercle.

Ils formaient des sortes d'appontements qui par leur pente plus faible que celle, naturelle, du rivage, permettaient d'apporter les marchandises à embarquer au plus près de l'eau afin de faciliter leur chargement sur les barques qui faisaient la navette entre la rive et les bateaux ancrés dans la baie. Ces aménagements, antérieurs à la destruction de Saint-Pierre en 1902, ne sont pas datés plus précisément.

Jean-Pierre GIRAUD



Cette vaste zone semi-désertique du sud de la Martinique, riche en roches siliceuses microgrenues, a vu se développer une industrie lithique amérindienne importante.

Une fouille programmée consécutive à l'opération de prospection de 1994 (*cf.* bilan 94) a été conduite sur ce site par le groupe signataire, auquel se sont joints, au moment du lancement de l'opération divers spécialistes :

- Claude COSANDEY, hydrologue, directrice adjointe du laboratoire de géographie physique, CNRS, Meudon.
- Philippe ALLÉE, géomorphologue, laboratoire de géographie physique, CNRS, Limoges.
- Pierre BODU, lithicien, laboratoire d'ethnologie préhistorique, CNRS, Paris.
- Benoît BÉRARD, lithicien, centre de recherches préhistorique, université de Paris I, AFAN.

Ce site avait été partiellement exploré en 1973 par J. CRUXENT et H. PETITJEAN ROGET, puis en 1993 par P. GROS et J.-M. MARTIN.

L'étude géologique, l'étude géomorphologique, les analyses granulométriques, les observations et mesures, tout indique que l'encaissant basaltique du jaspe utilisé sur ce site par les Amérindiens s'est altéré sur place, dans un milieu peu accidenté et peu perturbé par l'activité volcanique. Celle-ci s'est limitée à quelques effusions de dacite pâteuse au début du miocène, et rien depuis. L'érosion différentielle a, dans les endroits qui nous intéressent, doucement dégagé ce matériau; les Amérindiens le trouvant affleurant dans une position vraisemblablement peu différente d'aujourd'hui. Puis, le matériel archéologique s'est trouvé en grande partie recouvert de dépôts dus à l'érosion hydrique et aux transports éoliens, dépôts érodés seulement récemment. Ce matériel, ainsi préservé, se trouve toujours en partie dans ces dépôts sableux. Ces sites de taille, en place et protégés jusqu'à récemment, sont donc particulièrement intéressants.

## I Sites à éclats

Nous avons répertorié treize sites de débitage du jaspe, répartis sur environ 17 ha, comportant des concentrations d'éclats de jaspe d'origine anthropique.

Trois d'entre eux ont été démontés (*fig. 1*) :

- Pc, totalement, sur 400 m<sup>2</sup>, fournissant 213 pièces de jaspe (2/3 de jaunâtre, 1/3 de rougeâtre) : éclats, cassons, nucléus, esquilles.
- Ss<sub>1</sub>, partiellement, sur 16 m<sup>2</sup>, fournissant 718 pièces de jaspe (à peu près pour moitié de noir, et moitié de rougeâtre). Les éclats de jaspe noir et le rougeâtre présentant des différences (*cf.* ci-dessous); nous les avons traités séparément.
- Ss<sub>2</sub>, également partiellement démonté, sur 12 m<sup>2</sup>, fournissant environ 4000 éclats, dont 2512 ont été observés et mesurés (93 % sont de jaspe rougeâtre, 5 % de noir). Les dimen-

sions moyennes de tous ces éclats sont de 22 mm pour la longueur, 20 mm pour la largeur, et 7 mm pour l'épaisseur.

Les éclats des autres sites répertoriés de la Savane présentent des caractéristiques voisines, y compris ceux du site d'habitat néolithique amérindien de l'Anse Trabaud. Le remontage de plusieurs éclats a été possible, indice de la situation en place de ce matériel. Le débitage, sans être maladroit, est généralement peu organisé, le plus souvent opportuniste. L'abondance de matière a pu jouer dans ce sens. Les nombreux talons brisés, le pourcentage important de fractures en Siret, les convexités bulbaires bien marquées, indiquent l'utilisation d'une percussion dure.

Des différences significatives existent entre le matériel rougeâtre d'une part, le noir et le jaunâtre d'autre part :

- moins d'éclats entiers et davantage de cassons dans le matériel rougeâtre que dans les deux autres;
- moins d'accidents de taille et de convexité des éclats dans le matériel rougeâtre;
- éclats rougeâtres sensiblement plus petits que les autres;
- matériel rougeâtre plus brisé, paraissant parfois concassé plus que taillé.

Nous avons établi, à l'aide de quelques mesures caractéristiques, un profil pour chaque groupe pouvant servir de référence lors de comparaisons avec d'autres sites.

Ces différences peuvent en effet évoquer une différence de technique de taille. Même si le matériau rougeâtre est, dans l'ensemble, plus homogène et plus fin que le noir et le jaunâtre et que, dans ce contexte, une même technique peut fournir des produits sensiblement différents, les courbes d'éclats rougeâtres ne coïncident pas. Il sera intéressant de poursuivre cette étude différentielle.

De grands éclats aussi peuvent s'observer dans les sites à éclats de la zone des blocs de jaspe jaunâtre (*Fig. 1*, sites B). Ils sont 4 fois plus longs, 6 fois plus larges, et 3 fois plus épais que les éclats ci-dessus. Ils sont, dans l'ensemble, plus larges que longs. Des négatifs de grands éclats corticaux montrent une maîtrise de la taille : éclats rasants déterminant d'un coup un grand méplat, utilisation d'enlèvements outrepassés pour créer un bord lisse, *etc.* A côté de la percussion lancée, le débitage sur enclume a pu être utilisé pour le plus petit matériel, et le débitage sur percuteur dormant pour le plus grand. Les indices d'une chauffe sont fréquents. Il nous est pour le moment difficile de dire si elle fut systématique ou accidentelle. Elle est souvent contemporaine de la taille. Plusieurs outils, grands et petits, sont aménagés sur éclats de chauffe. Une partie du débitage a dû constituer un pré-débitage, l'affinage s'effectuant ensuite sur le site résidentiel.

## II Blocs et outils macrolithiques.

Nous avons conduit une longue et minutieuse observation de ces blocs, commençant par le dénombrement et le posi-



Cette vaste zone semi-désertique du sud de la Martinique, riche en roches siliceuses microgrenues, a vu se développer une industrie lithique amérindienne importante.

Une fouille programmée consécutive à l'opération de prospection de 1994 (cf. bilan 94) a été conduite sur ce site par le groupe signataire, auquel se sont joints, au moment du lancement de l'opération divers spécialistes :

- Claude COSANDEY, hydrologue, directrice adjointe du laboratoire de géographie physique, CNRS, Meudon.
- Philippe ALLÉE, géomorphologue, laboratoire de géographie physique, CNRS, Limoges.
- Pierre BODU, lithicien, laboratoire d'ethnologie préhistorique, CNRS, Paris.
- Benoît BÉRARD, lithicien, centre de recherches préhistorique, université de Paris I, AFAN.

Ce site avait été partiellement exploré en 1973 par J. CRUXENT et H. PETITJEAN ROGET, puis en 1993 par P. GROS et J.-M. MARTIN.

L'étude géologique, l'étude géomorphologique, les analyses granulométriques, les observations et mesures, tout indique que l'encaissant basaltique du jaspe utilisé sur ce site par les Amérindiens s'est altéré sur place, dans un milieu peu accidenté et peu perturbé par l'activité volcanique. Celle-ci s'est limitée à quelques effusions de dacite pâteuse au début du miocène, et rien depuis. L'érosion différentielle a, dans les endroits qui nous intéressent, doucement dégagé ce matériau; les Amérindiens le trouvant affleurant dans une position vraisemblablement peu différente d'aujourd'hui. Puis, le matériel archéologique s'est trouvé en grande partie recouvert de dépôts dus à l'érosion hydrique et aux transports éoliens, dépôts érodés seulement récemment. Ce matériel, ainsi préservé, se trouve toujours en partie dans ces dépôts sableux. Ces sites de taille, en place et protégés jusqu'à récemment, sont donc particulièrement intéressants.

## I Sites à éclats

Nous avons répertorié treize sites de débitage du jaspe, répartis sur environ 17 ha, comportant des concentrations d'éclats de jaspe d'origine anthropique.

Trois d'entre eux ont été démontés (fig. 1) :

- Pc, totalement, sur 400 m<sup>2</sup>, fournissant 213 pièces de jaspe (2/3 de jaunâtre, 1/3 de rougeâtre) : éclats, cassons, nucléus, esquilles.
- Ss<sub>1</sub>, partiellement, sur 16 m<sup>2</sup>, fournissant 718 pièces de jaspe (à peu près pour moitié de noir, et moitié de rougeâtre). Les éclats de jaspe noir et le rougeâtre présentant des différences (cf. ci-dessous); nous les avons traités séparément.
- Ss<sub>2</sub>, également partiellement démonté, sur 12 m<sup>2</sup>, fournissant environ 4000 éclats, dont 2512 ont été observés et mesurés (93 % sont de jaspe rougeâtre, 5 % de noir). Les dimen-

sions moyennes de tous ces éclats sont de 22 mm pour la longueur, 20 mm pour la largeur, et 7 mm pour l'épaisseur.

Les éclats des autres sites répertoriés de la Savane présentent des caractéristiques voisines, y compris ceux du site d'habitat néolithique amérindien de l'Anse Trabaud. Le remontage de plusieurs éclats a été possible, indice de la situation en place de ce matériel. Le débitage, sans être maladroit, est généralement peu organisé, le plus souvent opportuniste. L'abondance de matière a pu jouer dans ce sens. Les nombreux talons brisés, le pourcentage important de fractures en Siret, les convexités bulbaires bien marquées, indiquent l'utilisation d'une percussion dure.

Des différences significatives existent entre le matériel rougeâtre d'une part, le noir et le jaunâtre d'autre part :

- moins d'éclats entiers et davantage de cassons dans le matériel rougeâtre que dans les deux autres;
- moins d'accidents de taille et de convexité des éclats dans le matériel rougeâtre;
- éclats rougeâtres sensiblement plus petits que les autres;
- matériel rougeâtre plus brisé, paraissant parfois concassé plus que taillé.

Nous avons établi, à l'aide de quelques mesures caractéristiques, un profil pour chaque groupe pouvant servir de référence lors de comparaisons avec d'autres sites.

Ces différences peuvent en effet évoquer une différence de technique de taille. Même si le matériau rougeâtre est, dans l'ensemble, plus homogène et plus fin que le noir et le jaunâtre et que, dans ce contexte, une même technique peut fournir des produits sensiblement différents, les courbes d'éclats rougeâtres ne coïncident pas. Il sera intéressant de poursuivre cette étude différentielle.

De grands éclats aussi peuvent s'observer dans les sites à éclats de la zone des blocs de jaspe jaunâtre (Fig. 1, sites B). Ils sont 4 fois plus longs, 6 fois plus larges, et 3 fois plus épais que les éclats ci-dessus. Ils sont, dans l'ensemble, plus larges que longs. Des négatifs de grands éclats corticaux montrent une maîtrise de la taille : éclats rasants déterminant d'un coup un grand méplat, utilisation d'enlèvements outrepassés pour créer un bord lisse, etc. A côté de la percussion lancée, le débitage sur enclume a pu être utilisé pour le plus petit matériel, et le débitage sur percuteur dormant pour le plus grand. Les indices d'une chauffe sont fréquents. Il nous est pour le moment difficile de dire si elle fut systématique ou accidentelle. Elle est souvent contemporaine de la taille. Plusieurs outils, grands et petits, sont aménagés sur éclats de chauffe. Une partie du débitage a dû constituer un pré-débitage, l'affinage s'effectuant ensuite sur le site résidentiel.

## II Blocs et outils macrolithiques.

Nous avons conduit une longue et minutieuse observation de ces blocs, commençant par le dénombrement et le posi-

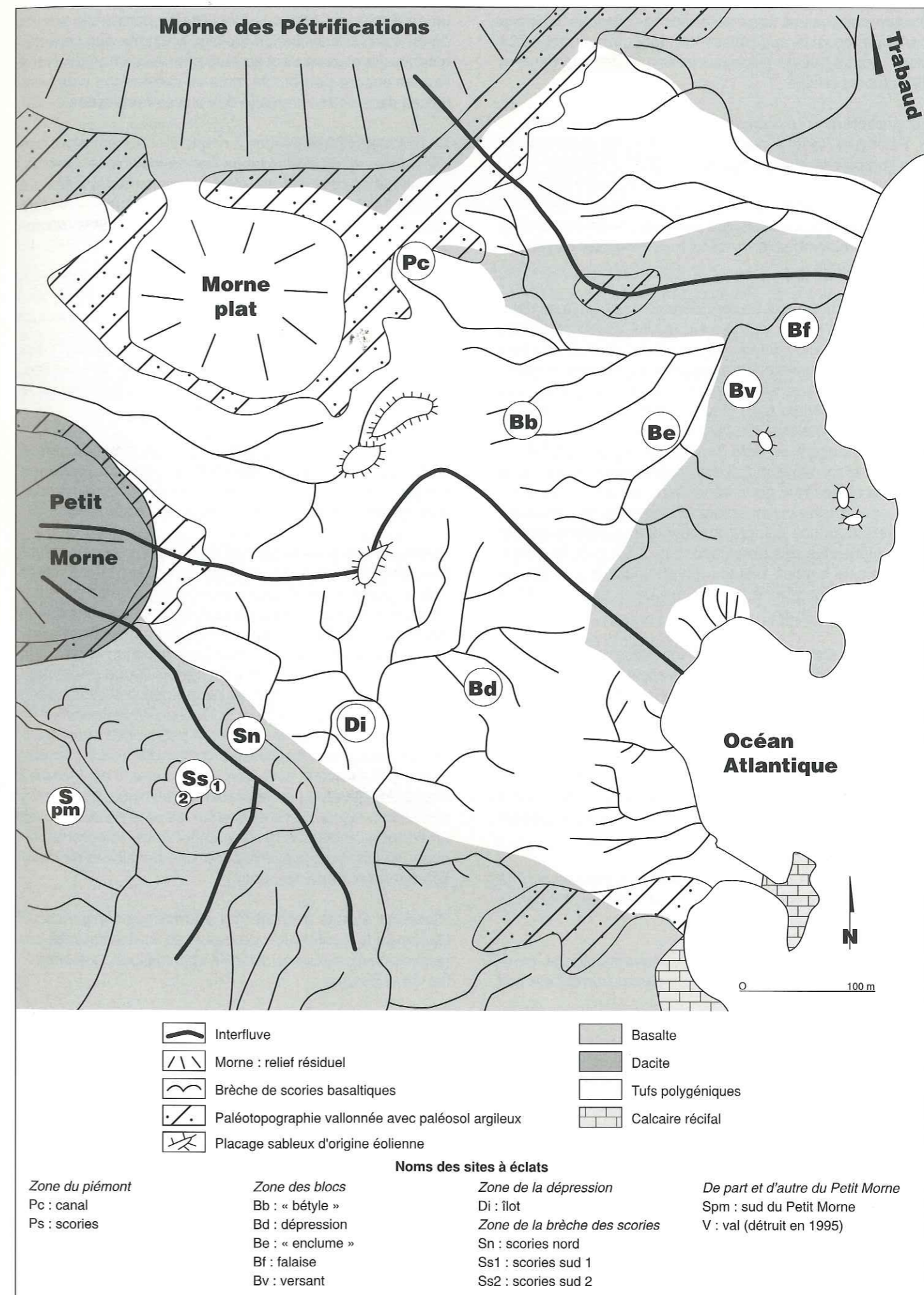


fig. 4 Sainte-Anne, Savane des Pétrifications : site à éclats répertoriés.



tionnement, sur une carte de la Savane, de tous les blocs de 15 cm ou plus apparaissant actuellement, soit 5 833 blocs, dont 4 575 de jaspe jaunâtre, 463 de rougeâtre, et 795 de bois silicifié.

Le caractère « d'outil » attribué par J. CRUXENT et H. PETITJEAN ROGET à certaines grandes pièces ne fait pas plus l'unanimité aujourd'hui qu'en 1973.

Pour P. BODU et B. BÉRARD, « les enlèvements et les nombreuses percussions que présentent ces macrolithes sont très vraisemblablement liés à un ensemble de phénomènes naturels ».

Nos observations, qui se sont déroulées sur plus de deux années, avec plusieurs mois sur le site, nous conduisent à une interprétation différente : si certains enlèvements sont bien d'origine naturelle, d'autres sont trop répétitifs et systématiques (au même endroit sur un même bloc) et dans leur distribution spatiale d'un bloc à l'autre, pour ne pas être d'origine anthropique. De véritables modèles d'organisation apparaissent au delà de l'apparente distribution au hasard des percussions. C'est en particulier le cas d'une série de pièces que nous appelons « pièces à méplats » dont nous avons pu examiner 25 exemplaires, lesquels montrent tous des points communs d'une organisation et d'une hiérarchie des percussions qu'il est difficile d'attribuer au seul hasard. L'étude morphologique et technologique que nous avons menée sur deux de ces pièces confirme cet examen.

Nous avons d'ailleurs indiqué en introduction que l'histoire aérienne de ces blocs s'avère moins ancienne qu'un premier examen aurait pu le faire penser et que leur exhumation s'est faite doucement. De ce fait, ils ont eu peu d'occasions de s'entrechoquer. De nombreux blocs, en effet, ne présentent pas de traces de percussion, ni même d'écrasements sur leurs arêtes vives, en particulier ceux qui se trouvent hors des sites à éclats. Nombre d'enlèvements sont alors à attribuer à l'homme, en particulier ceux qui apparaissent organisés.

Les 25 « pièces à méplats » observées, provenant pour la plupart de sites à éclats, présentent, en commun, les caractéristiques suivantes :

- plusieurs méplats (2, 3 ou plus), souvent oblongs, naturellement plats ou consécutifs à une percussion (qu'elle soit naturelle ou anthropique).
- partant de la partie la plus étroite du méplat, une ligne rendue sinueuse par une série d'enlèvements alternés.
- des séries hiérarchisées d'enlèvements (le plus grand étant le plus ancien), qui partent d'arêtes situées principalement dans des parties concaves, sous forme d'écaillles superposées. Ces séries sont parfois situées à l'opposé des assises possibles du bloc.
- des écrasements près de certaines arêtes, en particulier à la fin des séquences de débitage en écaillles superposées.
- les méplats peuvent présenter une série d'enlèvements en écaillles, soit perpendiculaires à leur plan, soit dans leur plan même.
- des enlèvements, bifaciaux, rasants, déterminent sur certains blocs une sorte de museau qui ne comporte ni écailllements, ni écrasements sur les exemplaires examinés par nos soins.

Le matériel macrolithique, dont l'étude approfondie pourra déterminer la qualification d'outils, présente des caractéristiques d'enlèvements et écrasements du même type. Nous l'avons encore peu étudié mais en présentons plusieurs pièces dans notre inventaire des pièces ramassées.

De tels macrolithes (pièces à méplats et autres) n'ont pas encore été signalés dans les fouilles de Martinique. De plus, leur utilisation comme outils n'est pas toujours claire. Malgré cela, notre étude ne nous permet pas, actuellement, de souscrire à l'affirmation qu'il n'y aurait pas d'outils macrolithiques sur la Savane des Pétrifications.

### III Conclusion

La Savane des Pétrifications se confirme comme un des sites de débitage lithique les plus importants de l'aire caraïbe, par sa superficie, la conservation *in situ* du matériel, et le caractère particulier d'une partie de celui-ci.

Les populations d'agriculteurs céramistes ayant occupé la Martinique sont vraisemblablement à l'origine du débitage des petits éclats : on en trouve d'identiques sur leurs sites résidentiels (site de l'Anse Trabaud, en l'occurrence).

Quelques petits outils (grattoirs, racloirs, couteaux, etc.) que l'on rencontre dans certaines zones bien circonscrites (So, à l'ouest de Ss, et Di, en particulier) et qu'on peut leur attribuer également montrent que d'autres activités que le débitage ont eu lieu là. Il conviendra de préciser lesquelles. De grands éclats se rencontrent sur plusieurs sites de la Savane, associés à un matériel macrolithique présentant les caractères d'un outillage. Le fait que ces sites soient acéramiques ne permet pas, à lui seul, de les qualifier de précéramiques : même les sites à petits éclats (apparentés aux populations d'agriculteurs céramistes) sont ici acéramiques. Cependant, précéramique ou pas, il conviendrait d'approfondir l'étude du matériel macrolithique, dont on n'a pas encore signalé la présence sur les sites de Martinique. La chauffe, accidentelle ou intentionnelle, intervenue en cours d'utilisation, laisse espérer une possibilité de datation par thermoluminescence.

Plusieurs études doivent être entreprises d'urgence en raison de la destruction de ces sites et du matériel par l'exploitation croissante, agricole et touristique, non contrôlée de la Savane :

- 1 – Poursuite de l'étude technologique du débitage de petits éclats (en particulier par un complément de démontage, une étude comparative avec des sites résidentiels de Martinique et une expérimentation).
- 2 – Étude systématique de tous les sites à éclats.
- 3 – Étude approfondie des macrolithes, avec recherches comparatives dans les autres sites de l'aire caraïbe et examens de laboratoire, afin de préciser l'origine possible et l'utilisation d'un tel matériel. Examen tracéologique, expérimentations.
- 4 – Étude du paléoenvironnement durant l'Holocène, étude susceptible d'explicitier l'utilisation possible de l'outillage, tant microlithique que macrolithique.
- 5 – Caractérisation des matériaux de la Savane des Pétrifications afin de pouvoir les identifier sur les différents sites de Martinique et des îles voisines.



tionnement, sur une carte de la Savane, de tous les blocs de 15 cm ou plus apparaissant actuellement, soit 5 833 blocs, dont 4 575 de jaspe jaunâtre, 463 de rougeâtre, et 795 de bois silicifié.

Le caractère « d'outil » attribué par J. CRUXENT et H. PETITJEAN ROGET à certaines grandes pièces ne fait pas plus l'unanimité aujourd'hui qu'en 1973.

Pour P. BODU et B. BÉRARD, « les enlèvements et les nombreuses percussions que présentent ces macrolithes sont très vraisemblablement liés à un ensemble de phénomènes naturels ».

Nos observations, qui se sont déroulées sur plus de deux années, avec plusieurs mois sur le site, nous conduisent à une interprétation différente : si certains enlèvement sont bien d'origine naturelle, d'autres sont trop répétitifs et systématiques (au même endroit sur un même bloc) et dans leur distribution spatiale d'un bloc à l'autre, pour ne pas être d'origine anthropique. De véritables modèles d'organisation apparaissent au delà de l'apparente distribution au hasard des percussions. C'est en particulier le cas d'une série de pièces que nous appelons « pièces à méplats » dont nous avons pu examiner 25 exemplaires, lesquels montrent tous des points communs d'une organisation et d'une hiérarchie des percussions qu'il est difficile d'attribuer au seul hasard. L'étude morphologique et technologique que nous avons menée sur deux de ces pièces confirme cet examen.

Nous avons d'ailleurs indiqué en introduction que l'histoire aérienne de ces blocs s'avère moins ancienne qu'un premier examen aurait pu le faire penser et que leur exhumation s'est faite doucement. De ce fait, ils ont eu peu d'occasions de s'entrechoquer. De nombreux blocs, en effet, ne présentent pas de traces de percussion, ni même d'écrasements sur leurs arêtes vives, en particulier ceux qui se trouvent hors des sites à éclats. Nombre d'enlèvements sont alors à attribuer à l'homme, en particulier ceux qui apparaissent organisés.

Les 25 « pièces à méplats » observées, provenant pour la plupart de sites à éclats, présentent, en commun, les caractéristiques suivantes :

- plusieurs méplats (2, 3 ou plus), souvent oblongs, naturellement plats ou consécutifs à une percussion (qu'elle soit naturelle ou anthropique).
- partant de la partie la plus étroite du méplat, une ligne rendue sinueuse par une série d'enlèvements alternés.
- des séries hiérarchisées d'enlèvements (le plus grand étant le plus ancien), qui partent d'arêtes situées principalement dans des parties concaves, sous forme d'écaillés superposées. Ces séries sont parfois situées à l'opposé des assises possibles du bloc.
- des écrasements près de certaines arêtes, en particulier à la fin des séquences de débitage en écaillés superposées.
- les méplats peuvent présenter une série d'enlèvements en écaillés, soit perpendiculaires à leur plan, soit dans leur plan même.
- des enlèvements, bifaciaux, rasants, déterminent sur certains blocs une sorte de museau qui ne comporte ni écailllements, ni écrasements sur les exemplaires examinés par nos soins.

Le matériel macrolithique, dont l'étude approfondie pourra déterminer la qualification d'outils, présente des caractéristiques d'enlèvements et écrasements du même type. Nous l'avons encore peu étudié mais en présentons plusieurs pièces dans notre inventaire des pièces ramassées.

De tels macrolithes (pièces à méplats et autres) n'ont pas encore été signalés dans les fouilles de Martinique. De plus, leur utilisation comme outils n'est pas toujours claire. Malgré cela, notre étude ne nous permet pas, actuellement, de souscrire à l'affirmation qu'il n'y aurait pas d'outils macrolithiques sur la Savane des Pétrifications.

### III Conclusion

La Savane des Pétrifications se confirme comme un des sites de débitage lithique les plus importants de l'aire caraïbe, par sa superficie, la conservation *in situ* du matériel, et le caractère particulier d'une partie de celui-ci.

Les populations d'agriculteurs céramistes ayant occupé la Martinique sont vraisemblablement à l'origine du débitage des petits éclats : on en trouve d'identiques sur leurs sites résidentiels (site de l'Anse Trabaud, en l'occurrence).

Quelques petits outils (grattoirs, racloirs, couteaux, etc.) que l'on rencontre dans certaines zones bien circonscrites (So, à l'ouest de Ss, et Di, en particulier) et qu'on peut leur attribuer également montrent que d'autres activités que le débitage ont eu lieu là. Il conviendra de préciser lesquelles. De grands éclats se rencontrent sur plusieurs sites de la Savane, associés à un matériel macrolithique présentant les caractères d'un outillage. Le fait que ces sites soient acéramiques ne permet pas, à lui seul, de les qualifier de précéramiques : même les sites à petits éclats (apparentés aux populations d'agriculteurs céramistes) sont ici acéramiques. Cependant, précéramique ou pas, il conviendrait d'approfondir l'étude du matériel macrolithique, dont on n'a pas encore signalé la présence sur les sites de Martinique. La chauffe, accidentelle ou intentionnelle, intervenue en cours d'utilisation, laisse espérer une possibilité de datation par thermoluminescence.

Plusieurs études doivent être entreprises d'urgence en raison de la destruction de ces sites et du matériel par l'exploitation croissante, agricole et touristique, non contrôlée de la Savane :

- 1 – Poursuite de l'étude technologique du débitage de petits éclats (en particulier par un complément de démontage, une étude comparative avec des sites résidentiels de Martinique et une expérimentation).
- 2 – Étude systématique de tous les sites à éclats.
- 3 – Étude approfondie des macrolithes, avec recherches comparatives dans les autres sites de l'aire caraïbe et examens de laboratoire, afin de préciser l'origine possible et l'utilisation d'un tel matériel. Examen tracéologique, expérimentations.
- 4 – Étude du paléoenvironnement durant l'Holocène, étude susceptible d'explicitier l'utilisation possible de l'outillage, tant microlithique que macrolithique.
- 5 – Caractérisation des matériaux de la Savane des Pétrifications afin de pouvoir les identifier sur les différents sites de Martinique et des îles voisines.

6 — La Caravelle semble offrir un matériel ressemblant à celui de la Savane. Il serait intéressant de l'étudier également, ces deux zones pouvant avoir fourni l'essentiel du

matériau lithique de Martinique et des îles voisines qui en sont moins pourvues.

Léonid KAMENEFF et le groupe JVEC

## TROIS-ILETS

### Anse à l'Ane

Les fortes houles qui ont agité la mer des Caraïbes à la suite du passage du cyclone Luis ont profondément érodé les rivages de la côte est de la Martinique. C'est ainsi que la plage de l'Anse à l'Ane, commune des Trois-Ilets a été attaquée par les vagues et a reculé par endroit de plusieurs mètres arrachant des cocotiers et mettant à jour des ossements humains.

Cette découverte a été signalée à la gendarmerie, qui a pu recueillir une partie des ossements. Les ossements que nous avons pu observer lors de leur mise au jour appartenaient à 5 individus au minimum, 3 adultes et 2 enfants. Comme ils ont été ramassés au fur et à mesure de leur dégagement par les vagues, il n'y a pu avoir aucune observation sur leur position de dépôt initial. Le crâne d'un individu supplémentaire a été découvert une centaine de mètres plus loin emporté par la mer. On a pu observer sur le crâne de 2 individus des mutilations dentaires : les incisives centrales supérieures avaient été limées de manière à les appointer. Ces mutilations évoquent des rites d'initiations africains qui furent parfois décrits par les chroniqueurs parmi les populations d'esclaves produits de la traite.

La découverte de 2 houes en fer associées aux ossements lors de leur dégagement par la mer, ainsi que d'une trace de rouille sur le fémur d'un des individus, permet d'affirmer que nous sommes en présence de sépultures de l'époque coloniale. Nous avons appris que sur cette plage quelques restes humains avaient déjà été découverts en 1976 lors du passage d'un précédent cyclone. La conjonction de toutes ces observations permet de considérer avec de fortes probabilités que l'on est en présence d'un cimetière d'esclaves. Il était sans doute lié à l'habitation sucrerie située à quelques centaines de mètres.

Ce cimetière devait être établi en bordure de l'habitation, le long de la mer. L'érosion, active dans ce secteur de la baie de Fort-de-France, aurait fait reculer la côte sableuse de plus d'une dizaine de mètres en cinquante ans, détruisant peu à peu le cimetière. Une opération de sondage qui pourra éventuellement être suivie d'une opération de fouille préventive est prévue sur ce site.

Jean-Pierre GIRAUD



## Opérations régionales Programmes collectifs de recherches archéologiques

### Le Néolithique de la Martinique dans le contexte antillais

L'objectif de ce programme collectif de recherche est de regrouper les chercheurs travaillant sur les civilisations précolombiennes de la Martinique afin de faire progresser les connaissances sur les cultures qui se sont succédées sur cette île de l'archipel des Petites Antilles. Il s'agit non seulement de faciliter la mise en commun de connaissances mais aussi d'élaborer de façon collective les grands axes de recherche qui devront être développés sur les différents chantiers entrepris dans l'île. Pour cette année de mise en place du projet collectif, la collaboration s'est restreinte aux archéologues présents en Martinique. Cependant, nous avons profité de la participation de deux membres du projet collectif au XVI<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie de la Caraïbe, qui s'est tenu du 24 au 28 juillet 1995 à Basse-Terre (Guadeloupe), pour nouer des contacts directs avec les équipes travaillant en Guadeloupe (doctorants de l'université de Paris I et membres de l'université de Leiden au Pays-Bas) et avec Louis ALLAIRE, de l'université du Manitoba, qui fut le principal chercheur universitaire à travailler en Martinique dans les années 1970 et au début des années 1980.

L'objectif prioritaire du projet est de doter la Martinique d'un cadre chronologique, culturel et environnemental pour les civilisations qui se sont développées sur son sol avant les premiers contacts avec les Européens. Plus concrètement, il s'agit, à partir des recherches archéologiques sur le néolithique menées dans la région Martinique, de dresser le bilan des connaissances des premières sociétés agricoles qui ont peuplé cette île des Antilles à partir, sans doute, de la deuxième moitié du premier millénaire avant notre ère, et d'en cerner les lacunes afin d'orienter au mieux la recherche à venir. Le bilan de l'histoire de la recherche en Martinique et des publications qu'elle a produites, a permis de mieux cerner les lacunes dans ce domaine. Il est envisagé d'entreprendre collectivement, dans la mesure du possible, le réexamen, l'étude et la publication de fouilles anciennes dont les résultats n'ont pas été (ou insuffisamment) exploités.

L'archéologie étant une discipline qui recueille, compare et « traite » de l'information, de la documentation afin de bâtir son discours, il s'agit, comme préalable à toute recherche nouvelle – et en l'absence de réel ouvrage de référence dans notre zone d'étude – de rassembler toute la docu-

mentation disponible. Cette documentation doit rassembler des données qui sont de deux types : des données factuelles, c'est-à-dire concernant les sites ou les objets archéologiques eux-même, ou bien des données « référentielles », constituées à partir de fonds d'archives (publications, rapports, plans, photographies).

Pour atteindre cet objectif, le projet collectif de recherche a ouvert en 1995 un certain nombre « d'ateliers » qui devront être poursuivis dans les années à venir. Il a été décidé de centrer les efforts sur la constitution de bases de données référentielles : le recueil des données factuelles pourra ainsi s'effectuer en s'appuyant sur un cadre de référence déjà établi ; il ne s'agit pas de bâtir *ex nihilo* une nouvelle chronologie ou bien une nouvelle classification culturelle spécifique à la Martinique. On s'efforcera plutôt de vérifier l'adéquation des modèles proposés dans le reste des Antilles et plus particulièrement dans les Petites Antilles. Pour cela, en premier lieu, le projet collectif a entrepris de recueillir l'ensemble de la documentation bibliographique disponible sur l'archéologie précolombienne de la Martinique dans son cadre Antillais.

Le recensement, mené par Jean-Pierre GIRAUD et Nathalie VIDAL, a été entrepris en priorité à partir du dépouillement des 15 volumes d'actes des congrès internationaux des archéologues de la Caraïbe. Ces actes représentent un ensemble de plus de 600 articles concernant l'ensemble de l'aire caraïbe et couvrant chronologiquement la totalité de l'archéologie précolombienne. La plupart de ces articles comprennent une bibliographie qui a été recensée. Ce recensement compte maintenant près de 1900 titres qui sont analysés. Ils sont enregistrés dans une base de données informatisée autorisant des sélections ou des tris complexes à partir d'une indexation selon des champs géographiques, thématiques et chronologiques. Le système d'indexation et le « thesaurus » retenu sont ceux qu'a adoptés le service régional de l'Archéologie de la Guadeloupe pour sa bibliothèque afin de pouvoir récupérer le travail qui avait déjà été effectué dans ce service et pour pouvoir en sens inverse leur ouvrir la base documentaire du projet.

Le recensement des articles ou ouvrages concernant la Martinique semble presque exhaustif. On y a ajouté un cer-



# Programmes collectifs de recherches archéologiques

## Opérations régionales

### Le Néolithique de la Martinique dans le contexte antillais

L'objectif de ce programme collectif de recherche est de regrouper les chercheurs travaillant sur les civilisations précolombiennes de la Martinique afin de faire progresser les connaissances sur les cultures qui se sont succédées sur cette île de l'archipel des Petites Antilles. Il s'agit non seulement de faciliter la mise en commun de connaissances mais aussi d'élaborer de façon collective les grands axes de recherche qui devront être développés sur les différents chantiers entrepris dans l'île. Pour cette année de mise en place du projet collectif, La collaboration s'est restreint aux archéologues présents en Martinique. Cependant, nous avons profité de la participation de deux membres du projet collectif au XVI<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie de la Caraïbe, qui s'est tenu du 24 au 28 juillet 1995 à Basse-Terre (Guadeloupe), pour nouer des contacts directs avec les équipes travaillant en Guadeloupe (doctorants de l'université de Paris I et membres de l'université de Leiden au Pays-Bas) et avec Louis ALLAIRE, de l'université du Manitoba, qui fut le principal chercheur universitaire à travailler en Martinique dans les années 1970 et au début des années 1980.

L'objectif prioritaire du projet est de doter la Martinique d'un cadre chronologique, culturel et environnemental pour les civilisations qui se sont développées sur son sol avant les premiers contacts avec les Européens. Plus concrètement, il s'agit, à partir des recherches archéologiques sur le néolithique menées dans la région Martinique, de dresser le bilan des connaissances des premières sociétés agricoles qui ont peuplé cette île des Antilles à partir, sans doute, de la deuxième moitié du premier millénaire avant notre ère, et d'en cerner les lacunes afin d'orienter au mieux la recherche à venir. Le bilan de l'histoire de la recherche en Martinique et des publications qu'elle a produites, a permis de mieux cerner les lacunes dans ce domaine. Il est envisagé d'entreprendre collectivement, dans la mesure du possible, le réexamen, l'étude et la publication de fouilles anciennes dont les résultats n'ont pas été (ou insuffisamment) exploités.

L'archéologie étant une discipline qui recueille, compare et « traite » de l'information, de la documentation afin de bâtir son discours, il s'agit, comme préalable à toute recherche nouvelle – et en l'absence de réel ouvrage de référence dans notre zone d'étude – de rassembler toute la docu-

mentation disponible. Cette documentation doit rassembler des données qui sont de deux types : des données factuelles, c'est-à-dire concernant les sites ou les objets archéologiques eux-même, ou bien des données « référentielles », constituées à partir de fonds d'archives (publications, rapports, plans, photographies).

Pour atteindre cet objectif, le projet collectif de recherche a ouvert en 1995 un certain nombre « d'ateliers » qui devront être poursuivis dans les années à venir. Il a été décidé de centrer les efforts sur la constitution de bases de données référentielles : le recueil des données factuelles pourra ainsi s'effectuer en s'appuyant sur un cadre de référence déjà établi ; il ne s'agit pas de bâtir *ex nihilo* une nouvelle chronologie ou bien une nouvelle classification culturelle spécifique à la Martinique. On s'efforcera plutôt de vérifier l'adéquation des modèles proposés dans le reste des Antilles et plus particulièrement dans les Petites Antilles. Pour cela, en premier lieu, le projet collectif a entrepris de recueillir l'ensemble de la documentation bibliographique disponible sur l'archéologie précolombienne de la Martinique dans son cadre Antillais.

Le recensement, mené par Jean-Pierre GIRAUD et Nathalie VIDAL, a été entrepris en priorité à partir du dépouillement des 15 volumes d'acte des congrès internationaux des archéologues de la Caraïbe. Ces actes représentent un ensemble de plus de 600 articles concernant l'ensemble de l'aire caraïbe et couvrant chronologiquement la totalité de l'archéologie précolombienne. La plupart de ces articles comprennent une bibliographie qui a été recensée. Ce recensement compte maintenant près de 1900 titres qui sont analysés. Ils sont enregistrés dans une base de données informatisée autorisant des sélections ou des tris complexes à partir d'une indexation selon des champs géographiques, thématiques et chronologiques. Le système d'indexation et le « thesaurus » retenu sont ceux qu'a adoptés le service régional de l'Archéologie de la Guadeloupe pour sa bibliothèque afin de pouvoir récupérer le travail qui avait déjà été effectué dans ce service et pour pouvoir en sens inverse leur ouvrir la base documentaire du projet.

Le recensement des articles ou ouvrages concernant la Martinique semble presque exhaustif. On y a ajouté un cer-

## BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 5

### Datations absolues de la martinique

Commune	Site	Couche/niveau	Numéro de référence	Matériau	Âge 14C brut	Âge 14C BP conventionnel	Date calibrée	Référence bibliographique	Commentaire
Ste-Marie	Cimetière Fonds St Jacques	A2	ARC-985	os humains	100±60	220±60	1515-actuel cal AD	rapport ARC93/R1126C/2	
Ste-Marie	Cimetière Fonds St Jacques	Sépulture 1,2,3 et 4	ARC-744	os humains	145±50	305±50	1445-1665 cal AD	rapport ARC92/R1189C/1/NV	
Vauclin	Macabou 2		QU-633		420±220		1255-1950 cal AD	Rouse Allaire Boomert 1985	Macabou 2 (Suazoïde)
Vauclin	Macabou 2		QU-632		610±80		1245-1425 cal AD	Rouse Allaire Boomert 1985	Macabou 2 (Suazoïde)
Diamant	Tête de Singe	3 <sup>e</sup> décapage	ARC-1001	Strombus sp.	640±50	1075±50	1235-1410 cal AD	rapport ARC93/R1126C/1	Macabou 1 (Suazoïde)
Vauclin	Macabou 1		QU-634		760±100		1055-1350 cal AD	Rouse Allaire Boomert 1985	Macabou 1 (Suazoïde)
Diamant	Dizac-Plage	2 <sup>e</sup> décapage	ARC-1000	Strombus sp.	845±50	1260±50	1035-1275 cal AD	rapport ARC93/R1126C/1	
Schoelcher	Anse Madame	AM/01	ARC-1150	Strombus sp.	862±40	1286±40	1030-1230 cal AD	rapport ARC94/R1715C/2	
St-Pierre	St-Pierre, sondage S210	STP-S.210	Beta-61784 CAMS-6205	os humain		940±80		rapport	
Rivière Pilote	Anse Figuier	AF/02	ARC-1148	Strombus sp.	1079±40	1486±40	815-1020 cal AD	rapport ARC94/R1715C/2	date AMS
Sainte Anne	Pointe Marin	PM/01	ARC-1151	Melongena	1126±40	1536±40	770-980 cal AD	rapport ARC94/R1715C/2	déblais
Trois-îlets	Anse à l'Anse	AAL/01	ARC-1145	Strombus sp.	1273±40	1693±40	635-795 cal AD	rapport ARC94/R1715C/2	sondage
Rivière Pilote	Anse Figuier	AF/01	ARC-1147	Strombus sp.	1358±40	1775±40	550-710 cal AD	rapport ARC94/R1715C/2	sondage
Diamant	Dizac-Plage	13 <sup>e</sup> décapage	ARC-1017	Strombus sp.	1365±50	1780±50	515-725 cal AD	rapport ARC93/R1126C/1	déblais
Diamant	Dizac-Plage	1 <sup>e</sup> décapage	ARC-999	Strombus sp.	1395±50	1815±50	475-690 cal AD	rapport ARC93/R1126C/1	
Diamant	Dizac-Plage	7 <sup>e</sup> décapage	ARC-1016	Strombus sp.	1440±50	1845±50	445-675 cal AD	rapport ARC93/R1126C/1	
Lorrain	Grande Anse		Y-1337		1450±80		410-765 cal AD	Rouse Allaire Boomert 1985	Diamant (Saladoïde)
Diamant	Dizac-Plage	18 <sup>e</sup> décapage	ARC-1018	Strombus sp.	1455±50	1880±50	415-650 cal AD	rapport ARC93/R1126C/1	
Diamant	Diamant		Y-1762		1490±60		420-620 cal AD	Rouse Allaire Boomert 1985	Diamant (Saladoïde)
Le Lorrain	Vivé	Vivé II	UGa-113	charbon	1530±75		385-610 cal AD	Mattioni M. – compte rendu final de fouilles 1974	
Le Lorrain	Font Brûlé		Ly-2196		1630±210		20-650 cal AD	Rouse Allaire Boomert 1985	Vivé (Saladoïde)
Le Lorrain	Font Brûlé		Ny-478		1650±260		35-760 cal AD	Rouse Allaire Boomert 1985	Vivé (Saladoïde)
Le Lorrain	Vivé	Couche de ponce volcanique	S-85	lignite (?)	1655±150			Mattioni M. – compte rendu final de fouilles 1974	
Le Lorrain	Vivé	Vivé I	RL-156	charbon	1730±100		40-560 cal AD	Mattioni M. – compte rendu final de fouilles 1974	Saladoïde insulaire
Sainte-Marie	La Salle		Y-1116		1770±80		20-445 cal AD	Rouse Allaire Boomert 1985	Vivé (Saladoïde)
Le Lorrain	Font Brûlé		BDX 161	TL	1865±220			Rouse 1989, p. 397	Horizon I
Le Lorrain	Font Brûlé		BDX 156	TL	2010±300			Rouse 1989, p. 397	Horizon I
Le Lorrain	Font Brûlé		Nancy		2100±210			Rouse 1989, p. 397	Horizon I
Le Lorrain	Font Brûlé		Nancy		2215±115			Rouse 1989, p. 397	Horizon I
Le Lorrain	Font Brûlé		Nancy		2480±40			Rouse 1989, p. 397	Horizon I
Vauclin	Macabou	MAC/01	ARC-1149	Strombus sp.	3009±40	3432±40	1445-1240 cal BC	rapport ARC94/R1715C/2	Hors contexte
Ste-Luce	Anse Corps de Garde	ACG/01	ARC-1152	Strombus sp.	3308±40	3771±40	1870-1630 cal BC	rapport ARC94/R1715C/2	Hors contexte



tain nombre de rapports et de mémoires universitaires concernant notre île. D'ores et déjà plus de 100 articles concernant directement la Martinique ont été répertoriés. A ce jour, une bonne partie a pu être dépouillés. Une fiche bibliographique pour chacun des sites précolombiens de la carte archéologique qui a fait l'objet d'une ou de plusieurs publications a pu ainsi être constituée. Un premier aperçu permet de constater la relative rareté des travaux universitaires (mémoire de maîtrise ou de DEA, thèse) et l'ancienneté des publications de gisement. Depuis la fin des années 1940 aucun site n'a fait l'objet de publication exhaustive et les quelques articles un peu importants (plus de 15 pages), publiés dans les 15 dernières années, sont des publications de synthèse générale.

On a pu constater l'absence d'un recueil tenu à jour des datations obtenues sur les sites précolombiens des

Caraïbes : le dernier publié remonte à 1978 et une mise à jour préparée en 1985 est restée inédite. La constitution d'une telle base a été réalisé pour la Martinique.

Parallèlement, la totalité des sites précolombiens, répertoriés dans la carte archéologique de la région, fait l'objet d'un réexamen tant du point de vue de leur situation exacte, de leur contexte géomorphologique et environnemental que des travaux qui y ont été menés, les analyses qui ont pu être faites. Une histoire de l'archéologie martiniquaise a aussi été réalisée. Elle s'accompagne d'une recherche sur les différents systèmes chronologiques et de classement qui ont été adoptés par les différents chercheurs.

Jean-Pierre GIRAUD & Nathalie VIDAL



tain nombre de rapports et de mémoires universitaires concernant notre île. D'ores et déjà plus de 100 articles concernant directement la Martinique ont été répertoriés. A ce jour, une bonne partie a pu être dépouillée. Une fiche bibliographique pour chacun des sites précolombiens de la carte archéologique qui a fait l'objet d'une ou de plusieurs publications a pu ainsi être constituée. Un premier aperçu permet de constater la relative rareté des travaux universitaires (mémoire de maîtrise ou de DEA, thèse) et l'ancienneté des publications de gisement. Depuis la fin des années 1940 aucun site n'a fait l'objet de publication exhaustive et les quelques articles un peu importants (plus de 15 pages), publiés dans les 15 dernières années, sont des publications de synthèse générale.

On a pu constater l'absence d'un recueil tenu à jour des datations obtenues sur les sites précolombiens des

Caribbes : le dernier publié remonte à 1978 et une mise à jour préparée en 1985 est restée inédite. La constitution d'une telle base a été réalisée pour la Martinique.

Parallèlement, la totalité des sites précolombiens, répertoriés dans la carte archéologique de la région, fait l'objet d'un réexamen tant du point de vue de leur situation exacte, de leur contexte géomorphologique et environnemental que des travaux qui y ont été menés, les analyses qui ont pu être faites. Une histoire de l'archéologie martiniquaise a aussi été réalisée. Elle s'accompagne d'une recherche sur les différents systèmes chronologiques et de classement qui ont été adoptés par les différents chercheurs.

Jean-Pierre GIRAUD & Nathalie VIDAL

## Les sites archéologiques à caractère religieux dans l'histoire de la Martinique

Le passé urbain de la Martinique n'est pas très reculé et peu fourni en bâtiments. Partout l'espace urbain s'est structuré autour d'une place qui constitue le cœur des agglomérations actuelles. Cette place est à l'origine déterminée par l'église « bâtiment primaire » voire primordial. C'est à partir de cette place (et donc de l'église) que s'organise la vie urbaine avec ses maisons de commerce, son habitat domestique, ses bâtiments administratifs ou culturels. L'enquête vise à déterminer si le premier bâtiment en dur, l'église, est à l'origine des bourgs et villes du littoral occidental.

1. A un habitat amérindien plus ou moins permanent succède, à partir de 1635, un « poste » administratif, religieux et économique tourné vers la mer. A Saint-Pierre la construction de la première chapelle accompagne celle de la première palissade défensive.

2. Dans une deuxième étape, le poste initial sert de pôle aux groupements ruraux plus ou moins autarciques, les « habitations ». Il se trouve relié aux autres postes par un chemin en bordure du littoral, dit « grand chemin ». Les centres de peuplement initiaux ne sont donc pas les « bourgs » côtiers mais les « habitations ».

3. La gestion administrative et militaire ainsi que le développement des échanges vers l'extérieur font émerger un centre urbain à Saint-Pierre et des relais côtiers qui ne sont guère que des bourgs et bien plus souvent des hameaux. Il semble qu'un modèle élaboré ailleurs, le bourg rural de

### I Cadre général d'évolution

Les phases de l'évolution de l'urbanisation à la Martinique peuvent être définies comme suit :

#### Sites amérindiens reconnus

##### Localisation et nom du site

##### Bellefontaine

Fond Capot, Ventre à Terre

##### Case Pilote

Fond Bourlet

##### Le Carbet

Anse Turin

Bourg, Hôtel Latitude

Boutbois

Godinot

Fond Pothuau

Petite Anse Fd Rouge

Presbytère

##### Le Prêcheur

Anse Belleville

Anse Céron

##### Saint-Pierre

Batterie d'Esnotz

Fond Corré

Perinnelle

Périnnelle

Mouillage bord de mer

##### Attribution culturelle

Précolombien (Arawak II) SRA

Précolombien

Ossements, SRA 1993

Précolombien, David

précéramique, SRA

précéramique, SRA

Arawak ? Pinchon

Précolombien, Pinchon

Caribéen, SRA

Précolombien, Revert-Delawarde

Précolombien, Delhaye-SRA 1994

Précolombien, M. Marie (Dufougeré) 1903

Précolombien, (Arawak II) SRA

Précolombien

Précolombien, (X-XIV<sup>e</sup> s.) SRA

Précolombien, (XIV<sup>e</sup> s.) SRA

##### Nature du site

habitat

habitat

sans détail

sans détail

sans détail

habitat

sans détail

polissoir

en cours d'étude

sépulture, habitat

habitat

sépulture

sans détail

sans détail

habitat, cultures

sépulture

#### Liste des chapelles à fonction paroissiale en 1660

##### Commune

Carbet

Case Pilote

Saint-Pierre

Prêcheur

##### Date de fondation et ordre fondateur

Grand Sable avant 1640, Jésuites 1645, St Jacques

avant 1645, Jésuites, Notre Dame de l'Assomption

1635 1<sup>re</sup> chapelle, près du Fort ?

1640 :Jésuites entre Périnnelle et le Fort

1656 : Dominicains, Mouillage, paroisse en 1684

1643/1644, Jésuites, St Joseph

#### Liste des chapelles de particuliers en 1659

##### Appellation

La Montagne

Grande Anse

Fond de Laillet

Case des Navires

Fond Canonville

Fond du Séron

Anse Couleuvre ?

Anse Latouche ?

##### Commune

Saint-Pierre

Carbet

Schoelcher

Schoelcher

Saint-Pierre

Prêcheur

Prêcheur

Carbet



Normandie, a servi de cadre, plus ou moins complété par les circonstances et l'intensité du peuplement.

4. Ce cadre reste presque vide tant qu'une partie des habitants du « quartier » ou de la paroisse n'a pas choisi l'habitat aggloméré sur le poste initial.

5. La première transformation des postes côtiers originels en centres de regroupement de l'habitat n'intervient véritablement qu'après l'abolition de l'esclavage, en 1848, et plus sûrement avec la « révolution agraire » qui s'amorce en 1860 et qui aboutit à la concentration de la production exportée dans les usines centrales.

6. Après une période de migration et de concentration provoquées par les catastrophes naturelles entre 1902 et 1930, la véritable phase d'urbanisation débute lorsque la « révolution démographique » touche la Martinique, au lendemain de la Seconde Guerre, en même temps que la départementalisation.

## II Evolution générale de l'espace urbain

Le schéma urbain actuel est l'héritier des postes originels, du moins pour la côte caraïbe. Mais les pôles urbains, définis très tôt, sont restés en attente pendant presque 250 ans. Durant cette période l'espace littoral – on ne saurait dire portuaire – n'a jamais donné lieu à des aménagements permanents et durables, même à Saint-Pierre. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les bâtiments municipaux accompagnent la naissance à l'urbanisation qui semble être une suite, sinon une conséquence, de la naissance des communes.

Ce schéma d'évolution est immédiatement lisible dans la trame urbaine actuelle qui valorise toujours l'église comme centre, et dans la disposition de la place centrale souvent récupérée sur le cimetière le plus ancien. Il est largement corroboré par les documents d'archives et les vestiges conservés en élévation ou identifiables dans le tracé des rues.

## III Bilan des connaissances

Le bilan des sources écrites s'enrichit des découvertes archéologiques fortuites ou volontaires du début du siècle, malheureusement conduites sans méthode et jamais publiées. Bien souvent le produit des fouilles a complètement disparu. Le compte rendu, quand il existe (comme au Prêcheur), est difficile à utiliser et le lieu de la fouille pas toujours identifiable. Au moins peut-on avec ces allusions, parfois furtives (comme au Carbet), établir des cartes archéologiques faisant apparaître ces informations. La superposition d'une carte des fouilles précolombiennes et des fouilles historiques est déjà riche d'enseignements.

D'après la documentation écrite du XVII<sup>e</sup> siècle, l'habitation des Français a succédé à celle des Caraïbes et l'on ne voit pas que les premiers colons se soient installés ailleurs.

Les sites caribéens reconnus jusqu'à aujourd'hui ne sont ni des sépultures (à l'exception d'une fosse datée du X<sup>e</sup> s. AD),

ni des lieux de cultes identifiés comme tels par les colons. Pourtant la plupart d'entre eux se situent à proximité, sinon sous le centre de l'enclos paroissial. On peut donc affirmer que si les colons ont construit des chapelles presque partout où les Caraïbes avaient séjourné, ces fondations ne sont pas dans une logique de christianisation de lieux de cultes païens, mais d'accompagnement des chrétiens nouveaux venus. L'espace chrétien n'a donc pas recouvert l'espace caraïbe païen dans une démarche volontaire mais indirectement. Il n'en reste pas moins que l'archéologue peut considérer *a priori* que tout enclos paroissial ou lieu de culte ancien, en service ou en ruine, recèle un substrat amérindien.

## IV Le problème des localisations

Les installations de fonctionnement initiales (poids du Roi, Corps de garde, magasin et chapelle) sont implantées selon un certain nombre de critères : en bordure de mer, à l'embouchure d'une rivière (ou non loin) mais à l'abri de ses débordements, en un endroit facilement abordable (plage, côte basse) par des chaloupes et entouré d'un relief rendant difficile la progression d'un assaillant par voie terrestre. Le clergé qui doit suivre son troupeau privilégie lui aussi le littoral, l'intérieur étant, par excellence « pays de mission ».

Mais si le bord de mer concentre l'activité, même à l'intérieur d'un bourg constitué, il est rare que l'implantation de la chapelle de paroisse se fasse en bordure littorale.

Les « 50 pas du Roi », dits aujourd'hui « 50 pas géométriques » (81,2 m), était réservés pour construire, entre autres, des églises. Or, l'étude a permis de constater la situation constante de retrait de l'église par rapport aux 50 pas. Pour la zone étudiée, seule la chapelle de Bellefontaine, très récente, et l'église primitive du Prêcheur, semblent faire exception. A ce jour, aucun exemple ne permet de conclure au fait qu'une chapelle ou église paroissiale entrait dans la catégorie des édifices publics auxquels était réservé cette bande littorale.

Il semble que toutes les chapelles et églises ont été bâties sur un terrain offert par un seigneur propriétaire ou un riche habitant par morcellement d'une concession. Le relevé des limites des enclos paroissiaux les mieux conservés prouve leur exacte coïncidence avec les premières concessions d'avant 1671.

Il faut également considérer qu'on venait à la messe ou aux formalités en canot aussi bien qu'à pied ou à cheval. L'église est donc nécessairement sur un chemin sinon à la croisée des chemins autant qu'à proximité d'un lieu d'atterrage.

## V Définition de l'enclos paroissial

La création officielle des paroisses en 1685 fait obligation aux habitants du ressort d'une paroisse de se rendre à l'église paroissiale pour enregistrer les naissances, les mariages et les décès. Auparavant, les habitants catholiques disposaient d'une totale liberté de choix pour baptiser leurs enfants, entendre la messe et se faire inhumer. Mais dans la réalité de l'époque, ce qui compte c'est l'ense-



Normandie, a servi de cadre, plus ou moins complété par les circonstances et l'intensité du peuplement.

4. Ce cadre reste presque vide tant qu'une partie des habitants du « quartier » ou de la paroisse n'a pas choisi l'habitat aggloméré sur le poste initial.

5. La première transformation des postes côtiers originels en centres de regroupement de l'habitat n'intervient véritablement qu'après l'abolition de l'esclavage, en 1848, et plus sûrement avec la « révolution agraire » qui s'amorce en 1860 et qui aboutit à la concentration de la production exportée dans les usines centrales.

6. Après une période de migration et de concentration provoquées par les catastrophes naturelles entre 1902 et 1930, la véritable phase d'urbanisation débute lorsque la « révolution démographique » touche la Martinique, au lendemain de la Seconde Guerre, en même temps que la départementalisation.

## II Evolution générale de l'espace urbain

Le schéma urbain actuel est l'héritier des postes originels, du moins pour la côte caraïbe. Mais les pôles urbains, définis très tôt, sont restés en attente pendant presque 250 ans. Durant cette période l'espace littoral – on ne saurait dire portuaire – n'a jamais donné lieu à des aménagements permanents et durables, même à Saint-Pierre. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les bâtiments municipaux accompagnent la naissance à l'urbanisation qui semble être une suite, sinon une conséquence, de la naissance des communes.

Ce schéma d'évolution est immédiatement lisible dans la trame urbaine actuelle qui valorise toujours l'église comme centre, et dans la disposition de la place centrale souvent récupérée sur le cimetière le plus ancien. Il est largement corroboré par les documents d'archives et les vestiges conservés en élévation ou identifiables dans le tracé des rues.

## III Bilan des connaissances

Le bilan des sources écrites s'enrichit des découvertes archéologiques fortuites ou volontaires du début du siècle, malheureusement conduites sans méthode et jamais publiées. Bien souvent le produit des fouilles a complètement disparu. Le compte rendu, quand il existe (comme au Prêcheur), est difficile à utiliser et le lieu de la fouille pas toujours identifiable. Au moins peut-on avec ces allusions, parfois furtives (comme au Carbet), établir des cartes archéologiques faisant apparaître ces informations. La superposition d'une carte des fouilles précolombiennes et des fouilles historiques est déjà riche d'enseignements.

D'après la documentation écrite du XVII<sup>e</sup> siècle, l'habitation des Français a succédé à celle des Caraïbes et l'on ne voit pas que les premiers colons se soient installés ailleurs.

Les sites caribéens reconnus jusqu'à aujourd'hui ne sont ni des sépultures (à l'exception d'une fosse datée du X<sup>e</sup> s. AD),

ni des lieux de cultes identifiés comme tels par les colons. Pourtant la plupart d'entre eux se situent à proximité, sinon sous le centre de l'enclos paroissial. On peut donc affirmer que si les colons ont construit des chapelles presque partout où les Caraïbes avaient séjourné, ces fondations ne sont pas dans une logique de christianisation de lieux de cultes païens, mais d'accompagnement des chrétiens nouveaux venus. L'espace chrétien n'a donc pas recouvert l'espace caraïbe païen dans une démarche volontaire mais indirectement. Il n'en reste pas moins que l'archéologue peut considérer *a priori* que tout enclos paroissial ou lieu de culte ancien, en service ou en ruine, recèle un substrat amérindien.

## IV Le problème des localisations

Les installations de fonctionnement initiales (poids du Roi, Corps de garde, magasin et chapelle) sont implantées selon un certain nombre de critères : en bordure de mer, à l'embouchure d'une rivière (ou non loin) mais à l'abri de ses débordements, en un endroit facilement abordable (plage, côte basse) par des chaloupes et entouré d'un relief rendant difficile la progression d'un assaillant par voie terrestre. Le clergé qui doit suivre son troupeau privilégié lui aussi le littoral, l'intérieur étant, par excellence « pays de mission ».

Mais si le bord de mer concentre l'activité, même à l'intérieur d'un bourg constitué, il est rare que l'implantation de la chapelle de paroisse se fasse en bordure littorale.

Les « 50 pas du Roi », dits aujourd'hui « 50 pas géométriques » (81,2 m), était réservés pour construire, entre autres, des églises. Or, l'étude a permis de constater la situation constante de retrait de l'église par rapport aux 50 pas. Pour la zone étudiée, seule la chapelle de Bellefontaine, très récente, et l'église primitive du Prêcheur, semblent faire exception. A ce jour, aucun exemple ne permet de conclure au fait qu'une chapelle ou église paroissiale entrerait dans la catégorie des édifices publics auxquels était réservé cette bande littorale.

Il semble que toutes les chapelles et églises ont été bâties sur un terrain offert par un seigneur propriétaire ou un riche habitant par morcellement d'une concession. Le relevé des limites des enclos paroissiaux les mieux conservés prouve leur exacte coïncidence avec les premières concessions d'avant 1671.

Il faut également considérer qu'on venait à la messe ou aux formalités en canot aussi bien qu'à pied ou à cheval. L'église est donc nécessairement sur un chemin sinon à la croisée des chemins autant qu'à proximité d'un lieu d'atterrage.

## V Définition de l'enclos paroissial

La création officielle des paroisses en 1685 fait obligation aux habitants du ressort d'une paroisse de se rendre à l'église paroissiale pour enregistrer les naissances, les mariages et les décès. Auparavant, les habitants catholiques disposaient d'une totale liberté de choix pour baptiser leurs enfants, entendre la messe et se faire inhumer. Mais dans la réalité de l'époque, ce qui compte c'est l'ense-

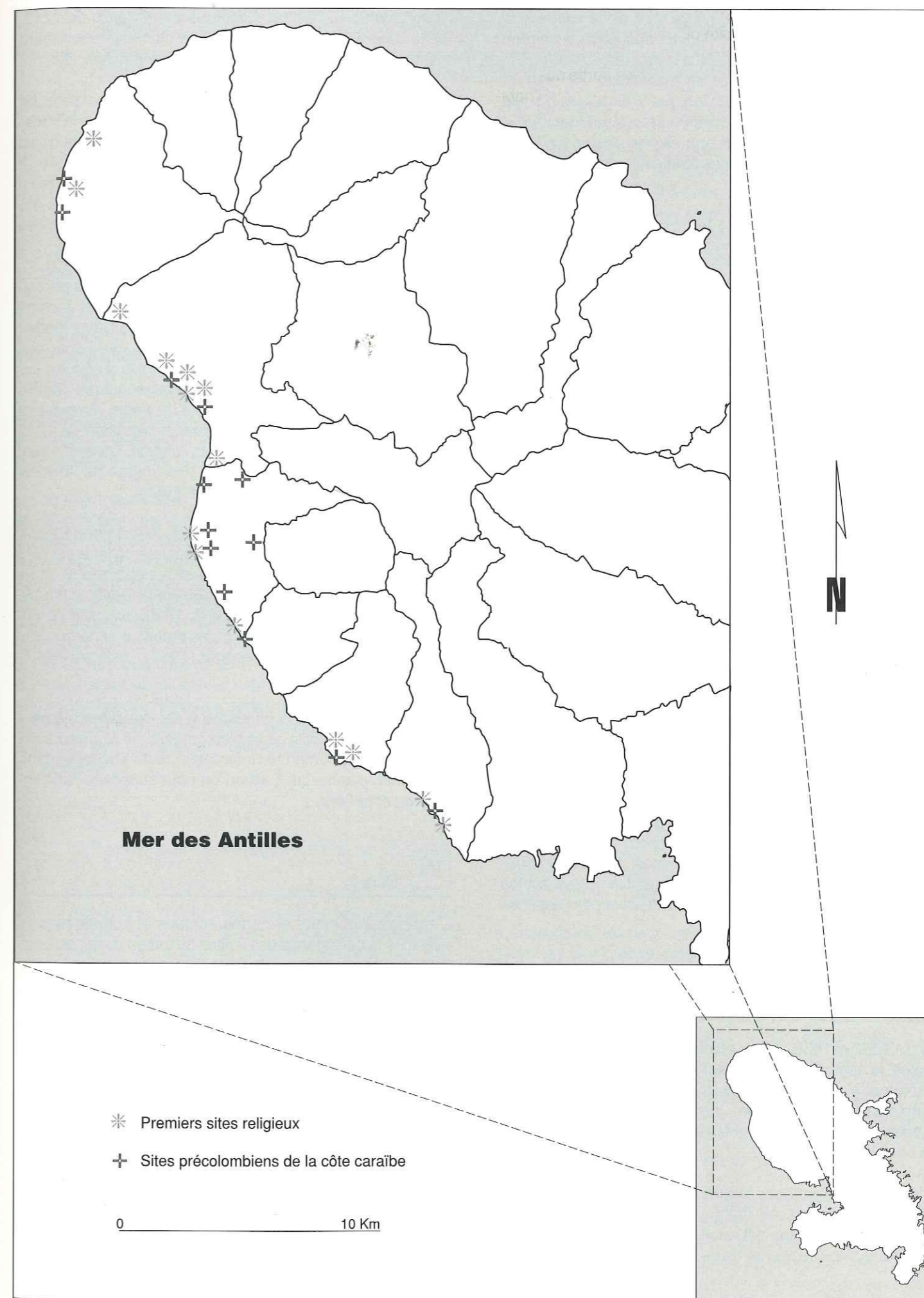


fig. 5 Martinique, région Nord-Caraïbe, emplacements des premiers sites religieux.



velissement en terre sainte à proximité de la chapelle si ce n'est à l'intérieur. Ce n'est donc pas l'église comme lieu de culte mais comme cimetière qui a créé et fixé l'agglomération. Le cas du Prêcheur est à cet égard très intéressant. On peut en déduire que, lorsque le cimetière n'a pas subi de translation (Saint-Pierre) ou est encore identifiable (Prêcheur), il est plus ancien que l'église en dur. En outre l'intérieur des églises anciennes recèle nécessairement des sépultures.

La fonction économique que le clergé s'est donnée pour pallier aux carences du pouvoir d'Ancien Régime n'a pas eu d'incidence sur la formation des bourgs. Les jésuites et les dominicains, ont acquis rapidement un domaine rural important mais ces habitations n'ont pas été à l'origine d'une agglomération.

On peut envisager que la conservation de l'outillage et des récoltes gérées par le curé et la fabrique, dont on sait peu de chose, a entraîné la construction de bâtiments autour de l'église en constituant un véritable « quartier » urbain. Cela reste à vérifier.

Peut-on négliger les fonctions de « service public » assignées aux desservants de paroisse : hospice ou asile, distributions gratuites de vivres et « petites écoles » qui ont du provoquer l'édification de cabanes ou d'abris en bois à côté de l'église ?

L'église a été promue, dès l'installation des premiers colons, au rang de maison commune. Autour du bâtiment cultuel se sont développés le séjour des morts, la cour de justice et la place d'Armes avec la croix de fondation et le gibet. L'enclos paroissial est le noyau de l'habitat rural, puis urbain, car le centre paroissial se confond avec l'agglomération. *A contrario*, aucun village, aucun bourg, ne s'est développé avant l'installation d'une chapelle et la définition d'une paroisse.

L'enclos religieux a donc été défini comme un espace clairement délimité au cœur ou légèrement en marge de l'agglomération. La localisation des anciennes institutions charitables, jadis liées à l'église, est également indicative sur les déplacements et les déformations successives des espaces religieux et urbains.

## VI Sites étudiés

Entre 1667 et 1685, date d'officialisation des limites paroissiales, le nombre d'églises ou chapelles n'a sans doute pas évolué et s'est peut être accru ? Mais le nombre d'enclos paroissiaux s'est stabilisé. Jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle il ne s'est ajouté que celui de Bellefontaine. Nous n'avons pas étudié ici ceux de Saint-Pierre.

C'est au **Prêcheur** que s'est concentré l'essentiel du travail de terrain. L'ancienne église, située au bord du grand chemin, aux Abymes, est ruinée depuis 1902. Delawarde affirme y avoir retrouvé dans le chœur une stèle avec

l'inscription : «... 643 ». Une cloche est datée de 1712. Cette date permet d'affirmer que le clocher, récemment restauré, est le plus ancien monument en état de l'île.

Cet enclos paroissial est menacé et déjà gravement perturbé par divers aménagements routiers. En 1985, lors de la transformation de l'ancienne église en salle des fêtes, la quasi totalité du cimetière primitif a été arasée et bétonnée, à l'exception du caveau des desservants. Un dispensaire occupe aujourd'hui la partie ouest. Aucune fouille n'a été entreprise à cette occasion et aucune intervention du service archéologique n'a été demandée.

De tous les sites urbains identifiés, l'ancien enclos paroissial du Prêcheur recèle des vestiges peut-être plus anciens et plus riches d'enseignements que ceux de Saint-Pierre. Au **Carbet** une habitation très ancienne, avec chapelle privée, s'établit non loin de sites amérindiens si ce n'est sur l'un d'entre eux. Mais les édifices religieux actuels (église et presbytère) ne remontent qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. En outre la route, les débordement des ravines et l'éruption de 1902 ont modifié leur implantation depuis l'origine. On peut néanmoins supposer la permanence des limites de l'enclos paroissial et du cimetière depuis le XVII<sup>e</sup> s.

On trouve aujourd'hui deux oratoires du XIX<sup>e</sup> à **Fond Capot**, ce qui prouve que la position de ce secteur côtier a été plus favorable dans le passé pour attirer le peuplement. Mais sans le repli des habitants du Nord-Caraïbe après la double catastrophe de Saint-Pierre (1902, 1930), la petite agglomération de **Bellefontaine** n'aurait jamais pris naissance. L'église actuelle est très récente (1950), mais est-elle la première ?

A **Case-Pilote** l'enclos paroissial a été considérablement modifié au XIX<sup>e</sup> siècle et l'église actuelle ne reprend sans doute ni l'implantation ni l'orientation de la chapelle primitive. Mais, comme au Carbet, on peut supposer l'ancienneté du cimetière.

## VII Bilan

L'analyse des plans et cartes anciens et actuels met en évidence la persistance des limites du terrain curial, du tracé du « grand chemin », de la toponymie, des limites du cadastre et des localisations d'habitat sur plus de 360 ans. L'enclos paroissial, est bien le *continuum* urbain de cette partie de la Martinique et sans doute de toute l'île. Il constitue le germe de toutes les agglomérations de la côte caraïbe. Son importance en tant que symbole de la continuité et de l'ancienneté urbaines est donc capitale.

L'élaboration fine d'un document qui expose le potentiel idéal du patrimoine relatif au sacré de chaque agglomération, selon les indications d'occupation, de fonction et de migration topographique fournies par la documentation au sens le plus large paraît donc indispensable.

Vincent HUYGHUES BELROSE



velissement en terre sainte à proximité de la chapelle si ce n'est à l'intérieur. Ce n'est donc pas l'église comme lieu de culte mais comme cimetière qui a créé et fixé l'agglomération. Le cas du Prêcheur est à cet égard très intéressant. On peut en déduire que, lorsque le cimetière n'a pas subi de translation (Saint-Pierre) ou est encore identifiable (Prêcheur), il est plus ancien que l'église en dur. En outre l'intérieur des églises anciennes recèle nécessairement des sépultures.

La fonction économique que le clergé s'est donnée pour pallier aux carences du pouvoir d'Ancien Régime n'a pas eu d'incidence sur la formation des bourgs. Les jésuites et les dominicains, ont acquis rapidement un domaine rural important mais ces habitations n'ont pas été à l'origine d'une agglomération.

On peut envisager que la conservation de l'outillage et des récoltes gérées par le curé et la fabrique, dont on sait peu de chose, a entraîné la construction de bâtiments autour de l'église en constituant un véritable « quartier » urbain. Cela reste à vérifier.

Peut-on négliger les fonctions de « service public » assignées aux desservants de paroisse : hospice ou asile, distributions gratuites de vivres et « petites écoles » qui ont du provoquer l'édification de cabanes ou d'abris en bois à côté de l'église ?

L'église a été promue, dès l'installation des premiers colons, au rang de maison commune. Autour du bâtiment cultuel se sont développés le séjour des morts, la cour de justice et la place d'Armes avec la croix de fondation et le gibet. L'enclos paroissial est le noyau de l'habitat rural, puis urbain, car le centre paroissial se confond avec l'agglomération. *A contrario*, aucun village, aucun bourg, ne s'est développé avant l'installation d'une chapelle et la définition d'une paroisse.

L'enclos religieux a donc été défini comme un espace clairement délimité au cœur ou légèrement en marge de l'agglomération. La localisation des anciennes institutions charitables, jadis liées à l'église, est également indicative sur les déplacements et les déformations successives des espaces religieux et urbains.

## VI Sites étudiés

Entre 1667 et 1685, date d'officialisation des limites paroissiales, le nombre d'églises ou chapelles n'a sans doute pas évolué et s'est peut être accru ? Mais le nombre d'enclos paroissiaux s'est stabilisé. Jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle il ne s'est ajouté que celui de Bellefontaine. Nous n'avons pas étudié ici ceux de Saint-Pierre.

C'est au **Prêcheur** que s'est concentré l'essentiel du travail de terrain. L'ancienne église, située au bord du grand chemin, aux Abymes, est ruinée depuis 1902. Delawarde affirme y avoir retrouvé dans le chœur une stèle avec

l'inscription : «... 643 ». Une cloche est datée de 1712. Cette date permet d'affirmer que le clocher, récemment restauré, est le plus ancien monument en état de l'île.

Cet enclos paroissial est menacé et déjà gravement perturbé par divers aménagements routiers. En 1985, lors de la transformation de l'ancienne église en salle des fêtes, la quasi totalité du cimetière primitif a été arasée et bétonnée, à l'exception du caveau des desservants. Un dispensaire occupe aujourd'hui la partie ouest. Aucune fouille n'a été entreprise à cette occasion et aucune intervention du service archéologique n'a été demandée.

De tous les sites urbains identifiés, l'ancien enclos paroissial du Prêcheur recèle des vestiges peut-être plus anciens et plus riches d'enseignements que ceux de Saint-Pierre. Au **Carbet** une habitation très ancienne, avec chapelle privée, s'établit non loin de sites amérindiens si ce n'est sur l'un d'entre eux. Mais les édifices religieux actuels (église et presbytère) ne remontent qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. En outre la route, les débordement des ravines et l'éruption de 1902 ont modifié leur implantation depuis l'origine. On peut néanmoins supposer la permanence des limites de l'enclos paroissial et du cimetière depuis le XVII<sup>e</sup> s.

On trouve aujourd'hui deux oratoires du XIX<sup>e</sup> à **Fond Capot**, ce qui prouve que la position de ce secteur côtier a été plus favorable dans le passé pour attirer le peuplement. Mais sans le repli des habitants du Nord-Caraïbe après la double catastrophe de Saint-Pierre (1902, 1930), la petite agglomération de **Bellefontaine** n'aurait jamais pris naissance. L'église actuelle est très récente (1950), mais est-elle la première ?

A **Case-Pilote** l'enclos paroissial a été considérablement modifié au XIX<sup>e</sup> siècle et l'église actuelle ne reprend sans doute ni l'implantation ni l'orientation de la chapelle primitive. Mais, comme au Carbet, on peut supposer l'ancienneté du cimetière.

## VII Bilan

L'analyse des plans et cartes anciens et actuels met en évidence la persistance des limites du terrain curial, du tracé du « grand chemin », de la toponymie, des limites du cadastre et des localisations d'habitat sur plus de 360 ans. L'enclos paroissial, est bien le *continuum* urbain de cette partie de la Martinique et sans doute de toute l'île. Il constitue le germe de toutes les agglomérations de la côte caraïbe. Son importance en tant que symbole de la continuité et de l'ancienneté urbaines est donc capitale.

L'élaboration fine d'un document qui expose le potentiel idéal du patrimoine relatif au sacré de chaque agglomération, selon les indications d'occupation, de fonction et de migration topographique fournies par la documentation au sens le plus large paraît donc indispensable.

Vincent HUYGHUES BELROSE

Le projet collectif de recherche « la fabrication de la chaux aux Antilles » s'est articulé pour l'année 1995 sur trois axes principaux :

– la poursuite du recensement de l'ensemble des fours à chaux de la Martinique et la constitution d'un corpus typologique concernant l'évolution technologique et chronologique en Martinique. Cette recherche est très étroitement liée à la carte archéologique. Les informations récoltées pour cette année 1995 sur l'inventaire strict des chaufours, existants ou disparus, sera intégré directement dans le prochain rapport de la carte archéologique ;

– les enquêtes de tradition orale auprès des derniers représentants de la profession de chaufournier en activité ou non, et de leur statut au sein de l'économie antillaise ;

– une étude qualitative approfondie des ressources naturelles minérales en vue d'une évaluation globale des productions chaufournières pour les XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles qui pourra être mise en relation avec l'implantation chaufournière pour chaque siècle. Cette étude est resté en suspens en 1995, mais devrait être relancé durant l'année 1996 avec la collaboration de Ronald BRITHMER et de Michel JEAN. Les principaux résultats des études réalisées en 1995 dans le cadre du projet collectif sont d'une part les recherches concernant le seul chaufour industriel de type Khern que nous connaissons dans l'île, et qui, jusqu'à présent, n'avait pas été répertorié dans la carte archéologique de Martinique et d'autre part une enquête sur l'utilisation d'un chaufours traditionnel.

### I Le four à chaux de la Massel, commune du Marin

En l'absence de four de type Simoneau, le type industriel de four à chaux le plus répandu, le seul four industriel connu en Martinique est de type Khern. Il aurait été construit à l'emplacement de l'ancienne habitation-sucrière Lée, sur une formation sédimentaire calcaire qui pouvait fournir la matière première pour son fonctionnement. Malgré sa proximité (moins de 2 kilomètres) de deux plages du sud-est de la Martinique, il ne semble pas que les ressources de matière première maritime (récif corallien ou coquillage) y ait été employées.

Il est situé sur une artère principale de communication qui le relie à deux usines centrale, celle du Marin, à 4 km, et celle du Vauclin, à 5 km. Ces deux usines sucrière de type moderne devaient être nécessairement de grandes consommatrices de chaux et ce four fut sans doute construit pour répondre à leur besoins. Sa date de construction est encore incertaine – sans doute la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il cessa de fonctionner avant l'arrêt des usines centrales : il était déjà en ruine en 1955.

Ce four est constitué d'une colonne métallique de combustion protégé par une tour maçonnée circulaire à base

carré, construite en moellons de pierres volcaniques, et haute de 4 m qui le fait souvent confondre avec un moulin à vent. La particularité de ce type de four est qu'ils produisent, outre de la chaux, une quantité importante de CO<sub>2</sub> que l'on peut récupérer. Ce processus très particulier s'appelle la carbonatation et se produit dans des chaudières particulières : les chaudières à carbonater. Ce gaz est indispensable pour la production en grande quantité de sucre blanc et E. Hugo, dans son ouvrage « La Sucrière de canne »<sup>1</sup>, préconise la construction d'un four à chaux attenant à la sucrière.

Cependant bien qu'étant d'un modèle récent et performant, le four de la Massel n'a sans doute pas été utilisé à 100 % de ses capacités techniques : son emplacement loin des unités de fabrication sucrière montre qu'il est peu probable qu'ait été envisagé la récupération du CO<sub>2</sub> produit. Ce choix, sans aucun doute délibéré, s'explique par l'histoire : le raffinage du sucre était en effet interdit dans les colonies depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle afin de ne pas concurrencer les raffineurs métropolitains. Ce four a sans doute été importé de métropole et livré clef en mains à l'image des usines centrales à un emplacement dicté par la proximité des ressources de matières premières. Le relevé du four et de son mobilier encore sur place contribueront à la constitution d'un corpus typologique des fours à chaux des Antilles.

### II La batterie de fours à chaux de Californie, commune du Lamentin.

Une enquête a été réalisée auprès d'un des derniers artisans chaufourniers encore en activité en Martinique, afin d'analyser les aspects techniques de la fabrication de la chaux dans un chaufour traditionnel.

L'abondance des lieux-dits « Four-à-Chaux » en Martinique, témoigne de l'intense activité de production de chaux à une époque où la maçonnerie ne connaissait pas d'autre liant pour réaliser le ciment indispensable à la construction. Il est rare que les fours éponymes aient survécu au temps et il semble que la batterie de quatre fours située à la Californie, au fond de la Cohé du Lamentin, soient les derniers en service en Martinique. Le « patron » de ces quatre fours est Georges-Hubert Sillon, âgé de plus de 80 ans qui fabrique encore, à partir de coquilles de lambis qui lui sont apportées de l'île de Sainte-Lucie, de la chaux selon une technique datant des premiers temps de la colonie.

Les quatre fours à chaux que nous avons pu observer correspondent très exactement à celui que décrit le Père Labat<sup>2</sup>. Leur forme, leurs proportions, l'installation et la technique de chargement sont semblables. Ils présentent des caractéristiques architecturales générales suivantes : construits contre le talus d'un chemin haut de presque quatre mètres qui permet d'accéder de plain-pied, selon les faces, à l'orifice de chargement supérieur ou au foyer d'allumage et de



déchargement. Ils ont la forme d'une tour plus ou moins tronconique d'une hauteur de 3 à 4 m environ et un volume intérieur en tronc de cône renversé.

L'appareillage des murs internes est fin et soigné. Les contraintes thermiques imposées par l'utilisation du four expliquent le soin apporté à la réalisation de la maçonnerie. On voit malgré tout que les fours se détériorent rapidement et demandent des réparations régulières.

L'orifice d'allumage situé à la base du four permet à la fois l'allumage et le déchargement à la fin de la cuisson. Il mesure à peu près 70 cm de large sur 70 cm. C'est la partie du four la plus fragile et l'on voit dans ce secteur de nombreuses reprises de maçonnerie.

### III Le fonctionnement

Un treillis de bois est installé sur des bûchettes qui le maintiennent surélevé d'une vingtaine de centimètres par rapport au fond du four. Une série de perches de bois, qui dépassent d'à peu près 1,5 m de l'orifice de chargement, disposées tout autour de l'entonnoir que forme la maçonnerie, permettent de surélever le chargement par rapport à elle. Un lit de bois est placé sur le treillis. Puis on alterne une couche de lambis et une couche de bois soigneusement disposé, jusqu'à atteindre une hauteur d'à peu près 1 m au-dessus des parois du four. La dernière couche est une couche de lambis.

La bonne cuisson est tributaire du tirage qui lui-même dépend de la géométrie du chargement. Si le four a correctement fonctionné, on ne doit pratiquement pas observer au moment du défournage, de restes de bois ou de cendre dans la poudre de chaux et peu de coquilles de lambis encore entières. Au moyen de « bois du Nord », résineux extrêmement inflammable, un petit bûcher est allumé sous le treillis surélevé au fond du four qui embrase les couches basses en moins d'un quart d'heure. Pendant la cuisson se dégage une importante fumée blanche qui a une action désinfectante sur le voisinage.

Après une combustion de trois jours et trois nuits et sans attendre son complet refroidissement, le déchargement du four est entrepris. La vitesse de combustion dépend en par-

tie du régime des vents qui peuvent plus ou moins attiser le feu. Le tassement entraîné par la disparition du bois et la réduction des lambis en poudre fait que le four qui était chargé un mètre au-dessus de son bord est seulement plein au trois-quarts. A l'aide d'une pelle, la poudre de chaux et les débris de lambis encore apparents sont recueillis par l'orifice qui avait servi à l'allumage. Ils sont déchargés sur une aire couverte. Les plus gros morceaux de lambi non réduits en poudre sont mis de côté, puis la chaux est aspergée d'eau dégageant une importante vapeur l'eau ayant le double effet d'éteindre la chaux et de la refroidir. La chaux est brassée et entassée en un monticule qui est lui-même, de temps à autre, arrosé. Les coquilles qui n'ont pas été suffisamment consommées pour se réduire en poudre sont conservées pour former le premier lit de lambis d'un prochain chargement, leur cuisson étant déjà presque terminée. Un chargement de four permet de confectionner une centaine de sacs de chaux.

La principale utilisation de la chaux à l'époque de la colonie était la réalisation du mortier pour la construction en plus de son emploi dans le processus de fabrication du sucre. S'il existe actuellement encore une petite consommation de mortier à la chaux (notamment pour les marbriers qui ont besoin de joints parfaitement blancs), l'essentiel de la production sert au chaulage des arbres atta-

qués par des parasites, à la désinfection et également au marquage des terrains de sport!

La réalisation de cette enquête a permis d'observer une technique utilisée pour la fabrication de la chaux rigoureusement semblable à celle utilisée dès le XVII<sup>e</sup> siècle et décrite par le Père Labat dans ses chroniques. Ces observations permettront d'interpréter les structures et de comprendre le fonctionnement des divers fours à chaux très souvent ruinés de la Martinique.

Marc GUILLAUME, Nathalie VIDAL



fig. 6 Le Lamentin, four à chaux. Cliché M. Guillaume.

<sup>1</sup> HUGO E. : *La Sucrierie de cannes*, Dunod, Paris, 1970.

<sup>2</sup> LABAT Jean-Baptiste, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique contenant l'Histoire Naturelle de ce pays, l'Origine, les Mœurs, la Religion et le Gouvernement des Habitants anciens et modernes. Les Guerres et les Événements singuliers qui y sont arrivés pendant le séjour que l'Auteur y a fait*, TOME II. Paris, 1742, p. 90-92.



déchargement. Ils ont la forme d'une tour plus ou moins tronconique d'une hauteur de 3 à 4 m environ et un volume intérieur en tronc de cône renversé.

L'appareillage des murs internes est fin et soigné. Les contraintes thermiques imposées par l'utilisation du four expliquent le soin apporté à la réalisation de la maçonnerie. On voit malgré tout que les fours se détériorent rapidement et demandent des réparations régulières.

L'orifice d'allumage situé à la base du four permet à la fois l'allumage et le déchargement à la fin de la cuisson. Il mesure à peu près 70 cm de large sur 70 cm. C'est la partie du four la plus fragile et l'on voit dans ce secteur de nombreuses reprises de maçonnerie.

### III Le fonctionnement

Un treillis de bois est installé sur des bûchettes qui le maintiennent surélevé d'une vingtaine de centimètres par rapport au fond du four. Une série de perches de bois, qui dépassent d'à peu près 1,5 m de l'orifice de chargement, disposées tout autour de l'entonnoir que forme la maçonnerie, permettent de surélever le chargement par rapport à elle. Un lit de bois est placé sur le treillis. Puis on alterne une couche de lambis et une couche de bois soigneusement disposé, jusqu'à atteindre une hauteur d'à peu près 1 m au-dessus des parois du four. La dernière couche est une couche de lambis.



fig. 6 Le Lamentin, four à chaux. Cliché M. Guillaume.

tie du régime des vents qui peuvent plus ou moins attiser le feu. Le tassement entraîné par la disparition du bois et la réduction des lambis en poudre fait que le four qui était chargé un mètre au dessus de son bord est seulement plein au trois-quarts. A l'aide d'une pelle, la poudre de chaux et les débris de lambis encore apparents sont recueillis par l'orifice qui avait servi à l'allumage. Ils sont déchargés sur une aire couverte. Les plus gros morceaux de lambi non réduits en poudre sont mis de côté, puis la chaux est aspergée d'eau dégageant une importante vapeur l'eau ayant le double effet d'éteindre la chaux et de la refroidir. La chaux est brassée et entassée en un monticule qui est lui-même, de temps à autre, arrosé. Les coquilles qui n'ont pas été suffisamment consommées pour se réduire en poudre sont conservées pour former le premier lit de lambis d'un prochain chargement, leur cuisson étant déjà presque terminée. Un chargement de four permet de confectionner une centaine de sacs de chaux.

La principale utilisation de la chaux à l'époque de la colonie était la réalisation du mortier pour la construction en plus de son emploi dans le processus de fabrication du sucre. S'il existe actuellement encore une petite consommation de mortier à la chaux (notamment pour les marbriers qui ont besoin de joints parfaitement blancs), l'essentiel de la production sert au chaulage des arbres atta-

qués par des parasites, à la désinfection et également au marquage des terrains de sport!

La réalisation de cette enquête a permis d'observer une technique utilisée pour la fabrication de la chaux rigoureusement semblable à celle utilisée dès le XVII<sup>e</sup> siècle et décrite par le Père Labat dans ses chroniques. Ces observations permettront d'interpréter les structures et de comprendre le fonctionnement des divers fours à chaux très souvent ruinés de la Martinique.

Marc GUILLAUME, Nathalie VIDAL

<sup>1</sup> HUGO E. : *La Sucrierie de cannes*, Dunod, Paris, 1970.

<sup>2</sup> LABAT Jean-Baptiste, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique contenant l'Histoire Naturelle de ce pays, l'Origine, les Mœurs, la Religion et le Gouvernement des Habitants anciens et modernes. Les Guerres et les Événements singuliers qui y sont arrivés pendant le séjour que l'Auteur y a fait*, TOME II. Paris, 1742, p. 90-92.

## MARTINIQUE

## BILAN SCIENTIFIQUE

### Liste des abréviations

1 9 9 5

#### Chronologie

CON : contemporain  
IND : Indéterminé  
MOD : Moderne  
NEO : Néolithique  
PAL : Paléolithique  
PRECO : Précolombien

#### Nature de l'opération

FP : fouille programmée  
PA : prospection aérienne  
PC : projet collectif de recherche  
PI : prospection inventaire  
PP : prospection programmée  
PR : prospection  
RE : relevé d'art rupestre  
SD : sondage  
SP : sauvetage programmé  
SU : sauvetage urgent

#### Organisme de rattachement des responsables de fouilles

AFA : AFAN  
ASS : autre association  
AUT : autre  
BEN : bénévole  
CDD : contrat à durée déterminée  
CNR : CNRS  
COL : collectivité territoriale  
EN : Éducation nationale  
MAS : musée d'association  
MCT : musée de collectivité territoriale  
MET : musée d'état  
MUS : musée  
SDA : sous-direction de l'Archéologie  
SUP : enseignement supérieur



## Listes des programmes de recherche nationaux

1 9 9 5

## Préhistoire

- P1 : Séries sédimentaires et paléontologiques du Pléistocène ancien
- P2 : Premières aires d'activité humaine, recherche et identification des premières industries
- P3 : Installations en grotte du Riss et du Würm ancien
- P4 : Sites de plain air du Riss et du Würm ancien
- P5 : Le Paléolithique supérieur ancien, séquences chronostatigraphiques et culturelles
- P6 : Structures d'habitat du Paléolithique supérieur
- P7 : Le Magdalénien et les groupes contemporains, les Aliziens et autres Epipaléolithiques
- P8 : Grottes ornées paléolithiques
- P9 : L'art postglaciaire
- P10 : Mésolithique et processus de néolithisation
- P11 : Occupation des grottes et des abris au néolithique
- P12 : Villages et camps néolithiques
- P13 : Cultures du Chalcolithique et du Bronze ancien
- P14 : Mines et ateliers néolithiques et des débuts de la métallurgie
- P15 : Cultures du Bronze ancien et du Bronze final
- P16 : Sépultures du Néolithique et de l'âge du Cuivre
- P17 : Les sépultures de l'âge du Bronze

## Histoire

- H1 : La ville
- H2 : Sépultures et nécropoles
- H3 : Mines et métallurgie
- H4 : Carrières et matériaux de construction
- H5 : L'eau comme matière première et source d'énergie
- H6 : Le réseau des communications
- H7 : Organisation du commerce, notamment maritime
- H8 : Archéologie navale
- H9 : Territoires et peuplements protohistoriques
- H10 : Formes et fonctions des habitats groupés protohistoriques
- H11 : Terroirs, productions et établissements ruraux gallo-romains
- H12 : Fonction et typologie des agglomérations secondaires gallo-romaines
- H13 : Les ateliers antique : organisation et diffusion
- H14 : L'architecture civile et les ouvrages militaires gallo-romains
- H15 : Sanctuaires et lieux de pèlerinage protohistoriques et gallo-romains
- H16 : Édifices et établissements religieux depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- H17 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval
- H18 : Villages et terroirs médiévaux et post-médiévaux
- H19 : Les ateliers médiévaux et modernes, l'archéologie industrielle : organisation et diffusion



## MARTINIQUE

### Listes des programmes de recherche nationaux

## BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 5

#### Préhistoire

- P1 : Séries sédimentaires et paléontologiques du Pléistocène ancien
- P2 : Premières aires d'activité humaine, recherche et identification des premières industries
- P3 : Installations en grotte du Riss et du Würm ancien
- P4 : Sites de plain air du Riss et du Würm ancien
- P5 : Le Paléolithique supérieur ancien, séquences chronostatigraphiques et culturelles
- P6 : Structures d'habitat du Paléolithique supérieur
- P7 : Le Magdalénien et les groupes contemporains, les Aliziens et autres Epipaléolithiques
- P8 : Grottes ornées paléolithiques
- P9 : L'art postglaciaire
- P10 : Mésolithique et processus de néolithisation
- P11 : Occupation des grottes et des abris au néolithique
- P12 : Villages et camps néolithiques
- P13 : Cultures du Chalcolithique et du Bronze ancien
- P14 : Mines et ateliers néolithiques et des débuts de la métallurgie
- P15 : Cultures du Bronze ancien et du Bronze final
- P16 : Sépultures du Néolithique et de l'âge du Cuivre
- P17 : Les sépultures de l'âge du Bronze

#### Histoire

- H1 : La ville
- H2 : Sépultures et nécropoles
- H3 : Mines et métallurgie
- H4 : Carrières et matériaux de construction
- H5 : L'eau comme matière première et source d'énergie
- H6 : Le réseau des communications
- H7 : Organisation du commerce, notamment maritime
- H8 : Archéologie navale
- H9 : Territoires et peuplements protohistoriques
- H10 : Formes et fonctions des habitats groupés protohistoriques
- H11 : Terroirs, productions et établissements ruraux gallo-romains
- H12 : Fonction et typologie des agglomérations secondaires gallo-romaines
- H13 : Les ateliers antique : organisation et diffusion
- H14 : L'architecture civile et les ouvrages militaires gallo-romains
- H15 : Sanctuaires et lieux de pèlerinage protohistoriques et gallo-romains
- H16 : Édifices et établissements religieux depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- H17 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval
- H18 : Villages et terroirs médiévaux et post-médiévaux
- H19 : Les ateliers médiévaux et modernes, l'archéologie industrielle : organisation et diffusion

## MARTINIQUE

### Personnel du Service régional de l'archéologie

## BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 5

Jean-Pierre GIRAUD

Thierry DORIVAL

Claude LAMEYNARDIE

Jenny SYLVANIELO

Florence ANDRÉ

Michel CORLUE

Nathalie VIDAL

Conservateur régional de l'archéologie, chef de service

Technicien de recherche, gestion scientifique

Technicien de recherche, carte archéologique

Agent administratif, secrétariat, comptabilité

Adjoint administratif, documentation, gestion de la bibliothèque

Agent de surveillance, entretien, transmission courrier

Chargée d'études AFAN, cellule carte archéologique







## LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ILE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 - D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES  
ARCHÉOLOGIQUES SOUS-MARINES
- 27 CENTRE NATIONAL  
D'ARCHÉOLOGIE URBAINE,  
CENTRE NATIONAL DE LA PRÉHISTOIRE,  
CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES  
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
- 28 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE  
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE